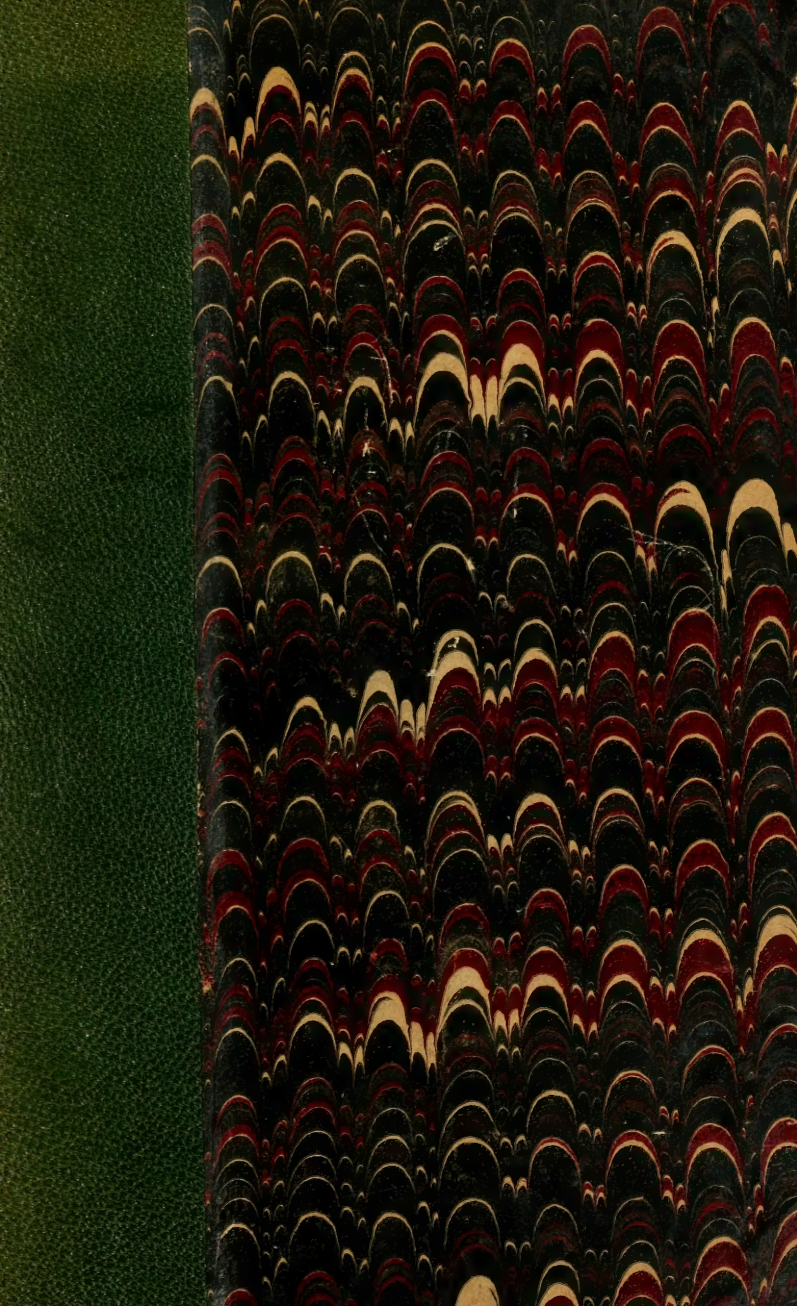

ŒUVRES POÉTIQUES
DU SIEUR DE DALIBRAY

OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. AD. VAN BEVER

MÉDITATION SUR DESBORDES-VALMORE . . . . . *Epuisé.*

CONTES DE POUPÉES . . . . . *Epuisé.*

POÈTES D'AUJOURD'HUI 1899-1900. *Morceaux choisis*, accompagnés de Notices biographiques et d'un Essai de Bibliographe (en collaboration avec Paul Léautaud). 12e édition . . 1 vol.

UN CONTEUR FLORENTIN DU XVIe SIÈCLE. ANTONIO-FRANCESCO GRAZZINI (en collaboration avec E. Sansot-Orland). *Epuisé.*

UN CONTEUR FLORENTIN DU XVIe SIÈCLE. ANTONIO-FRANCESCO DONI (en collaboration avec E. Sansot-Orland) . . *Epuisé.*

LES POÈTES SATYRIQUES DES XVIe ET XVIIe SIÈCLES, etc. 1 vol.

L'HONNÊTE DAME ET LE PHILOSOPHE, nouvelle trad. de l'italien de Niccolo Granucci (XVIe Siècle) et précédée d'une notice sur l'auteur (en collab. avec E. Sansot-Orland) . . . *Epuisé.*

ŒUVRES GALANTES DES CONTEURS ITALIENS *(XIVe, XVe et XVIe Siècles)*, traduction littérale accompagnée de Notices biographiques et historiques et d'une bibliographie critique (en collaboration avec E. Sansot-Orland), 1re et 2e séries, 5e édition . . . . . 2 vol.

LES CONTEURS LIBERTINS DU XVIIIe SIÈCLE, 1re et 2e séries. *Epuisé.*

MAURICE MAETERLINCK *(Les Célébrités d'Aujourd'hui)*. . 1 vol.

LES GAILLARDISES DU SIEUR DE MONT-GAILLARD, DAUPHINOIS, suivies d'autres poésies du même auteur, publiées sur l'édition originale de 1606, avec une préface et des notes. 1 vol.

ŒUVRES POÉTIQUES CHOISIES DE THÉODORE AGRIPPA D'AUBIGNÉ, publiées sur les éditions originales et les manuscrits, avec une notice biographique, des notes historiques et critiques et des variantes. *(Portrait d'Agrippa d'Aubigné d'après le tableau du Musée de Bâle)*, 2e édition . . . . . 1 vol.

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE D'AGRIPPA D'AUBIGNÉ, suivi de cinq lettres inédites de Prosper Mérimée . . . . . *Epuisé.*

RONDEAUX SATYRIQUES ET GALANTS DU XVIIe SIÈCLE, publiés pour la première fois sur les manuscrits Conrart (Bibliothèque de l'Arsenal), avec une notice et des notes. 1 vol.

LE LIVRET DE FOLASTRIES DE PIERRE DE RONSART, publié sur l'édition originale de 1553, et suivi d'un choix de pièces d'expression gauloise du même auteur, avec une notice et des notes. *(Portrait de Ronsard d'après une peinture anonyme du Musée de Blois)*. . . . . 1 vol.

EN PRÉPARATION

ŒUVRES DE PIETRO ARETINO, traduction nouvelle précédée d'une étude sur sa vie d'après les plus récents documents.

LA SATYRE DE MŒURS ET LES POÈTES SATYRIQUES DES XVIe et XVIIe SIÈCLES, etc.

LES AMOURS ET AUTRES POÉSIES D'ESTIENNE JODELLE, PARISIEN, etc.

LA VIE AMOUREUSE DE JEAN LE ROND (D'ALEMBERT) essai de psychologie historique.

[redacted]

POÈTES D'AUTREFOIS

Œuvres Poétiques

DU

SIEUR DE DALIBRAY

PUBLIÉES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES DE "LA MUSETTE" DE 1647 ET DES "ŒUVRES POÉTIQUES" DE 1653

Avec une notice sur un poète de cabaret au XVIIe siècle, des notes historiques et critiques et des pièces justificatives

PAR

AD. VAN BEVER

83530
19/9/0

PARIS
BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'ÉDITION
E. SANSOT & Cie, Éditeurs
53, RUE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, 53

MCMVI

PQ
1794
D25
1906

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Quinze exemplaires sur Hollande Van Gelder Zoonen, numérotés de 1 à 15

N°

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays, y compris la Suède, la Norvège et le Danemark.

UN POÈTE DE CABARET AU XVIIe SIÈCLE

CHARLES DE VION, S^r DE DALIBRAY

A M. Frédéric Lachèvre.

Quoique à peu près ignoré des critiques, Charles Vion, sieur de Dalibray, occupe par son œuvre une place honorable dans notre histoire littéraire. Disons-le tout d'abord, c'est un de ces poètes de cabaret, d'esprit narquois et de verve bachique, que la gloire de Saint-Amant éclipsa. Son bagage est loin d'être médiocre, mais sa vie fut si modeste que la Renommée ne songea guère à entretenir sa réputation.

Rien n'est plus singulier, plus confus que la poésie fran-

çaise au début du XVIIe siècle. C'est, pour employer une image du temps, une scène assez vaste, où viennent tour à tour s'exercer et s'applaudir les amants déçus et les beaux esprits. Tout le monde se presse là comme au Cours ; chacun a grande hâte de briller, mais la cohue des gentilshommes en bonne fortune et des galants en mal de sonnet se voit obligée parfois de céder le pas à quelque troupe de débauchés. Mieux encore, ceux-ci n'apparaissent que grâce à ceux-là, et les madrigaux à la mode font naître les poèmes libertins.

De même que les émules de Mathurin Regnier s'étaient réunis pour faire échec à Malherbe, de même les rimeurs du groupe de Saint-Amant s'opposèrent à l'école des Précieuses. Il y eut deux clans, mais cette fois si proches, si intimement mêlés, que les muses n'eurent à souffrir d'aucune querelle. Les poètes ne tardèrent pas à s'accommoder de toutes les ressources offertes par le Parnasse et passèrent aisément de la ruelle au cabaret. La poésie de la rue rejoignit le jargon des bureaux d'esprit. On vit alors tels honnêtes gens prendre goût à la taverne et tels pauvres nourrissons des neufs sœurs s'introduire dans les salons. Le beau langage s'abâtardit à ce point que nous retrouvons sous la plume du dernier rimailleur des expressions fort en vogue dans la société.

Dalibray appartint tout à la fois, par son origine et par ses goûts, aux deux groupes. Frère de Mme de Saintôt, dont le nom est lié à celui de Voiture, il connut d'abord les succès mondains ; plus tard ami de Faret, de Le Pailleur, de Saint-Amant, il pencha vers l'épicurisme jusqu'à dépasser par ses exploits les plus célèbres goinfres. On connaît son extraction, mais par contre quelques recherches qu'on ait faites jusqu'à ce jour on ne sait rien du lieu de sa naissance ni de sa jeunesse.

Fils de Pierre de Vion, seigneur d'Oinville (1) et de Gaillonnet (2), auditeur à la Chambre des Comptes (3), il descendait d'une des plus anciennes familles du Vexin français. Sa mère se nommait Marguerite Le Mazurier (4). Riches et possédant de nombreux domaines dans l'Ile de France, les Vion avaient rempli des charges importantes, entr'autres celle de lieutenant général au bailliage de Meulan qu'ils n'avaient cessé de se transmettre depuis le XVe siècle (5). Chose singulière, alors qu'il pouvait se recommander de tant de nobles ancêtres, notre poète était de lignée bâtarde. Son arrière-grand-père, Pierre de Vion, tout à la fois curé et seigneur d'Oinville, avait eu quatre enfants — trois fils et une

(1) Oinville, petit village de Seine-et-Oise, à 6 kilom. de Meulan et à 13 kilom. de Mantes.

(2) Gaillonnet, commune de Seraincourt (S.-et-O.), à 5 kilom. de Meulan et à 20 kilom. de Pontoise.

(3) On lit dans les *Historiettes de Tallemant des Reaux* (III, Commentaires, p. 66, éd. 8°) : « Correcteur à la Chambre des Comptes ». C'est une erreur que corrige aisément la notice consacrée par l'abbé Goujet à notre poète (*Bibliothèque poétique*, XVI, p. 189) ainsi que le manuscrit de Vion d'Herouval relatif à l'histoire du comté de Meullent (lisez Meulan), conservé à la Bibliothèque Nationale (Vexin, 3).

(4) *Registre de Vion d'Herouval* (Bibliothèque Nation. : Ms. Fr. Vexin, 3).

(5) Déjà connus depuis trois siècles dans l'ordre de Malte (Cf. Réaux : *Histoire de Meulan*) les Vion fournirent, de 1476 à 1632 (date à laquelle cette charge fut acquise par la famille de Blois) six lieutenants au bailliage de Meulan. Savoir : Louis Vion, procureur du Roy, en 1476 ; Jean Vion, écuyer, seigneur d'Huanville Becheville, etc., en 1490 ; Yves Vion, écuyer, en 1545 ; Jacques Vion, en 1566 ; Nigaise Vion, en 1569, et Antoine Vion, en 1597. (Voir le Registre d'Herouval cité plus haut, fol. 216). Les armes de cette famille (selon un scel de Louis Vion (1476), reproduit dans un Ms. la Bibliothèque Nationale) étaient : *de gueulles chargé de trois aigles d'argent ployées, deux en chef et une en pointe, sommé d'un casque de profil, accompagné de lambrequins et surmonté d'une tête de lion en cimier.*

fille — qui ne durent qu'à la faveur royale d'être légitimés (1).

(1) Arrière-petit-fils de Pierre de Vion, premier du nom en Ile-de-France, ce personnage, « prestre, curé et seigneur d'Oinville », était le sixième enfant de Jean, seigneur d'Huanville Becheville qui remplit, dès 1490, la charge de lieutenant général au bailliage de Meulan. Voici pour les curieux un court tableau généalogique de sa descendance. Nous l'empruntons au Registre d'Herouval (Vexin, 3). Aussi bien ne s'étonnera-t-on point, en lisant notre notice, de trouver comme dernière branche à ce rameau de source gauloise un écrivain du caractère de Dalibray. L'enfant ne renia point l'ancêtre :

PIERRE VION
prestre curé et seigneur d'Oinville, a eu des enfants légitimés en 1552.

MARIE VION	NIGAISE VION le jeune, élu à Mantes en 1569.	NIGAISE VION l'aîné, homme d'armes de la Compagnie de M. le Mis d'Elbeuf.	JEAN VION auditeur en la Chambre des Comptes. Epousa Marguerite Le Court. Avait été élu auparavant à Mantes, 1562.

MARIE DE VION femme de ***	N. DE VION seigneur d'Oinville, Maître d'Hôtel du Roy.	PIERRE DE VION seigneur d'Oinville et Gaillonnet. Epousa Marguerite Le Mazurier. (Il était auditeur des Comptes.)

MARGUER. DE VION épousa Pierre de Saintôt, trésorier de France à Tours. (Eut beaucoup de part aux Lettres de Voiture.)	JEAN DE VION seigneur d'Oinville, gentilhomme ordinaire du Roy. Epousa : 1° Anne de Fleury ; 2° Marie Parfait.	PIERRE DE VION seigneur de Gaillonnet, auditeur des Comptes. Epousa Marie Le Nain.	CHARLES DE VION seigneur de Dalibray, etc.

On trouve dans les manuscrits légués à la Bibliothèque Nationale, par les héritiers du président Lévrier, une copie des lettres patente du roi Henri II autorisant cette légitimation (1).

C'est une curieuse pièce, dont le texte servit, dit-on, de preuve juridique lorsque l'on songea à légitimer les bâtards de Louis XIV.

Duement reconnue, cette branche adultérine de Vion aurait pu aspirer à de hauts emplois, mais soit que le souvenir se perpétuât de son origine, soit que ses membres se soucièrent peu des honneurs, il ne paraît pas qu'elle ait joué un rôle important au XVIe siècle. On retiendra néanmoins qu'un oncle de notre auteur fut maître d'Hôtel du Roy.

Des enfants que son père avait eus de Marguerite Le Mazurier, Dalibray compta deux frères : Jean de Vion, seigneur d'Oinville, et Pierre de Vion, sieur de Gaillonnet, ainsi qu'une sœur, Marguerite de Vion, laquelle épousa Pierre Saintôt, trésorier de France à Tours (2).

Tallemant nous a laissé quelques précieux détails sur deux de ces personnages. A défaut de documents pour reconstituer en détail l'existence de notre poète, nous connaissons déjà le milieu dans lequel il vécut. Ajoutons à cela que lui-même s'est peint avec complaisance, sinon avec fidélité.

On croit qu'il naquit vers 1600, mais l'on ignore s'il vit le jour sur la terre même de Dalibray, petit fief dépendant d'Oinville, dont il prit le nom (3). Son enfance fut sans

(1) On trouvera à la fin du présent ouvrage la reproduction intégrale de ce document daté de 1552.

(2) 1622.

(3) Cf. Registre d'Herouval (Biblioth. Nat., Vexin 3, f. 219). Dalibray, localité sans importance, située à 1 kilom. d'Oinville. A la fin du XVIIIe siècle (1776), le tiers de la seigneurie d'Oinville,

doute semblable à celle de tous les rimeurs de son temps, qu'une tradition familiale destinait à plus noble emploi que celui de serviteur des Muses. A le lire attentivement, on surprend qu'il eût, dès son jeune âge, des aspirations amoureuses et que ses premières déceptions lui firent prendre le parti désespéré d'être soldat. Mais les étendards de Mars ne lui convinrent guère plus que ceux de Vénus, et il ne resta sous les armes que juste le temps d'oublier ses premières tristesses. Est-ce à dire qu'il n'avait point encore trouvé sa vocation, quoique ses premiers vers trahissent déjà son penchant à l'épicurisme et à la franche gaîté ? Sa muse voulait sans doute d'autres motifs d'inspiration. Il ne devait pas tarder à s'en convaincre en fréquentant les cabarets à la mode et en nouant d'étroites relations avec ces joyeux écrivains qui cherchaient sans cesse la rime au fond d'un pot.

L'embonpoint lui vint vite, et, pour employer une expression qui lui est familière, dès qu'il se « rua en cuisine », il trouva la mesure de son génie.

Ses poésies, selon un de ses commentateurs (1), nous donnent une idée vraie de sa philosophie enjouée et de son caractère. Heureux d'un bien médiocre, sa vie parut s'écouler alors le plus aisément du monde, partagée entre les ressources d'une muse insouciante et les plaisirs de la bonne chère.

ainsi que le fief de Dalibray — ou d'Alibray — d'une superficie totale de 1000 hectares, relevait du seigneur de Mezy (Archives de S.-et-O., E. 1842). On chercherait vainement trace aujourd'hui d'un château de Dalibray. Une ancienne grange, transformée en maison d'habitation fleurie, cinq maisonnettes et une ferme composent tout ce hameau, qui n'eut jamais plus de quinze feux.

(1) Vicomte de Vion de Gaillon : *Charles de Vion, sieur de Dalibray*, Bulletin du Bibliophile, mai et juin 1853.

Différent de son frère Pierre, celui que l'on surnommait Gaillonnet, et qui, marié avec la fille d'une lavandière de Paris, eut de singulières amours (1), il écarta les soucis passionnels. Tout au plus, suivit-il parfois Madame de Saintôt, sa sœur, dans ses périgrinations, mais ce fut, croyons-nous, pour essayer de la détacher d'une aventure qu'elle eut avec le plus fat des beaux esprits : Vincent Voiture.

Il semble pourtant, de prime abord, qu'il dut y avoir échange de sympathies entre les deux poètes. Voiture n'était-il pas le fils d'un cabaretier (2), et d'autre part, Dalibray ne sous-

(1) On en trouve le récit dans les *Historiettes de Tallemant des Reaux* (Ed. 8°, t. VI, p. 208 et ss.) Cf. La Gaillonnet et sa fille : « Une lavandière de Paris avoit une jolie fille qu'elle vendit à un Commandeur de Malte, qui l'entretint pendant quelque temps. Après, un nommé Gaillonnet, de l'Extraordinaire des Guerres, l'entretint et en eut une fille ; et après, afin qu'il luy en coustast moins, il y associa un garçon, aussy de l'Extraordinaire des Guerres, appelé Marbault. Tous deux ensemble ils la marierent à un nommé Chirat, qui avoit un frere procureur du Chastelet. C'estoit un coquin que ce Chirat, qui n'ignoroit pas la vie de la demoiselle ; cependant, comme il s'avisa de vouloir faire le fascheux quelque temps après, sa femme et Gaillonnet le voulurent empoisonner. Il les accusa d'adultere et d'empoisonnement et ils furent pris tous deux. L'affaire s'accommoda pour quinze mille livres, par l'avis du procureur du Roy, et comme il n'y avoit point d'enfans, on les desmaria par impuissance. Voylà Gaillonnet et Marbault en liberté ; ils font une nouvelle société avec leur confrère le Page... Sa première femme qui descouvrit l'affaire, l'attendit une fois tout un jour dans une escurie pour le chastier comme il allait voir sa mignonne. Au bout de deux ans, Gaillonnet, qui avoit beaucoup donné à cette femme, et qui voyoit qu'elle avoit tiré de bonnes nippes de ses associez, pour jouïr de ce bien-là, espousa la demoiselle. »

(2) « Voiture estoit fils d'un marchand, suivant la Cour. Son pere estoit un grand joueur de piquet ; on dit encore aujourd'hui qu'on a le *quarré de Voiture*, quant on a soixante six de points, marquez par quatres jettons en quarré par ce que ce bonhomme croyoit gagner quant il avoit ce quarré. » (Tallemant des Reaux : *Historiette*, t. III, ed. 8°.)

crivait-il point aux préoccupations des meilleures sociétés, en composant des bouquets à Phyllis ? On ne sait ce qui se passa, mais la galanterie de Madame de Saintôt ayant fait scandale, Tallemant rapporte que les frères de celle-ci, pour lui faire affront, voulurent jeter son amant par les fenêtres. Ce qui, ajoute-t-il, non sans ironie, éloigna Voiture pour quelque temps (1). C'est vraisemblablement en retraçant la

(1) On trouve de plaisants détails sur cette Madame de Saintôt (*Statenoïde*, dans le monde des Precieuses) chez les contemporains, entr'autres Tallemant. Ce dernier a rapporté avec des détails un peu crûs l'histoire des amours qu'elle eût, sur le tard, avec Voiture :

« Dez le college, il [Voiture] commença à faire du bruit : ce fut là qu'il fit amitié avec M. d'Avaux, et cette amitié produisit ensuite l'amour de Mme Saintôt ; et voicy comme cela arriva. M. d'Avaux, un soir, la rencontra masquée à la Foire [Saint-Germain] où elle jouoit (*). Elle avoit tout l'esclat imaginable, l'esprit present et aimant à le faire paroistre. Cela charma si fort M. d'Avaux, qu'il en escrivit une lettre à Voiture. Nonobstant le mary qui estoit d'humeur jalouse, M. d'Avaux eut entré chez elle : Voiture l'accompagnoit jusques à la porte, mais il n'avoit pas permission de passer outre. Durant qu'il attendoit dans le carosse, pour ne pas tenir le mulet, il s'accosta d'une voisine de qui il eut une fille qu'on appelle La Touche. Elle a esté chez la Marquise de Sablé, et puis chez Mme le Page. Enfin, Voiture fut receû chez Madame Saintôt et peu de temps après le mary mourut. Il avoit desjà de la réputation et avoit fait imprimer en une nuict, au devant de l'Arioste, cette lettre qui a tant couru [Cf. *Œuvres*. Lettre XIV] ; quand M. de Chaudebonne le rencontra en une maison, et luy dit : « Monsieur, vous estes un trop galant homme pour demeurer dans la bourgeoisie ; il faut que je vous en tire. » Il en parla à Mme de Rambouillet et l'y mena quelque temps après... Comme il avoit beaucoup d'esprit, et qu'il estoit assez né par la Cour, il fut bientôt toute la joye de la société de ces illustres personnes : ses lettres

(*) Il s'agissait alors du jeu de *blanque* ou loterie fort à la mode au XVIIe siècle, Tamizey de Larroque n'a rien compris à ce terme. Il donne dans son édition des *Lettres de Chapelain* (Paris, Imprimerie Nationale, 1880, I. p. 215), cette note erronée : « Cette Mme Saintôt (Marguerite Vion) était une ancienne actrice de la Foire... »

destinée de Madame de Saintôt qu'on retrouverait les moindres incidents de la vie du poète. Il adorait sa sœur et dans sa jeunesse, vivait près d'elle. Il y avait en eux une telle conformité de goût que pour peu qu'il quittât la taverne et ses bruyants amis, Dalibray prenait vite le ton des ruelles. Aussi ses œuvres contiennent-elles des fadeurs, entr'autres un discours sur le sonnet (1), avec des exemples choisis, qui est bien un des plus sûrs témoignages de la poésie précieuse du XVIIe siècle.

Les lettres qui nous restent de Madame Saintôt ajoutent quelques traits à son caractère, et par des confidences, rappellent une intrigue mystérieuse qu'il noua avec une grande dame dont nous sommes en peine de retrouver le nom et la qualité. Ce fut quelque amour de tête, sans plus.

et ses poésies le témoignent assez. La galanterie de Mme Saintôt ne laissoit pas d'aller son cours ; la conversation de Voiture luy rendit l'esprit plus poly. On voit dans une lettre de Voiture qu'elle disoit : *pitoable* et *gausser* et qu'elle croyoit que *triste* estoit un méchant mot. Enfin, elle parvint à faire de belles lettres ; on en a veû des volumes entiers, escrits à la main, courir les rues. A son retour de Flandres, Voiture renoua sa galanterie... (*Historiettes*, t. III, ed. 8°) ».

On connait la fin de cette liaison : Madame de Saintôt, plus éprise que jamais de son poéte, se livrant à mille exentricités et celui-là fatigué, se refusant à entretenir la fantaisie de sa maitresse. Ce que voyant, elle le poursuivait sans cesse, gagnant la province à sa suite, peregrinant à l'étranger et disant à tout venant : « N'est-il pas vray que c'est un ingrat ? » Tant et si bien que ses affaires allèrent fort mal et que ses gendres la firent interdir. Sur ses derniers jours, on raconte qu'elle en vint à extravaguer à croire que Voiture n'etoit pas mort parcequ'il avait paru, en 1649 (un an après la mort du poète) une pièce intitulée : *Coq-à-l'asne, ou Lettre burlesque du sieur Voiture ressuscité, au pieux chevalier Guicheux*, etc.

(1) Cf. *Œuvres poetiques*, Paris, 1653 (Vers amoureux, pp. 5-35). Lu « en une célebre assemblée », chez la Maréchale de Thémines, ce discours se retrouve dans les Ms. de Conrart (Biblioth. de l'Arsenal, 4127). L'inventaire de cette bibliothèque l'attribue, à tort, à Voiture.

Madame de Saintôt va nous le faire connaître en termes discrets et maniérés. Aussi bien fut-elle la complaisante des deux amants.

«... Je ne finirois pas encore — écrit-elle à sa belle correspondante — si mon frère d'Alibray ne me pressoit de vous faire un compliment pour luy ; mais il ne veut pas permettre de vous parler d'autre chose que du ressentiment que luy donne votre souvenir. Il est si ayse d'estre dans une de vos lettres et de voir son nom écrit de votre main, qu'il ne trouve point de paroles qui puissent vous en remercier dignement. Il a recours à moy pour cela, à cause, comme je croy, qu'il connoit bien que l'amitié supplée à l'éloquence ; mais c'est seulement pour exprimer ce que l'on ressent... (1) ».

Elle ajoute ailleurs, glosant sur je ne sais quel mal qui sévissait alors :

«... Quand vous ne trouveriez point de peste à Yvry, il n'y manquera jamais de chiens nés de mille autres moyens pour vous faire peur. Ce que j'en dis n'est [pas] pour vous détourner d'y aller ; ce n'est que pour vous ôter le regret d'estre revenu à Paris. C'est un lieu où je me trouve fort bien ; si mon frère me ressembloit, je pourrois bien vous assurer de sa santé, mais il est dans un extrême chagrin d'estre icy et d'y faire son jubilé. Je pense vous avoir dit que la devotion est fort contraire à sa belle humeur et qu'il ne les fait jamais rencontrer ensemble. Je le laissay hier si hâve et si triste qu'il vous en eût fait pitié. Je ne croy pas qu'en cet etat-là vous vouliez avouër qu'il vous ressemble ou si vous croyez qu'il y ait quelque rapport en vos humeurs, je

(1) Ms. Conrart (Bibliothèque de l'Arsenal, 4115). *Lettres de Madame de Sainctot* (sic), p. 724.

confesse que vous avez raison de vous dispenser du jeûne... (1)»

A quelle époque doit-on dater ces lettres ? Quelles allusions cachent-elles ? Nous ne saurions le dire d'autant que les vers amoureux de Dalibray, épars dans son œuvre, sont peu précis et que leur ton ne dépasse guère celui d'un badinage d'esprit, d'un plaisant jeu de rimes.

Nous croyons qu'après avoir été épris successivement de diverses coquettes (2), puis de la sœur d'un médecin (3), il « brûla » pour une Amaryllis des bords de la Garonne (4).

Mais ce ne furent là sans doute que de courts épisodes, sa belle humeur le poussant à rechercher des satisfactions plus vives.

A défaut de fidélité dans la galanterie, il se contenta d'un commerce d'amitié avec quelques joyeux rimeurs et devint « bon biberon ».

Il s'écrie dans le troisième sonnet de ses vers bacchiques :

Je me rendray du moins fameux au cabaret ;
On parlera de moi comme on fait de Faret :
Qu'importe-t-il, Amy, d'où nous vienne la gloire ?

Je la puis acquerir sans beaucoup de tourment,
Car, graces à [mon] Dieu, desjà je sçais bien boire,
Et je boy tous les jours avecque Saint-Amand (5).

(1) Id., pp. 726-727.

(2) Voir dans *La Musette* (Paris, Toussainct Quinet, 1647, in-12), pp. 54, 73 et ss., 92, 126, 129, 148, 155, 157, 171, etc., ses vers de jeunesse à Phyllis, à Sylvie, à Caliste, à Cloris, à Isabelle, à Belise, à Pasithée, etc. Les *Œuvres poétiques* publiées chez Sommaville en 1653 (peu de mois avant sa mort., contiennent encore sous cette rubrique : « Vers amoureux », bon nombre de petits poèmes de même esprit.

(3) *Œuvres poétiques* de 1653, Vers amoureux, p. 130, sonnet LXXXII.

(4) Id., Vers amoureux, p. 134, sonnet LXXXVI.

(5) *Œuvres poétiques*, Vers bachiques, p. 3, sonnet à Pailleur.

Il était sans aucun doute au début de sa carrière quand il achevait ce sonnet, mais déjà il prenait conscience de ses moyens.

C'était aux environs des années 1520 à 1525. La tradition des franches beuveries ne s'était point encore perdue. La hardiesse cynique des écrivains ne connaissait alors plus de bornes.

Quelqu'un l'a dit plaisamment (1), l'hippocrène des poètes s'était réalisée ; la source inspiratrice jaillissait des tonnes ventrues des Cabarets de *la Croix de Lorraine* ou de *l'Escu d'argent* (2). On versifiait aux tavernes, chez la Coiffier, à *la Fosse aux lions* (3), au *Cormier* (4), près le Louvre, à *l'Epée*

(1) Albert de la Fizelière : *Vins à la mode et Cabarets du XVIIe siècle*. Paris, René Pincebourde, 1866, in-12.

(2) Ces deux cabarets étaient situés, l'un, place du cimetière Saint-Jean, et l'autre, dans le quartier de l'Université.

Près de la Bastille, écrivait l'auteur anonyme d'une *Ode à la louange de tous les cabarets* (Paris, 1608), près de la Bastille,

Où j'ai peur qu'on me traîne
J'entre dans la *Croix de Lorraine*
Pour me cacher parmi les pots !

L'Escu d'argent était célèbre par ses soupes au citron, dites « Soupes à l'Escu ».

(3) Sis rue du Pas de la Mule, au Marais. La Coiffier, son hôtesse, fut, selon Tallemant, la première « traitteuse » qui s'avisa de recevoir à prix fixe, tant par tête ou mieux par bouche. Aussi fut-ce l'endroit où se rencontraient tous les goinfres : Saint-Amant, le duc d'Harcourt, du Fargis, Villarnoul, du Tilly, Saint-Pavin, Marigny-Mallenoë, Antoine de Nerveze, Gillot, l'abbé de Marolles, Sallard, Bilot, Faret, Guillaume Colletet, Vauquelin des Yveteaux et vingt autres dont les noms alimentent la chronique du temps. Voiture, qui ne répugnait pas toujours à la débauche, et qui fut meilleur buveur que sa réputation ne nous le fait croire, a écrit un rondeau sur cette *Fosse aux lions* :

Chez la Coiffier, une demy douzaine
Des nourrissons de l'enfant de Silene,

Royale (1), au *Petit Maure* (2), à *la Croix de fer* (3), au *Petit*

Se trouveront ce soir asseurement.
N'y manquez pas, Diable emporte qui ment,
L'affaire est faite, et la chose est certaine.
. . . . . .

Nous chanterons jusqu'à perte d'haleine,
Nous y dirons mille bons mots sans peine ;
Car là Phœbus est en son element :
Et si ces vers ne coulent doucement,
Nous en ferons d'une meilleure veine
Chez la Coiffier.

(4) C'était le nom d'un cabaretier et d'un cabaret de la rue des Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois. On le désignait encore, croyons-nous, sous cette enseigne : *Le Cormier fleuri*. Saint-Amant l'a célébré dans une de ses plus curieuses pièces, *les Cabarets* (Cf. *Œuvres compl.*, Ed. Ch. L. Livet, Paris, Jannet, 1855, I) :

Paris, ou la Coiffier reside
Paris ou fleurit un cormier
Qui des arbres est le premier...

(1) L'*Epée-Royale*, situé rue Saint-Mery, eut, comme la *Fosse aux lions* et autres cabarets que nous signalons plus loin, l'insigne honneur d'heberger des poètes.

(2) *Le Petit Maure* — et non *le Petit More*, comme l'a écrit la Fizelière (*Vins à la mode*, etc.) — était situé rue de Seine, au coin même de cette rue des Marais-Saint-Germain (actuellement rue Visconti), où habitèrent Vauquelin des Yveteaux et Jean Racine. Nous ignorons si c'est réellement à ce lieu que fait allusion *Le Livre Commode des Adresses de Paris pour 1692*, quand il désigne, rue de Seine, un cabaret de *la Petite Galere*, tenu par un sieur de Sercy. La maison du *Petit Maure* existe encore, avec son enseigne caractéristique, et, quoique portant le numéro 26 de la rue de Seine (ancien 22, selon les Archives notariales), s'ouvre sur la rue des Marais (lisez Visconti). Selon une tradition qui s'est perpétuée jusqu'à ce jour, c'est dans cet immeuble, chez un « sieur Monglas », que mourut, le 29 décembre 1661, le poète Saint-Amand. « Son ami, l'illustre abbé de Villeloin, si connu dans la République des Lettres, a écrit François Colletet, l'assista en ce dernier moment et luy rendit ce dernier devoir de son amitié qu'il luy avoit juré depuis tant d'années. »

(3) Sis rue Saint-Denis. C'était le lieu de prédilection de Guillaume

Saint Antoine (1), au *Mouton blanc* (2), à tel point que les meilleures productions du temps portent en quelque sorte la marque des lieux de débauche où elles furent conçues.

Après Villon, Rabelais et Mathurin Régnier, Guillaume Colletet, Benserade, Saint-Amant, Faret (3), bien d'autres encore, faisaient retentir des échos de leur muse débraillée

Colletet (et non de François comme l'a fait entendre à tort la Fizelière) qui l'a chanté dans un sonnet qu'on n'a point oublié :

De quinze ou seize au moins que nous sommes icy,
Papistes, huguenots, de different merite
L'un fait le libertin, l'autre fait l'hypocrite
L'un revient de Sedan et l'autre de Nancy, etc.

(1) On trouve quelques renseignements sur ce cabaret, qui jadis s'élevait rue des Bons Enfants, dans le *Pelerin du Parnasse*.

(2) Situé, comme *la Croix de Lorraine*, place du Cimetière Saint Jean, ce cabaret qui ne s'ouvrit guère qu'au milieu du XVIIe siècle, dut sa fortune à la fréquentation des hommes de lettres illustres tels Racine, Despréaux, Molière, La Fontaine, Bernier, etc. C'est dans ce modeste lieu que fut, dit-on, tracé le plan de la comédie des *Plaideurs*.

(3) Nicolas Faret, né à Bourg en Bresse entre 1596 et 1600, mort à Paris en 1646, fut un des premiers membres de l'Académie française à la fondation de laquelle il avait contribué. Il doit sa célébrité aux propos que l'on tint sur son compte bien plutôt qu'à ses propres ouvrages. On connait les vers de Boileau :

Ainsi tel autrefois qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret.

Déjà Saint-Amant avait écrit :

Jeune portrait du vieux Silene
Grand beuveur à perte d'haleine
Chere rime de cabaret,...

Il a protesté avec véhémence contre la réputation qui lui fut faite par ses amis ; mais en vain tenta-t-il de justifier sa conduite, et d'exciper de ses vertus morales, on l'a toujours placé jusqu'ici au premier rang des goinfres.

les salles de la *Pomme de Pin* (1), et Blot (2), le plus satyrique de tous, décochait ce trait narquois au précieux Voiture :

Pour bien goûter tous les delices
Il faut Saint-Phal, Blot et Bomains
Passer la nuit entre deux cuisses
Et tout le jour entre deux vins !

Quoy ! Voiture, tu dégénère !
Sors d'icy : maugrébieu de toy !
Tu ne vaudras jamais ton père,
Tu ne vends du vin ny n'en boy (3).

(1) Le plus ancien de tous les cabarets de Paris. Il était situé non loin de Notre-Dame, rue de la Juiverie, en face de l'église de la Magdeleine, démolie en 1789. Tenu successivement par Desbordes-Grouyn et par le fameux Crenet, il fut célébré par tous les auteurs du XVIIe siècle. Saint-Amant a écrit dans le poème des *Cabarets*, déjà cité :

La Pomme de Pin qui vaut mieux
Que celle d'Or dont fut troublée
Toute la divine assemblée.

(2) Claude de Chauvigny, Baron de Blot l'Eglise, né vers 1605. Gentilhomme de Gaston d'Orléans, ce fut, au dire de Tallemant, « un grand desbauché qui ne croyoit pas à beaucoup de choses ». Il a chansonné hardiment tous ses contemporains. La plupart de ses couplets, qui sont de véritables petits chefs-d'œuvre satyriques, se peuvent retrouver dans les manuscrits du temps. Sur l'opinion de M. de Laborde (*Le Palais Mazarin*), on lui attribue, à tort ou à raison, la fameuse mazarinade : *Le Custode de la Reine qui dit tout* (S. l., 1649). M. Frédéric Lachèvre, dans sa *Bibliogr. des Recueils Collectifs*, a donné de bonnes notices sur cet auteur méconnu.

(3) On trouve dans le *Recueil de Rondeaux* de 1650, une pièce de Voiture qui pourrait bien être la réponse à ces deux quatrains. Nous en donnons les principaux vers :

Un Beuveur d'eau pour aux Dames complaire
Suivant l'Amour dont le seul feu l'eclaire,
Se voit tousjours sobre, courtois et doux ;
Et ne sauriez si tost boire dix coups,
Qu'encore plustost il ne le puisse faire.
. . . . . .

On avait sa taverne comme on avait son libraire. N'allait-on pas jusqu'à confondre l'une et l'autre. Parisien de caractère, sinon d'origine, notre Dalibray qui partageait avec son ami Saint-Amant, l'épithète de « bon gros » avait fait choix d'un cabaret selon son goût. A l'entendre, pour ne point faillir aux caprices bachiques, il y logeait. C'était une auberge de faubourg, située non loin de la foire Saint Germain. Une enseigne peinte se balançait au-dessus de la porte avec ces mots : *Au Riche laboureur*. Dans une de ses plus curieuses pièces, Vion nous fait les honneurs du logis (1). En bas, c'est la salle commune « qui frémit d'un bruit sourd

Il entend mieux son amoureux mystère,
Il sçait jouïr, et discret, sçait se taire,
A le rein ferme, et fermes les genoux,
Et trente six yvrongnes comme vous,
Ne vallent pas en l'amoureuse affaire
Un Beuveur d'eau.

(1) *Œuvres poétiques*, Paris, Sommaville, 1653, Vers Bachiques : L'*Auberge*, pp. 73 et ss. Nous avons cherché sur les anciens plans, l'emplacement de ce cabaret qu'on ne trouve cité ni dans *Les Visions du Pelerin du Parnasse*, ni dans le *Discours facetieux en vers burlesques sur toutes les affaires de ce temps*, Mazarinade par O. D. C. (Paris, Sassier, 1649), ni dans aucune des compilations relatives aux vieilles habitations de Paris. Nous le chercherions encore si un heureux hasard ne nous avait amené à découvrir dans la *Topographie historique du Vieux Paris*, de Berty (Paris, Impr. Nation., 1876, *Bourg Saint-Germain*, p. 80) la désignation d'une maison dite du *Riche Laboureur*, qui exista de 1581 à 1773, au coin méridional de la rue M. le Prince, au lieu même où fut ouvert le Carrefour de l'Odéon. C'est là, sans aucun doute, qu'il faut situer l'*Auberge* chère non seulement au bon Dalibray, mais encore à Scarron et à l'auteur de l'*Ode à la louange de tous les Cabarets*, etc. On lit dans cette dernière pièce (attribuée à Berthaut), à propos de la foire Saint-Germain :

Tous les tresors de cette foire
N'augmentent en rien mon Bonheur,
Si par eux je ne trouve à boire
Dedans le *Riche Laboureur*.

que fait la populace », gens du peuple attablés devant les saucisses et les cervelas, faces rubicondes penchées sur les pots.

Montons l'étroit escalier ignoré des buveurs : pénétrons dans la chambre du poète. On pourrait supposer que là, règne un calme absolu, propre à la méditation, C'est mal connaître ce qu'est un tel lieu. Dalibray va nous le dire :

> Quelquefois dans ma chambre ou dans mon cabinet,
> Je medite à grands pas ou [j]'escris un Sonnet,
> Quand j'entends tout-à-coup quelque gueule profane
> Qui crie à plein gosier : « *A la nopce de Jeanne,*
> *Cette nopce de chien...* » ou quelqu'autre chanson
> Qui renverse mes vers d'une etrange façon.

Le bruit augmente, le choc des verres, les éclats de voix emplissent la maison. Il faut s'enfuir pour échapper à ce fracas. Las d'errer, notre homme s'est mis en tête de prendre un autre logis. Il n'y trouvera point toutes ses commodités et cette table confortable devant laquelle il passait ses meilleures heures, mais il y rencontrera des figures de connaissance. Il lui suffira de s'éloigner un peu de ce faubourg bruyant, de monter la rue de Condé et de gagner, proche les Fossés M. le Prince, la rue de Vaugirard. Au lieu dit de *Bel Air* se trouve un cabaret tenu par un sieur Bon Puys ou Le Puys (1). C'est un endroit plaisant. Au-delà des murs

(1) Ce Cabaret du *Bel-Air* dont les savants annotateurs des *Historiettes de Tallemant* — Monmerqué et Paulin Paris — ont cru découvrir rue d'Enfer-Saint-Dominique (avant les démolitions du dernier siècle), d'anciens vestiges, était situé réellement, au lieu dit de Bel Air, sur l'emplacement actuel d'une des premières maison de la rue de Vaugirard, côté méridional, au n° 14 ou 16 de cette rue. Il était mitoyen de l'hôtel de Condé, lequel s'étendait sur le territoire qu'occupe maintenant le théâtre de l'Odéon. De l'autre côté de la rue, s'élevait le Jeu de Paume du Bequet — désigné encore sous ce nom, Jeu de Paume de Bel Air — ainsi que diverses mai-

de la ville, la campagne s'étend à perte de vue, bornée sur la droite par les jardins du Luxembourg. L'hôte est accueillant ; ses filles sont aimables. Arrêtons-nous un instant. Dans la grande salle, on fait musique. Ce n'est plus le public grossier du *Riche Laboureur*, c'est un monde quasi-galant et spirituel. Voici, dans le fond Madame de Saintôt et ses filles ; l'une d'elles, l'aînée, fort brillante bien que très jeune, voisine avec M. de Benserade (1). Il faut voir l'air tendre et apprêté que prend ce dernier, pour annoncer à celle-ci l'ouverture de la foire Saint-Germain. N'a-t-on point donné à entendre que Benserade avait été fort épris de cette agréable

sons d'habitation parmi lesquelles se trouvait celle de Jean Patru. On lit, dans le remarquable ouvrage de Charles Nuitter et Er. Thoinan, *Les Origines de l'Opera français* (Plon, Nourrit et Cie, 1886, in-8°) cette note significative : « Le côté opposé de la rue de Vaugirard faisait partie à l'origine d'un territoire appelé Bel-Air au seizième siècle, et qui s'étendait le long de la rue appelée plus tard des Fossés Monsieur le Prince. Une des maisons construites en face de la maison Patru avait même nom Bel-Air, et il est vraisemblable que c'est, sinon dans cette maison, au moins dans le voisinage, que se trouvait le Cabaret de Bel-Air, tenu par le beau père de Lambert ». Ce qui confirme notre opinion touchant l'emplacement du Cabaret de Le Puys, logis même de notre poète, c'est que ce dernier, dans une de ses poésies, nous fait connaître le désagrément qu'il avait du voisinage de l'hôtel de Condé. Voir dans la *Musette* de 1647, p. 8 de notre édition, le sonnet intitulé : « Sur un Cabinet en saillie que fit faire M. le Duc d'Enghien et qui offusquait celuy de l'auteur ». On remarquera en lisant les derniers vers de cette pièce que Dalibray n'avait guère de chance dans le choix de ses habitations. Peut-être ne savait-il point, en abandonnant le *Riche Laboureur*, qu'il quittait le bruit pour l'ombre.

(1) De son mariage avec le trésorier de France à Tours, Mme de Saintôt avait eu deux filles. La première, Anne, épousa André, sieur de Givry, l'autre, Catherine, devint la femme de Charles le Sesne du Mesnillé. Toutes deux, si l'on en croit le Pailleur, étaient bonnes chanteuses (Cf. Epître à Dalibray, insérée dans les *Vers Bachiques* de ce dernier, ed. des *Œuvres poetiques* de 1653, p. 126).

personne (1). Plus loin, Pailleur, dont la vue s'obscurcit (2),

(1) « Au sortir du collège de Navarre, écrit Tallemant des Reaux, Benserade devint amoureux de la fille aînée de Mme de Saintôt ; il n'estoit pas mal avec la demoiselle, mais la mère les chicanoit ; et quand ils se trouvoient chez elle le soir, l'un auprès de l'autre, pour les empescher de chuchotter, elle mettoit un siège entre deux avec un flambeau dessus. Chabot en conta aussi à cette fille et ce fut contre luy que Benserade fit cette pièce où il y a :

Il est sot et me fait ombrage
Car elle est sotte comme lui. »
(*Historiettes*, ed. citée, VI, p. 126).

(2) Ce le Pailleur dont le nom revient sans cesse parmi les « goinfres » fut un des plus brillants esprits de son temps. Il avait été lié avec le Président Pascal, père du celèbre écrivain. Maucroix lui adressa une curieuse épître où il le qualifie de mathématicien et Dalibray lui dédia, sous le nom de Tircis, la *Musette* de 1647. Sur le tard, il faillit devenir aveugle. Sa mort date de 1651. Il était le voisin du cabaretier Le Puys, et partant, de notre poète. Tallemant a laissé quelques notes curieuses sur ce personnage. Nous en détachons les lignes suivantes : « Le Pailleur étoit filz d'un lieutenant de l'election de Meulan. Il estudia jusqu'en logique ; il escrivoit bien : on le met aux Finances ; le voilà petit commis de l'Espargne. Il ne put souffrir les pillauderies qu'on y faisoit, car on grivelloit sur les pensions qui s'y payoient. Il se retira chez le feu president l'Archer, pere du dernier mort ; il estoit un peu son parent. Le Pailleur sçavoit la musique, chantoit, dansoit, faisoit des vers pour rire ; il chanta quatre-vingt-huit chansons, pour un soir de Carnaval. Il fit la desbauche à Paris assez long-temps... Il alla avec le Comte (Saint-Brisse) voir le mareschal de Themines, alors gouverneur de province. La Mareschale le prit en amitié ; il estoit gay, il faisoit des ballets, et mettoit tout le monde en train ; elle luy demanda s'il voudroit estre intendant du Mareschal ; il ne le voulut pas, car il dit que c'estoit la mer à boire que d'entreprendre de mettre de l'ordre dans cette maison. Le Mareschal mourut à Paris ; le Pailleur y estoit revenû. La Mareschale le pria d'aller avec elle en Touraine... Il y fut et elle jura qu'elle ne s'y estoit pas ennuyée un moment... Le Pailleur estoit de si belle humeur, avant que la gravelle dont il fut travaillé quand il vint sur l'âge, le tourmentast, que le messager de Rennes à Paris, le vouloit mener pour rien, à cause qu'il avoit tousjours fait rire la compagnie depuis là jusqu'à Paris, etc... » (*Histor.*, IV, éd. citée). On trouvera à l'appendice du présent ouvrage, de curieuses pièces burlesques de le Pailleur que nous avons extraites des Ms. Conrart.

Faret et Dalibray forment un groupe des plus animés. On attend Saint-Amant, mais sans montrer aucune impatience, l'auteur de la *Solitude* (1) ne faisant, depuis peu, que de rares et courtes apparitions. Soudain un silence. La fille de l'hôte de céans chante un des airs à la mode. C'est une pièce de notre auteur, mise en musique par le petit Michel et qui se peut retrouver dans un recueil de Sercy, publié en 1661.

Je ne vous quitte point pour quelque amour nouvelle
Rien ne peut reparer les biens que j'ai perdus,
Vostre beauté, Phyllis, m'apprit d'estre fidelle
Et vostre cruauté m'apprend à n'aimer plus (2).

Ce petit Michel dont la fortune sera soudaine, et, qui épousera la fille de Le Puys, n'est autre que le fameux Lambert, célébré par Boileau. Venu à Paris dès le jeune âge, il balancera, grâce à sa méthode de chant et à ses agréables compositions, les plus célèbres maîtres du temps. Sa vogue sera telle que les bonnes compagnies se le disputeront et que le Cardinal (lisez Richelieu), le mandera à Ruel pour le faire ouïr à Madame d'Aiguillon (3).

(1) *La Solitude*, ode, avait paru avant 1625 (Sans lieu, ni date, in-12). Dalibray en a fait sous ce titre, *L'horreur du Désert*, une imitation qui ne compte point parmi ses meilleurs poèmes.

(2) *Recueil des plus beaux airs qui ont esté mis en chant*, première partie, p. 192.

(3) Ce fut une existence singulièrement mouvementée que celle de ce musicien. « Lambert est de Champigny, écrit Tallemant des Reaux ; il estoit enfant de chœur à Champigny mesme, où il y a une Sainte Chapelle, quand Moulinié qui estoit maistre de la musique de Monsieur, le prit et le fit page de la Musique de la Chambre... » Peu après, ayant quitté la livrée, il se prit à « estudier soigneusement et à chanter et à composer... » On l'appelloit le petit Michel, le petit maistre, Champigny et Lambert. Cette série de noms et de surnoms n'était pas sans prêter à la confusion, de sorte qu'il y eut un jour une plaisante dispute. Des femmes faillirent se prendre aux cheveux sur ce que l'une disoit que Lambert chantoit mieux que

Sur le tard, après une existence desordonnée et mille pérégrinations, il mariera son unique enfant, créature avenante, habile à la danse autant qu'au clavecin, avec Jean-Baptiste Lulli (1).

Ainsi, dira-t-on avec le vicomte de Gaillon, ce cabaret du *Bel Air*, où s'attabla notre poésie altérée du XVIIe siècle, aura été encore le berceau de notre musique.

A en juger par le ton des productions émanant de ce lieu, l'art savait alors s'accommoder de la fantaisie et la littérature ne repugnait point à exprimer des mœurs faciles.

Ecoutons Dalibray :

O Bel Air ! qui reçus ce nom de la nature
Pour la serenité que te garde le Ciel
Tu l'obtiens maintenant et sans te faire injure
Des airs de cette fille et du petit Michel.

Bon-Puis est-il vraiment ce bon hoste d'eslite,
Puisque chez luy, bien mieux qu'au puis de Democrite,
Dans le fond d'une tasse on rencontre le vray.

personne, alors que les autres prétendaient que le petit Michel ou bien Champigny étaient plus estimé que celui-là. Point débauché, mais aussi peu soucieux de sa fortune que de son avenir « il estoit toujours de ça et de là, en parties où il ne gaignoit rien, et comme il promettoit à tout le monde, il manquoit aussi à tout le monde. » Le Cardinal, sur la demande de Madame d'Aiguillon, fut cause qu'il conclut son mariage avec la fille de Le Puys. Sa femme etait dit-on assez enjouée, ce qui ne l'empêcha pas de mourir de chagrin trois ou quatre ans après s'être fait épouser. Aussi, a-t-on dit que Lambert ne la traitait pas bien. Lambert obtint de bons bénéfices tant de M. de Lisieux que de M. de Langres. Il mourut à Paris en 1696, à l'âge de 86 ans. Titon du Tillet, dans sa *Description du Parnasse François*, nous a laissé une excellente notice sur ce musicien. On y apprend, entr'autres choses, qu'on trouve des airs de Lambert à deux, à trois, à quatre parties, avec la basse continue, dans un Recueil imprimé chez Christophe Ballard en 1689.

(1) Cf. *Historiettes*, ed. citée, t. VI, p. 202.

Puisse-t-il donc tousjours preparer la grillade,
La tranche de jambon avecques la salade,
Pour Pailleur, Bensserade et le gros Dalibray (1).

*

Telles étaient les préoccupations des Muses avant 1650. Rien des soucis d'une fâcheuse réthorique n'avait assombri la sérénité des poètes. La tradition des Villon, des Rabelais, des Clément Marot se conservait intacte. Quelques années encore, hélas ! et le Cabaret du *Bel-Air*, refuge d'une vivante génération d'artistes et de rimeurs, allait, comme tant d'autres choses, disparaître de la mémoire des hommes. A tel point, que l'histoire de Paris ignora jusqu'à ce jour le lieu de son emplacement. Encore l'a-t-on confondu parfois avec le jeu de Paume du Bequet où s'ouvrit, en 1670, notre seconde salle d'Opéra (2). Il ne restait plus rien de son ancien prestige, ses habitués étant morts ou dispersés, lorsque la vogue consacra la manière de Boileau. Ainsi, le goût des ariettes et des madrigaux de Michel Lambert n'offrit bientôt plus que la matière d'un chapitre inédit de notre histoire musicale quand les violons du Roi attaquèrent les grands airs de Lulli.

Il semble que Dalibray ait prévu une telle disgrâce. Son œuvre est pleine de menus faits qui retiennent notre attention. On regrettera néanmoins qu'il ne nous ait pas laissé

(1) Ed. de 1653, Vers bachiques, *Sur le mouvement de la Terre*, sonnet XXXI.

(2) Nous croyons avoir suffisamment éclairé ce point douteux dans notre note 1 de la page XXI. On trouvera des renseignements curieux sur le *Jeu de Paume du Bequet*, dans l'ouvrage de Ch. Nuitter et Thoinan : *Les origines de l'Opéra français*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1886, in-8°.

des témoignages plus sûrs et des renseignements plus précis. Doit-on s'en prendre à son insouciance plutôt qu'à la médiocrité de son destin ? Que retenir au cours de ces deux ouvrages la *Musette* de 1647 et les *Œuvres poétiques* publiées en 1653 ? Les allusions y sont nombreuses, sur son entourage et sur lui-même, mais comment retrouver toutes les particularités qui inspirèrent sa verve bouffonne. Doit-on croire ses moindres propos, et, à l'occasion, retenir qu'il eut un procès interminable (1) et des amours déçues ? Il écrivit souvent, pour ses amis, de longues épitres, mais il sacrifia tout à la plaisanterie.

Jusqu'ici nous avions cru que ses contemporains nous éclaireraient sur son passé. Hélas ! il n'en est rien et pour qui connait par le menu la littérature du XVIIe siècle, il n'y a point lieu de s'étonner de l'indigence documentaire des vers galants et des épistoles. Les correspondances de Chapelain, de Voiture, de Saint-Amant, de Guy Patin, pour ne citer que celles-là, sont muettes en ce qui le concerne, et d'autre part, les anecdotiers sacrifient trop souvent à la forme pour que l'on songeât à leur emprunter quelque trait. Je ne sais si on l'a remarqué déjà, mais il me semble que les lettres du XVIIe siècle sont plus souvent des leçons d'éloquence que des témoignages de mœurs. Seuls les papiers de Conrart renferment des détails curieux (2), mais comme ils n'ajoutent rien à ce que nous savons, force nous est de les écarter. On y surprend néanmoins que le poète fut lié avec Jean de Montereuil (3) et l'abbé d'Aubignac (4) et qu'il occupa

(1) Voir Ed. de 1653, Vers satyriques, p. 5.

(2) Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. 4127.

(3) Voir dans le même Ms., pp. 351-352, un douzain « de M. de Montereul à M. le Pailleul (*sic*) ». Cette petite pièce est suivie

ses loisirs à échanger maints propos avec bon nombre d'écrivains précieux.

Ajoutons que là, comme partout ailleurs, il ne cesse de se montrer tel que nous le connaissons, c'est-à-dire franc de propos et d'humeur joyeuse. Il avait, a-t-on dit, la raillerie facile et il a plus fait par sa bonhommie pour nous révéler les petits côtés d'une époque qu'aucun des burlesques qui éclipsèrent sa réputation. Personne ne songea à s'en offenser, hormis Pierre de Montmaur, professeur royal en langue grecque, contre lequel il écrivit d'une pointe acérée soixante-treize épigrammes (1). On a gardé longtemps le souvenir d'une telle plaisanterie, et Gilles Ménage, qui se souciait de faire état d'esprit en répétant les bons mots de ses confrères, l'en a loué en divers endroits. Aussi était-il de bon ton de ne point ménager les sarcasmes à ce Montmaur dont la réputation de goinfrerie, autant que la causticité, défiait les plus hardis satyriques (2). A l'heure où il ne nous reste pour

d'une épitre envoyée de la campagne, dont nous extrayons les quatre vers suivants :

Le meilleur de tous les humains
D'Alibray te baise les mains
Le sage Conrart fait [d]e même
Qui n'eut onc le visage blême.

(4) Du même Ms., p. 373. « A Monsieur Hedelin, abbé d'Aubignac » [par Pailleur].

(1) Elles parurent pour la première fois vers 1643 avec ce titre : *Métamorphose de Gomor en marmite* (figure gravée représentant Gomor en marmite, avec au dessous : Né pour marmite) s. l. n. d. in-12 de 24 pp. (non compris le titre). On les trouve réimprimées dans les *Œuvres poetiques* de 1653 (Vers satyriques, *l'Antigomor*), pp. 42 à 99, ainsi que dans le Recueil de Sallengre publié en 1715. (Voir note 1 de la page suivante.)

(2) Pierre de Montmaur, ancien élève des Jésuites, avait été successivement régent à Périgueux, professeur de grammaire à Rome,

juger d'une telle querelle qu'un gros recueil de facéties publié par Sallengre (1) et divers opuscules peu divertissants,

charlatan, vendeur de drogues à Avignon, avocat et poète. Il succéda à Jean Goulu dans la chaire de langue grecque au Collège Royal. Ce n'était point seulement un goinfre, c'était un pédant irascible. Il fut poursuivi de la haine de ses contemporains à tel point que non seulement on le perdit de réputation dans l'esprit public, mais qu'on voulut attenter à ses jours. Accusé de crime sur la personne d'un portier du Collège Boncour, il fut emprisonné. A peine avait-il pu se laver d'une telle calomnie qu'on le chargeait de tous les vices, y compris celui de pédérastie. Il mourut en 1648, à l'âge de 74 ans.

(1) *Histoire de Pierre de Montmaur, Professeur Royal en Langue Grecque dans l'Université de Paris*, par M. de Sallengre. A la Haye, chez Chr. Van Lom, P. Gosse et R. Alberts, 1715, 2 vol. in-12. C'est un recueil de tous les factums publiés contre le célèbre parasite. En voici succinctement le contenu. Tome I : I. *Macrini Parasitogrammatici Hempepa ad Celsum* (La journée de Montmaur), par Charles Féramus. — II. *Vita Gargilii mamuræ Parasitopædagogi scriptore Marco Licinio* (La Vie du Parasite Montmaur, etc.), de Ménage. — III. *Gargilii macronis Parasitosophistæ Metamorphosis* (La Métamorphose de Montmaur en perroquet, par le même. — IV. *Attici secundi G. Orbilius misca sive Bellum Parasiticum* (La Guerre Parasitique), par Jean François Sarrasin. — V. *Monmori Parasitosycophantophislæ* (ou la Marmitodeification de Montmaur), pièce anonyme. — VI. *Metamorphosis Parasiti in Caballum* (Métamorphose de Montmaur en cheval), par Abraham Remi. — VII. *Monmori Rhetoris de Auctorum satyrâ et Janitorum fuste Conquerantis Umbra*, pièce d'auteur inconnu. — VIII. *Julii Pomponii Dollabellæ in Pamphagum Dipnosophistam*, par Jean Simon. — IX. *Basilii Storgæ in Bratidium Epigramma.*, pièce d'auteur inconnu. — X. *Marci Natalis in Suillium cupiennionem ad Sextum Epigrammata*, attribué à Abraham Remy ou à Jean Sirmond. — XI. *Jani Ursini Mantuani Elegia in Porcium Latronem*, pièce d'auteur inconnu. — XII. Deux Epigrammes lat. d' « Horatius Gentilio », auteur déguisé. — XIII. *Funus Parasiticum sive L. Biberii Curculionis Parasiti Montualiva*, etc. (L'enterrement parasitique), par Nicolas Rigault, conseiller au Parlement de Metz. — XIV. *Nænia in funere Parasiti Becodiani decantala*, pièce funèbre d'auteur inconnu. — Tome II : XV. *Testament de Goulu*, par Jean François Sarrasin. — XVI. *Requête de Petrus Montmaur, profess. du Roi en Langue Hellenique a Nosseigneurs du Parlement*, par Simon Valebert. — XVII. *L'antigomor*, suivi de

il est difficile de savoir comment débuta cette guerre d'épigrammes. Ce fut, croyons-nous, en 1636, peu après l'arrivée à Paris du célèbre parasite dont la jeunesse, partagée entre les hasards de divers états, n'avait été qu'une suite de tribulations (2). Charles Feramus, avocat au Parlement de Paris, entra le premier en lice avec un factum en vers latins intitulé : *La journée de Montmaur*. Plus tard, tout le monde s'en mêla et il n'est point d'obscur rimeur qui n'apportât une contribution quasi poétique à cette réjouissance générale. Après Malleville, Furetière, Scarron, l'abbé La Mothe Le Vayer, Sarrazin — lequel grossoya *le Testament de Goulu* — et Martin Pinchesne qui écrivit cinq rondeaux et une épitaphe (1), on vit Balzac jeter dans la mêlée cette page sans agrément et sans sel : *Le Barbon*. On se fut lassé d'une plaisanterie qui durait trop si notre Dalibray n'eut réussi à mettre quelque gaieté là où des cuistres s'exerçaient lourdement. On ne sait si ce fut une fin heureuse, mais il est probable que seules ses petites pièces pleines de malice, échappèrent à la vengeance de Montmaur. Par tempérament autant que par goût, le poète avait eu conscience des faiblesses de son adversaire. Le goinfre était désarmé par celui-là même qui avait fait vœu de beuverie et de goinfrerie.

la Métamorphose de Gomor en Marmite, par Vion de Dalibray. — XVIII. *Le Barbon*, par Guez de Balzac. — XIX. *Le Parasite Mormon, histoire comique*, de l'abbé La Mothe le Vayer, fils du célèbre écrivain de ce nom. Nous n'avons pas compris parmi ces pièces burlesques les œuvres de Montmaur; on les trouvera insérées, en manière de plaisanterie, dans le tome I. Elles sont accompagnées de notes malicieuses d'Adrien de Valois.

(1) *Poesies heroïques de Pinchesne*, Paris, Cramoisy, 1670, pp. 171, 350 et ss.

*

Bien que ses poèmes aient mérité l'estime des lettrés et qu'après la publication de la *Musette*, en 1647, Dalibray préparât le recueil de 1653, il ne semble pas qu'il ait gardé jusqu'à ses derniers jours l'esprit qui anima ses premières compositions. Soit que des déceptions aient été s'ajouter à diverses pertes qu'il avait faites dans la personne de quelques-uns de ses meilleurs amis — Pailleur était mort en 1651 — il paraît avoir douté quelquefois de ses principes épicuriens. Sa fin fut obscure et l'on ne saurait la dater si Du Pelletier n'y faisait allusion dans cette épigramme publiée en 1653 par la veuve G. Loyson :

J'ay toujours estimé les vers de ta façon
De ton style coulant mon âme fut eprise ;
D'Alibray, tu vivois en genereux garçon,
Mais si j'aymay tes vers, j'aymay mieux ta franchise (1).

Ainsi donc il n'avait pas vu finir l'année où paraissait le second recueil de ses *Œuvres poétiques*.

Chose singulière, à l'heure où l'on imprimait ses dernières productions, le silence se faisait autour de lui. Il dura deux siècles et demi ; il durerait encore si, secouant la poussière des vieux livres, nous n'avions songé à faire un choix parmi les feuillets jaunis de son œuvre.

Enfin, rien ne marquerait sa dernière étape, ni même son changement d'humeur, si l'on ne prenait souci de ses vers moraux et chrétiens. Ils sont insérés à la fin de son volume de 1653, comme pour clore par une pensée profonde ce livre où tant de pages profanes sont brochées. Soudain, le libertin est revenu à la tradition de ses ancêtres. Une fois

(1) *Nouveau Recueil de poesies.*

encore, la poésie bachique, satyrique et amoureuse, n'a point fait obstacle à la pénitence.

Entre l'heure suprême où la vie va lui échapper et cet autre instant de l'année 1632 où, selon les pièces d'archives, il avait été sollicité en vain de remplir la charge de lieutenant général au bailliage de Meulan, qu'on n'avait cessé de se transmettre dans la famille (1), que s'est-il donc passé ?

Nous ne connaissions de lui que le gai compagnon, insouciant, libre de toute entrave, détaché de tout devoir ; celui-là dont Bruzen de la Martinière (2) a dit qu'il ressemblait à Diogène par bien des endroits ; nous ignorions même si ce désabusé de Vénus, ce déserteur de Mars qui ne garda du métier de soldat que l'amour de la soupe, fut réellement, — comme l'a écrit un de ses biographes (3) — auditeur à la Chambre des comptes, et voilà que soudain un autre homme nous est révélé.

Certaines natures, et elles sont peu rares parmi les poètes, offrent des ressources que nous ne leur supposerions point. Mystère impénétrable de l'âme ! Un événement qui se déroule, un heurt à ces existences fragiles et elles remontent à leur

(1) Cette charge se trouvait alors vacante, le dernier titulaire, Antoine Vion étant sur le point de mourir, et son fils Antoine d'Herouval (celui-là même qui se rendit célèbre par ses travaux d'érudition) ne pouvant, en raison de son jeune âge, la remplir à son tour. L'acte de vente fut passé au profit de Vion de Dalibray, par Me Pollart, notaire royal à Poissy, le 19 juillet 1632, mais celui-ci n'en prit point possession et l'office de généralité fut acquis par M. de Blois, le 29 du même mois (Voir les Preuves de l'Histoire du Vexin).

(2) *Nouveau recueil des Epigrammatistes françois anciens et modernes*, Amsterdam, 1720, t. I, p. 225.

(3) Vicomte de Vion de Gaillon : *Charles de Vion, sieur de Dalibray*, Bulletin du Bibliophile, mai-juin 1853, p. 261.

source, s'inquiètent de leur origine, de ce qui les créa. N'est-ce point le cas de Dalibray lorsqu'il s'écrie :

Songe, songe Mortel que tu n'es rien que cendre
Et l'asseuré butin d'un funeste cercueil,
Porte haut tes desseins, porte haut ton orgueil,
Au gouffre du neant il te faudra descendre (1).

Plus rien dans sa mémoire ne subsistait des anciennes débauches quand il recueillait ces vers. Toutes les santés portées au Cabaret du *Riche Laboureur* ou du *Bel Air*, en l'honneur de joyeux convives, étaient désormais oubliées. Un poète nouveau apparaissait qui se détachait du passé.

Qu'est-ce que d'estre un but de douleur ou de joyes ?
Ce sont divers sentiers, ce sont diverses voyes
Qui se rassemblent tous pour conduire à la mort (2).

Mais, dira-t-on, ce ne furent peut-être là que des mots sans importance dont le mérite tient uniquement à notre goût ou encore à notre scrupule littéraire. La postérité l'eut ainsi jugé qui eut pris en souci cet enfant des Muses. Il est probable alors que nous ne garderions de lui que le souvenir d'un poète léger, impropre à toute édification. Il demeurerait ce qu'il devrait être, ce que nous voudrions qu'il fut, un des derniers représentants de cette poésie badine ou burlesque qui s'accommoda si mal des fastes de Louis XIV. Sa place serait, non loin de Furetière, entre Scarron et Saint-Amant. Ainsi demeurerait réalisé le vœu qu'il forma quelque jour en adressant au bon gros auteur de la *Crevaille* ce sonnet extrait de ses Vers héroïques :

Cher et parfaict amy qui vis naistre ma Muse (3),
Et qui de tes conseils la daignas secourir,
Je voudrois par mes vers t'empescher de mourir.
Mais comment te donner ce que l'on me refuse ?

(1) *Œuvres poetiques*, 1653, Vers moraux, p. 6.
(2) Ibid., p. 11.
(3) *Œuvres poetiques*, 1653, Vers héroïques, p. 52.

Pour servir ses amis en des soins importants,
Nul ne monstra jamais d'affection si prompte ;
Jamais nul plus à gré n'y prodigua son temps,
De qui seul toutesfois l'avarice est sans honte :

Quoy qu'il arrive donc, je te rends ce devoir
Et commettrois un crime, et trop lasche et trop noir,
En taisant des vertus dignes de tant de gloire :

Si je vis, tu pourras revivre avecques moy,
Si je meurs (et cecy dois-je bien plustot croire)
Je me consoleray de mourir avec toy.

Plaise à Dieu que l'écho d'une telle prière soit enfin entendue de ceux-là qui se piquent de ne point méconnaître les jeux du Parnasse !

AD. VAN BEVER.

Châlet des Clayes, 28 janvier 1906.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES DE CHARLES VION DE DALIBRAY (1)

— *Histoire des Advantures de Fortunatus, nouvellement traduit de l'Espagnol en François.* A Rouen, chez Jacques Cailloüé, 1626, in-8°, avec privilège du Roy (7 ff. non chiffrés au début ; 388 pp. et 5 ff. non chiffrés pour *Table*). (Un exempl. à la Bibliothèque Nationale.)

Il existe un grand nombre de réimpressions de cet ouvrage. Outre celle de Rouen, 1670, in-12, citée par Brunet, nous signalerons celle-ci, plus complète que les précédentes : *Histoire comique ou les aventures de Fortunatus, trad. nouvelle reveuë, et augmentée en cette derniere edition d'une lettre burlesque de M. d'Alibray* (2). A Lyon, chez Jean Champion et Christophle Fourmy, 1655, in-12 (8 ff. non chiffrés et 245 pp.). (Biblioth. Nat. : Y² 12562, et Arsenal : B. L. 17672.)

(1) Nous avons adopté pour cette bibliographie l'ordre chronologique de publication.

(2) C'est le texte de la *Lettre à Polyanthe* (voir ce titre p. XXXVII.)

— *L'Aminte du Tasse, pastorale, traduite de l'italien en* [vers] *françois* (1). A Paris, s. n. d'ed., 1632, in-8°, avec privilège du Roy. (Figures). La dédicace de cet ouvrage fort rare (nous n'en avons trouvé aucun exemplaire dans nos fonds publics) est signée « Charles Vion, Ecuyer, Seigneur de Dalibray. »

— *La Pompe funebre, ou Damon et Cloris, pastorale.* A Paris, chez Pierre Rocolet, 1634, in-8°, avec privilège du Roy (2). Cette pastorale traduite en vers français de l'italien de Cesar Cremonin, est précédée d'un épître à Mme la Baronne de Chandolan signée Dalibray, et suivi de *La Reforme du Royaume d'Amour, intermedes representés avec la Pastorale* (20 ff. non chiffrés, 183 pp. plus 29 pp. chiffrées de 1 à 29). (Arsenal : B. L. : 10 193bis.)

— *Le Torrismon, tragédie par le Sieur Dalibray.* A Paris, s. n. d'edit., 1636, in-4°, avec privilège du Roy (24 ff. non chiffrés, 119 pp.). C'est une traduction en 5 actes, et en vers, du Tasse. (Arsenal : B. L. 10193).

— *Le Soliman, tragi-comédie.* A Paris, chez Toussainct Quinet, 1637, in-4°, avec privilège du Roy (2 ff. non chiffrés, 112 pp.). Traduction en 5 actes, et en vers, d'une œuvre du Comte Bonarelli.

(1) Cf. Goujet : *Biblioth. franc.*, VIII, pp. 48-49 et 451 ; et Beauchamps : *Recherches sur le Théâtre,* etc.

(2) On consultera utilement sur cette traduction, le remarquable ouvrage de M. Jules Marsan : *La Pastorale dramatique en France à la fin du* XVIe *et au commencement du* XVIIe *siècle.* Paris, Libr. Hachette, 1905, gr. in-8°.

— *Les Lettres d'Antonio Perez, autres-fois secretaire d'Estat du Roy Catholique Philippe II, Escrites à diverses personnes depuis sa sortie d'Espagne.* A Paris, chez Toussainct Quinet, 1639, avec privilège du Roy. (Bibl. Nat. : Z. 32 368.)

— *L'Arbre triste, métamorphose* (s. n. d'auteur). Paris, Toussainct Quinet, 1640, in-4° de 2 ff. non chiffrés et 14 pp. (Bibl. de l'Arsenal, B. L. 8473). Le texte de cette pièce se retrouve dans les *Œuvres poétiques* de 1653 : Vers héroïques.

— *Métamorphose de Gomor en marmite* (Figure gravée sur le titre représentant Gomor en marmite, avec au-dessous : *Né pour marmite*). S. l. n. d. (vers 1643), in-4° de 24 pp. (non compris le titre). (Bibl. Nat. : Z. 865.) Réimpression dans les *Œuvres poétiques* de 1653 et dans l'ouvrage de Sallengre : *Histoire de Pierre de Montmaur*, etc. A la Haye, chez Chr. Van Lom, P. Gosse et R. Alberts, 1715, 2 vol. in-12.

— *Lettre à Polyanthe* (titre de départ). S. l. n. d. (vers 1643), in-4° de 16 pp. Cette pièce se trouve réimprimée dans les *Œuvres poétiques* de 1653 (Vers Satyriques) ainsi que dans l'*Histoire comique ou les Aventures de Fortunatus*, publiée à Lyon en 1655.

— *Tarquin le Superbe, avec des considerations politiques et morales sur les principaux evenements de sa vie. Traduit de l'Italien du marquis de Malvezzi.* A Paris, chez Jean le Bouc, 1643, avec privilège ; in-12 (4 ff. non chiffrés, 204 pp., plus 1 ff. non chiffré pour le privilège). Cette traduction ne porte pas le nom de Vion de Dalibray, mais son attribution ne

saurait faire aucun doute. Voir dans les *Œuvres poétiques* de 1653, p. 104 des Vers Héroïques, le sonnet portant ce titre : *A une tres-vertueuse Dame en luy envoyant la version du Tarquin de Malvezzi.*

Barbier, dans son Dictionnaire des Anonymes, indique deux réimpressions de cet ouvrage : l'une datée de 1644, l'autre de 1650, in-12.

— *La Musette D. S. D.* (du sieur Dalibray). Paris, Toussainct Quinet, 1647, in-12 (2 ff. non chiffrés, 184 pp., plus 1 ff. pour le privilège). Quoiqu'aient prétendu quelques bibliographes, cet ouvrage n'a point été réimprimé dans les œuvres poétiques postérieures. Seules, 11 pièces ont pris place (non sans variantes) dans le Recueil de 1653.

— *L'Examen des Esprits pour les sciences, ou se monstrent les differences d'Esprits qui se trouvent parmy les hommes, et à quel genre de science chacun est propre en particulier. Composé par Jean Huarte, Médecin Espagnol, Nouvellement traduit suivant l'ancien Original, et augmenté de la derniere Impression d'Espagne.* A Paris, chez Jean Guignard, 1650, avec Privilège du Roy, in-8° : 39 ff. non chiffrés au début (Epitre au Roy signée Dalibray ; Au Lecteur ; A sa majesté Catholique [Philippe II] ; Preface de l'auteur et Table), 825 pp. et à la fin, 12 ff. non chiffrés (Notes, Extraict du Privilège du Roy et Erratum). Cet ouvrage a été réimprimé onze ans plus tard. A Paris, chez Charles de Sercy, 1661, avec privilège du Roy, 28 feuill. non chiffrés au début, 650 pp. et à la fin, 11 ff. non chiffrés (Le privilège du Roy, de cette édition a été délivré à Jean Guignard qui l'a passé à Charles de Sercy).

— *Les Œuvres poëtiques du Sr Dalibray, divisées en vers bachiques, satyriques, héroïques, amoureux, moraux et chrétiens.* A Paris, chez Antoine de Sommaville [ou Jean Guignard] (1), 1653, in-8 (Titre. *Vers bachiques :* 132 pp. ; *Vers satyriques* : 3 ff. non chiff., 114 pp. ; *Vers héroïques :* 104 pp. ; *Vers amoureux :* 160 pp. ; *Vers moraux :* 104 pp. ; *Opuscules chrestiens :* 96 pp.). Le permis d'imprimer, délivré à l'auteur, est daté du 18e jour de Mai 1646. Le poète attendit donc près de sept années avant de publier son livre. Cela permet de supposer qu'il n'avait nulle hâte de répandre ses vers et que peut-être bien cette édition n'est qu'un Recueil posthume (2). (Un exempl. à l'Arsenal [sous la marque de Sommaville], B. L. 6805).

— *L'Amour divisé, discours academique, ou il est prouvé qu'on peut aimer plusieurs personnes en mesme temps egalement et parfaitement. Dedié aux Dames.* A Paris, chez Antoine de Sommaville, 1653 (13 ff. non chiffrés ; 168 pp.). Lettre à trois Dames, signée Dalibray. Privilège daté du 20e jour d'Avril 1651. *L'Amour divisé* est une traduction libre d'un ouvrage du Comte Bonarelli. (Un ex. à l'Arsenal : B. L. 6805). Il existe à notre Bibliothèque Nation., sous la cote

(1) Un ex. avec la marque de Guignard appartenait au bibliophile Turquety.

(2) On lit dans le catalogue Pixérécourt, sous le n° 886 : *Vers Satyriques* (attr. à Ch. Vion d'Alibray), s. l. n. d. in-8° (avec des notes manuscrites du savant professeur E. S. Simon de Troyes). Nous n'avons, à notre grand regret, pu découvrir ce curieux volume, mais il est hors de doute que c'est là un extrait du Recueil de 1653. Peut-être Dalibray avait-il fait imprimer, pour quelques amis, une ou plusieurs parties de ses productions lesquelles, réunies, devaient former le Recueil de 1653. Ainsi notre Biblioth. Nation. conserve un exempl. de *Diverses meditations* dont le texte n'est autre que celui des *Opuscules chretiens* contenus dans le précédent ouvrage.

X. 19244, une reimpression de cet ouvr., publiée en 1661 chez Jean Guignard.

*

Indépendamment des manuscrits Conrart (Bibliothèque de l'Arsenal), et du manuscrit français 17056, de la Bibliothèque Nationale, lesquels contiennent des poésies imprimées dans la *Musette* de 1647 et dans les *Œuvres poetiques* de 1653, on peut lire des vers de Dalibray dans les Recueils suivants : *Recueil de divers Rondeaux*, Paris, Augustin Courbé, 1639 ; *Les Metamorphoses françoises recueillies par M. Regnault*, Paris, Ant. de Sommaville, 1641 ; *Les Chevilles de Me Adam, menuisier de Nevers* (approbation du Parnasse), Paris, Toussainct Quinet, 1644 ; *Nouveau Recueil des Bons vers de ce temps*, Paris, Cardin Besongne, 1646 ; *Nouveau recueil de divers rondeaux*, Paris, Augustin Courbé, 1650 ; *Les Poesies choisies de MM Corneille, Bensserade* (sic), *de Scudery, Boisrobert, Sarrasin, Desmarets, Bertaut, S. Laurent, Colletet, La Mesnardière*, etc., Paris, Charles de Sercy, Ire et IIe partie, 1653 ; IVe partie, 1658, et Ve partie, 1660 ; *Nouveau recueil des plus belles poesies*, Paris, Vefve G. Loison, 1654 ; *Recueil des plus beaux vers mis en chant*, Paris, Charles de Sercy, 1661, et Paris, Ballard, 1668 ; *Recueil des plus belles pièces des Poetes françois*, etc , Paris, Claude Barbin, 1692, tome IV ; *Les doux entretiens du Parnasse*, Paris, Cl. Tupin, 1667, etc., etc.

On nous dispensera de donner le détail de ces pièces, M. Frédéric Lachèvre en ayant fourni une longue et minutieuse description dans sa *Bibliographie des Recueils collectifs de*

Poésies publiés de 1597 à 1700 (II, 231 ; III, 281 ; IV, 92). Il se trouve là quelques pièces nouvelles, mais d'un intérêt trop secondaire pour que nous songions à les signaler à nos lecteurs et à les reproduire dans le présent livre.

AD. B.

LA MVSETTE D. S. D.

A PARIS,

Chez TOVSSAINCT QVINET, au Palais, sous la montée de la Cour des Aydes.

M DC XLVII.

Avec priuilege du Roy.

A TIRCIS (1)

GHER AMY. Voicy tout à la fois les vers que je t'ay envoyez à plusieurs occasions, et que tu as désiré de revoir. J'ay voulu qu'ils fussent accompagnés de quelques autres semblables pour ton plus grand divertisseé ment, et parce que j'en ay veu et reçeu de toy de si beaux en ce genre-là, que je ne doute point que cette sorte de vers ne te plaise, et j'espère que cette petite Muse ou Musette, pour estre petite n'en méritera pas moins ton estime. Il n'est pas des livres comme de nos monnoyes, il suffit qu'ils soient bons sans qu'ils pesent. Les poésies d'Anacreon sont venuës jusques à nous, et l'on void quantité de Madrigaux entre les mains des

(1) Il faut lire : *Le Pailleur*. Voir notre notice.

plus délicats. Aussi est-ce le fait d'un grand Maistre de dire beaucoup en peu de mots. Je ne m'attribuë pas cette loüange, mais du moins n'abusé-je pas trop de la patience du Lecteur. Le mal est que je l'entretiens pas tousjours en termes assez polis ; car nous sommes en un temps ou les habits sont autant considérez que les personnes, et où les plus belles pensées ressemblent à ces femmes qui n'osent paroistre devant le monde, qu'elles ne soient entièrement parées. Il est pourtant difficile de s'ajuster si bien quand on s'habille à la haste, et la plupart de ces vers ayant été faits dans l'occasion, comme tu sçais, tant s'en faut qu'on y doive trouver quelques ornemens à redire, qu'au contraire cette négligence augmente souvent leur grâce et leur naïveté. Si je reconnois que ce que je te donne ait ton approbation et celle de nos amis, je feray voir quantité d'autres pièces qui me restent ; sinon, je les garderay sans regret, comme elles sont composées sans dessein.

T. S. D.

Tirsis, Reçoy ces petits vers.
Coulant d'une veine facile,
Et leur fait trouver un azile
Parmy tous tes Poëtes divers.
Que s'ils n'ont pas mérité place
Au rang de ces doctes Rimeurs,
Mets les y toutesfois de grace,
Au moins, comme les Imprimeurs,
Font entre les mots un espace.

SONNETS

SONNETS

I

Que l'on ne puisse voir nos vers
Que quand nos corps en pourriture
Seront la matière des vers,
Et leur serviront de pasture;

Tirsis, est-ce un de ces advis
Que tu juges qu'il faille suivre,
Et qui, s'ils n'estaient par suivis,
Nous empescheroient de bien vivre.

Depuis que nous ne sommes plus,
Tous ces honneurs sont superflus
Dont nostre ame estoit si ravie.

Et l'on doit faire plus de cas
D'une seule fleur en la vie,
Que d'une couronne au trepas.

II

Gros et rond dans mon Cabinet,
Comme un ver à soye en sa coque,
Je te fabrique ce Sonnet
Qui de nos vanitez se moque.

Dequoy servent ces vastes lieux
Où l'un l'autre on se perd de veuë ?
Ne sçaurions-nous apprendre mieux
A mesurer nostre estenduë ?

Dedans ce trou qui me comprend,
Je suis plus heureux et plus grand
Que si j'occupois un Empire.

J'attains de l'un à l'autre bout,
Et s'il m'est permis de le dire,
J'y suis un Dieu qui remplit tout.

III

SUR UN CABINET EN SAILLIE
QUE FIT FAIRE MONS. LE DUC D'ANGUIEN (1)
ET QUI OFFUSQUOIT CELUY DE L'AUTHEUR.

Dedans un petit Cabinet
Que je remplis de ma personne,
Comme Diogène, sa tonne,
Je compose en paix un Sonnet.

(1) Le duc d'Enghien surnommé *le grand Condé* (1621-1686). Voir pour le sens de ce sonnet notre notice p. XXI, note 1.

Mais quoi, de ma clarté première,
Je ne me voy plus éclairé !
Le Soleil s'est-il retiré !
Qui me derobe la lumière !

Ah je voy bien ce qui me nuit ;
C'est un grand Prince dont le bruit
S'est desjà partout fait entendre :

Mon bonheur estoit sans pareil,
Falloit-il qu'un autre Alexandre
Vint aussi m'oster mon Soleil ?

IV

SUR LE FEU FAIT A LUXEMBOURG POUR LA PRISE DE GRAVELINE.

POURRAIS-JE espérer dans la guerre,
Faveur des Estoilles des Cieux,
Si de celles qu'on fait sur Terre
Je sens l'effet malicieux ?

Au feu qu'on alluma de joye
Chez le victorieux Gaston (1),
L'Estoille dont je fus la proye,
Me brula chausse et hocqueton.

(1) *Gaston J.-B. de France, duc d'Orléans*, fils puiné de Henri IV et frère de Louis XIII. L'accident consigné dans ce sonnet nous reporte à l'année 1644. Un feu de joie avait été tiré dans le palais du héros de Gravelines.

Ma misère n'est pas si grande,
Qu'un nouvel habit je demande
En l'estat où le feu m'a mis.

Mais suffit-il pas à ce Prince
Lorsqu'il prend ou Ville ou Province,
De dépoüiller ses Ennemis ?

V

SUR UNE CEREMONIE FUNEBRE.

QUEL embarras à cette porte !
Que de Suisses à traverser !
Il faudrait pour les enfoncer,
Une prodigieuse escorte.

Dieu mercy, me voila passé,
Plus par faveur, que par mérite,
Nef et chœur, tout est tapissé
Des bandes d'un velours d'élite !

Que de flambeaux brulent en vain !
Que de l'une et de l'autre main
D'Officiers de Cours souveraines !

L'ambitieux amusement !
Mourez-vous moins, âmes hautaines,
Pour mourir si pompeusement ? (1)

(1) Notre poète fait peut être allusion aux obsèques de Henri II, prince de Condé, qui eurent lieu en 1646.

VI

En vain Phœbus me sollicite
A l'ombre de ces rameaux verts ;
Celuy pour qui j'aimois les vers
Erre sur le bord du Cocyte.

Il est mort cet amy fidelle
En la fleur de ses jeunes ans,
Juge et tesmoin des passe-temps
De ma Muse encore nouvelle.

Il est mort et dans cet ennuy
Ma Muse est morte avecques luy,
Heureux de l'avoir peu suivre.

Le Ciel ne me l'a pas permis,
Insensé qui demande à vivre
Il veut voir périr ses amis.

VII

N'use point de tant de prudence,
Amy, j'en parle comme expert,
Le soin trop diligent nous pert
Autant que trop de negligence.

Au Tric-trac de qui la science
Te nuit plus qu'elle ne te sert,
Cent fois pour t'estre trop couvert
As-tu pas perdu ta finance ?

Souviens-toy donc que le hazard
Ainsi qu'au jeu veut avoir part
En tout ce qu'on void sous la Lune,

Et que c'est un précepte à tous,
Qu'il faut donner à la Fortune
Afin qu'elle se donne à nous.

VIII

PHYLLIS, que j'aime ce miroir !
Non point pour sa glace polie,
Non pour l'argent qu'il nous fait voir.
Dont son ébène est embellie.

Non pour ce qu'il rend à mes yeux
Trop esblouys de ta lumière.
Cet éclat vif et radieux
Que tu possedes la premiere.

Non pour ce qu'il sert de conseil
A ce noble et riche appareil
Dont l'aspect t'est une Méduse :

Je le trouve aimable en cecy,
Qu'en t'y voyant, tu vois aussi
Avec ta beauté mon excuse.

IX

On dit que la facilité
Peut rebuter les plus fidelles,
Et que des maistresses cruelles,
Tiennent mieux l'esprit arresté :

Mais Phyllis, cette vérité
Ne doit point s'entendre de celles
Qui, soit faciles ou rebelles,
Forcent d'adorer leur beauté.

Ouy, la rigueur est un remede
Dont une faible beauté s'aide
Contre ceux que sa bonté pert :

L'orgueil en elle est legitime,
Comme en vous Phyllis, c'est un crime
Qui vous nuit plus qu'il ne vous sert.

X

N'ay-je donc pas assez souffert
Dessous les loix de ton Empire ?
Faut-il encore que j'expire ?
Frappe, voilà mon sein ouvert.

Ton secours devoit m'estre offert
Depuis le temps que je souspire,
Cependant au mal qui me pert
Ta fierté devient tousjours pire.

Esperes-tu que nos neveux
Voyant ta rigueur et mes feux,
Disent un jour que tu fus belle ?

Peut-estre on dira seulement,
Damon aimoit fidellement,
Mais Phyllis estoit trop cruelle.

XI

SUR UN DEPART CACHÉ

DAMON

Hé quoi ! sans le faire sçavoir
Fuyr un Amant qui t'adore.

PHYLLIS

Et je fuy ces baisers encore
Qu'exige de nous le devoir.

DAMON

Quelle espérance puis-je avoir
De flechir un cœur qui m'abhorre ?

PHYLLIS

Nulle, le feu qui te devore
Doit ailleurs qu'icy se pourvoir.

DAMON

Si faut-il bien que je te baise.

PHYLLIS

Ces baisers-là n'ont rien qui plaise
Qui se donnent par compliment.

DAMON

Las ! il n'est que trop veritable,
Mais que feroit un miserable
Qui n'en peut avoir autrement ?

XII

SUR UNE HORLOGE DE SABLE

Cette poussiere que tu vois,
Qui tes heures compasse.
Et va recourant tant de fois
Par un petit espace :

Jadis Damon je m'appellois,
Que la divine grace
De Phyllis pour qui je brulois,
A mis en cette place.

Le feu secret qui me rongea
En cette poudre me changea
Qui jamais ne repose ;

Apprends, Amant, que par le sort
L'esperance t'est close
De reposer mesme en ta mort (1),

XIII

Je m'en estois tousjours douté
Qu'elle me seroit infidelle,
Je connus sa legereté
Si tost que je la vy si belle.

Helas que mon cœur agité
Receut une att[e]inte mortelle,
Alors qu'il me fut rapporté
Qu'elle avoit une amour nouvelle.

Maintenant j'y suis resolu,
Je le veux, elle l'a voulu,
Il faut l'arracher de mon ame :

(1) Cette pièce se retrouve dans les *Œuvres poétiques* de 1653 (Vers amoureux, préf. p. 21). Elle appartient au genre dit des « Métamorphoses », fort à la mode au XVIIe siècle. Le sujet de ce poème a été repris par Malleville. Voir dans les œuvres de ce poète (Paris, chez Nicolas Bessin, 1659, in-12, p. 186) un sonnet intitulé : *Sur un Orloge de Sable*, et commençant par ces vers :

La poudre que l'on void en ce verre enfermée,
Fut Olympe, autrefois du monde l'ornement,
Que le Soleil quitta trop infidellement,
Alors qu'un autre objet eut son ame charmée.

On trouvera encore dans la seconde partie du présent ouvrage un autre sonnet sur ce même thème (Cf. Vers amoureux, sonnet I).

Il faut l'esloigner de mes sens ;
Ah ! bon Dieu qu'une belle Dame
Se resouvient peu des absents !

XIV (1)

GRAND Docteur au fait de la Cave
Cher Tirsis (2), qui trinques des mieux,
Sinon quand ton œil bilieux
Sous le mal tient ta soif esclave.

Laisse, laisse ton humeur grave
Et prends de ce jus précieux :
Pour le mieux recevoir des Cieux
La vigne avec ses pleurs se lave.

Fais donc laver ton verre aussi ;
Si ton œil devient obscurcy,
L'eau de la vigne est salutaire ;

Peux-tu jamais mieux t'enyvrer
Qu'alors que du mal qu'il peut faire
Bacchus s'offre à te délivrer ?

(1) Cette pièce se trouve réimprimée parmi les Vers bachiques de l'éd. de 1653, p. 20.

(2) Var. (Ed. de 1653) : *Cher Pailleur.*

XV (1)

Cher Amy, si tu m'en veux croire,
Nous quitterons ces jeunes sots,
Qui ne parlent que de la gloire
Des combats qu'on fait sur les flots.

Eternisons nostre memoire
A vuider un nombre de bros
Si nous sommes gros de trop boire,
Nous en tiendrons plus, estant gros.

Mocquons-nous de cette fumée
Qu'on appelle la Renommée,
Et dont se moque l'Esprit fort.

Un verre plein durant la vie
Est cent fois plus digne d'envie
Qu'un tombeau vuide après la mort (2).

(1) Réimprimé parmi les Vers bachiques de l'éd. de 1653, p.

(2) Voir dans les *Meslanges*, de *Pierre de Ronsard* (Ed. de 1555, f. 43), une *Ode bachique* qui finit sur ces vers :

Il vaut mieux yvre se coucher
Dans le lict, que mort dans la tombe.

On trouve en outre dans le *Parnasse satyrique* de 1623, une pièce anonyme sur le même sujet :

Briffaut, ce bon beuveur, cet esprit tout divin,
Ce suppost de Bacchus ce grand amy du vin,
Se rit à tout propos de ceux-là qui, peu sages,
Vont rechercher la mort dans le milieu des flots ;
Il dit qu'il ne veut pas imiter leurs courages,
Et qu'il vaut beaucoup mieux mourir entre les pots.

XVI

Je fus hyer, chere Sylvie,
Pour vous rendre un de ces devoirs
Que je vay rendre tous les soirs,
Et mesme au peril de ma vie.

Mais en vain ; je perdis mes pas,
Car j'appris que cette soirée
On ne voyait point vos appas,
Et que vous estiez retirée.

Vous estiez toute nuë au lit,
Au moins à ce que l'on me dit,
Quoy qu'à peine il fit nuit bien noire.

Je m'en allay sans l'avoir creu,
Heureux, si je l'avois peu croire,
Plus heureux si je l'avois veu.

XVII

Pour montrer ma facilité
Et qu'on est long-temps à ta porte ;
Voicy des vers que je t'apporte
Faits dans le temps que j'ay heurté.

Tes gens, peut estre par mystère,
Font attendre ainsi tes Amants,
Mais j'ay desja trop de tourmens,
Pour souffrir encore et me taire.

L'hyver exerce sa rigueur
Et nous demeurons en langueur
Exposez aux traits de sa rage ;

Ah ! si j'ay bien peu penetrer,
Ta porte est de ton cœur l'image
Où l'on frappe tant sans entrer.

XVIII

Lorsque d'un baiser je vous prie,
Vous dites pour vous excuser,
Que vous n'oseriez me baiser,
De peur que cela vous decrie.

Mais, Cloris, quelle rêverie !
Quoy pour cela me refuser !
Me croyez-vous homme à causer
Et qui sur son heur se recrie ?

Non, non, sans prendre aucun soucy,
Vous pouvez m'accorder icy
Ce que cherche un Amant fidelle.

Vous n'en aurez point de regret,
Je suis jeune, vous estes belle,
Nous sommes seuls, je suis discret.

XIX

Tandis que nous sommes en vie
Jouissons des plaisirs du jour,
Le gay printemps est de retour
Et nostre aage nous y convie.

Que nostre ame soit assouvie
De toutes les douceurs d'amour,
Mieux avoir suivy sa Cour
Que de ne l'avoir pas suivie.

Sens-tu pas un feu dans ton sein
Qui l'enfle et pousse à ce dessein
Et qui demande qu'on l'appaise ?

Ouy Cloris, il faut l'appaiser,
Ce sein pour dire qu'on le baise
Cherche luy-mesme à te baiser.

XX

Ton corps plus doux que ton esprit
S'exposoit hyer à ma veuë,
Et d'un tranport qui me surprit
Soulageoit l'ardeur qui me tuë.

Ton visage masqué me rit
Ainsi qu'au travers d'une nuë,
Et sous le gand qui la couvrit
Ta main m'apparut demy-nuë.

Mesme pour mieux flatter mes sens
De mille plaisirs innocents
Ton sein poussoit hors de ta robe.

Cloris, n'est-ce pas proprement
Que ton corps de toi se dérobe
Pour se donner à ton Amant ?

XXI

Me voicy seule et sans amour,
Disait une Nymphe innocente,
Je veux esprouver en ce jour
Les traits de ma beauté naissante.

Je considère en ce Ruisseau
Les graces dont je suis pourveuë,
Et ne sens aucun mal nouveau
Qui me tourmente ou qui me tuë.

J'ay mille plaisirs innocens,
Ah ! si c'est amour que je sens,
Amour est un bien doux supplice !

Et je m'estonne seulement
Pourquoi l'on a dit que Narcisse
Mourut si miserablement.

XXII

Puisque ny vos lis ny vos roses
N'ont pour vous assez d'appas,
Et que tant d'agreables choses,
Vous semblent dignes du trepas.

Ne souhaitez point les accez
De quelque fievre violente
Dont souvent les douteux succez
Sont suivis d'une fin sanglante :

Demandez plustost à l'Amour
Qu'il fasse de vous son sejour,
Son ardeur est plus naturelle.

Vous perdrez de vostre embonpoint
Et si la pasleur rend plus belle,
Vous l'aurez et n'en mourez point (1).

XXIII

Vous avez les pasles couleurs,
Aimable et belle Pasithée ;
Mais, dites-vous, c'est des douleurs
D'avoir la campagne quittée.

(1) Pour : *et n'en mourrez point.*

Elle est indigne de vos pleurs
Cette raison mal inventée,
Car dans la ville comme ailleurs
Vous serez toujours respectée.

Que si quelque plus doux objet
De vos maux est le vray subjet
Dont pourtant il se faille taire :

Que le Ciel nous envoye à tous
Ce qui nous est plus necessaire,
Vous aurez bien-tost un Espoux.

XXIV

L'Embonpoint de vostre visage
Vous rendoit agréable à tous,
Mais vostre mary, dites-vous,
En concevoit beaucoup d'ombrage.

Il est sec, le pauvre Jaloux,
Et vous, Aminthe, estes si sage
Que pour lui plaire davantage
Vous sechez comme vostre Espoux.

Cependant nul ne vous caresse,
Nul ne vous nomme sa maistresse,
Que ce bon mary seulement.

Vous faites plus qu'on ne doit faire
Et pourrez bien-tost luy deplaire,
Si vous n'avez que luy d'Amant.

XXV

JEAN t'appelloit, jeune Phryné,
Son petit cœur, sa petite ame
Et bruloit pour toy d'une flame
Dont il s'est cent fois estonné :

Il estoit ta bonne fortune
Et te faisoit maint riche don,
Mais tu t'enquis trop, importune,
Et de sa vie et de son nom.

Tu les sçais et dis à cette heure
Son nom, sa vie et sa demeure
Et luy te quitte bien fasché.

Apprens desormais à te taire :
Tu nous decouvres le mystere
De Cupidon et de Psyché (1).

XXVI

JEAN, debiteur des moins niais,
Et tels qu'ils sont en Normandie,
A payé Guy du beau biais
Qu'il faut Tircis que je te die.

(1) On connait cette fable touchante. Cupidon aima Psyché et la fit transporter par Zéphire dans un lieu de délices, où elle demeura longtemps avec lui sans le connaître. Vénus, jalouse de ce qu'elle avait séduit son fils, la persécuta tant qu'elle la fit mourir. Jupiter lui rendit la vie et lui donna l'immortalité en faveur de Cupidon.

Il prit à femme une Beauté
Que Guy prenoit pour sa maistresse
Et que, malgré sa cruauté,
Au lieu de luy, Guy tousjours presse :

Il la va voir à son deçeu,
Et, de crainte d'estre apperceu,
Esquive dès que Jean se montre.

Quels changemens cause l'amour,
Devant, Jean fuyoit sa rencontre,
Et Guy fuyt la sienne à son tour.

XXVII

Guy, jaloux avecques raison
De sa femme trop amoureuse,
Veut l'empescher d'estre coureuse
Et l'arrester à la maison :

Mais quelque chose que Guy fasse
Il n'en sçauroit venir à bout,
On trouve tousjours la Bagasse
Aux bleds, aux vignes et par tout.

Cependant le bon-homme enrage
Et, pour souffrir un tel outrage,
Dit qu'il n'a pas le front d'acier.

Veux-tu faire meilleure garde,
Croy moy, Guy, prends une hallebarde
Et fais l'office de Messier.

XXVIII

Le gros Jean assomme de coups
Jacquette sa chere maistresse ;
Le pauvre Janin est jaloux
Qu'un autre que luy la carresse.

Jacquette s'excuse humblement,
Mais quoy, Jean est juge et partie,
Il la frappe et dit seulement
Que qui bien aime, bien chastie.

Je ris de la simplicité
De cette Nymphe au cul crotté,
Qui desja souffre un tel outrage.

De Jean, l'on ne s'en doit moquer,
S'il frappe, c'est le seul langage
Dont son amour peut s'expliquer.

XXIX

J'ay songé, petite Isabelle,
Que nous estions dedans un bois
Où je te trouvois bien plus belle
Que je n'ay pas fait autrefois.

Nostre amour estoit mutuelle,
Nous vivions sous les mesmes loix,
Tu ne m'estois point trop cruelle
Et voulois ce que je voulois.

Depuis une telle avanture
Je meurs de desir, je le jure,
D'aller aux champs te retrouver.

Car quoy que ce soit un mensonge,
Le plus souvent on void en songe
Ce qui doit apres arriver.

XXX

J'AUROIS perdu ma liberté
Si la venerable Amarante
Avoit les yeux pleins de clarté
Comme sa bouche est éloquente.

Mais quoy que son nom soit vanté,
C'est une verité constante,
Qu'une jeune et sotte beauté
Vaut mieux qu'une vieille sçavante.

J'admire ses discours nouveaux,
Mais quand je voy ces vieux flambeaux
Rien de ses discours ne me touche :

Amarante, pour dire mieux,
A du miel assez dans la bouche
Mais trop de cire dans les yeux.

METAMORPHOSE DE MORILLE
&
METAMORPHOSE DE CHAMPIGNON

METAMORPHOSE DE MORILLE (1)

Tandis qu'en ce doux mois de May
J'ai le corps sain et l'esprit gay,
Et que j'oy, du prochain bocage,
De Philomele le ramage
Qui parle encore nuit et jour
De Terée et de son amour (2) ;
Je sens qu'une verve m'inspire,
Non de rechanter sur la lyre
Sa Metamorphose en Oyseau,
Mais un changement plus nouveau ;

(1) Cette pièce se trouve réimprimée parmi les Vers Bachiques (p. 29), de l'éd. de 1653.

(2) Allusion à la fable de Philomèle, épouse de Térée, roi de Thrace. Ayant souffert les pires tourments de la part de ce prince, elle fut délivrée par sa sœur Progné. Cette dernière, pour la venger des mauvais traitements qu'elle avait reçus, alla jusqu'à servir à Térée, dans un festin, le cadavre de son fils Itys. Le prince allait assouvir sa colère contre les deux sœurs, lorsque les dieux les changèrent tous trois, lui en épervier, Progné en hirondelle, et Philomèle en rossignol.

Toy, sous le nom de qui la Muse
Jamais des vers ne me refuse,
Puisque ceux-cy coulent pour toy
Tircis (1), de grace, escoute-moi.
Aux Climats d'où le Soleil brille
Une Nymphe au nom de Morille
Souvent dans les bois se plaisoit
Et dessous l'Orme reposoit :
C'estoit une Brunette tendre,
Ainsi que son nom fait entendre,
Mais d'un teint bien plus delicat
Que n'est le plus friand muscat ;
Si sa face estoit un peu noire,
Le reste estoit plus blanc qu'yvoire,
Quoy qu'une telle obscurité
N'effaças rien de sa beauté,
Car cette Nymphe, plus qu'humaine,
Brillait comme une nuit seraine
Sous des cheveux plus noirs que jets,
Espandus et noüez en rets.
Come (2) la rencontrant seulette
Osa la prier d'amourette,
Come, le Maistre des festins
Des passe-temps et des bons vins
Et qui, pour fournir à sa table,
Quelque mets et fruit délectable

(1) Var. (Ed. de 1653) : *Pailleur.*

(2) *Comus*, dieu qui présidait aux festins, aux réjouissances nocturnes, aux toilettes des hommes et des femmes qui aimoient à se parer.

Qui fust de la jeune saison,
Estoit sorty de la maison.
Morille, de façon honeste,
Repousse à l'instant sa requeste,
Et luy signifie en deux mots
Qu'il ait à changer de propos.
Luy que la volupté maistrise
Ne quitte pas son entreprise,
Mais de fureur tout eperdu
Se jette sus à corps perdu.
C'est trop, c'est trop, il faut mauvaise
Ou que je morde ou que je baise,
(Dit-il d'un courroux souriant),
Un morceau si bon et friand.
En cette extrémité dernière,
Morille ainsi fait sa priére :
Beau Printemps de fleurs couronné,
De Nature le fils aisné,
Et vous, ô pitoyable Terre,
Dont le sein fœcond les enserre,
Si de vous je tiens la clarté,
Conservez ma virginité ;
Qu'un de vos bras m'aneantisse,
Ou qu'un abysme m'engloutisse.
A ces mots, ô l'estrange cas !
Morille fond d'entre ses bras ;
Ses membres que la peur assemble,
En tige s'unissent ensemble,
Tige qui garde leur blancheur
Et leur jeunesse et leur fraischeur ;
Sa face brunette est meslée

A sa chevelure annelée ;
Enfin, d'un Chef-d'œuvre parfait,
Morille n'est plus en effet,
Que je ne sçay quoy qui se forme
Et se plaist encor dessous l'Orme,
Dès que la Corne du Taureau
Ouvre la porte au renouveau.
Come, voyant cette merveille,
Ignore s'il dort ou s'il veille.
Hé ! quoy, dit-il, Cieux inhumains
Me l'ostez-vous ainsi des mains !
Je reconnois le pouvoir mesme,
Mais non cette bonté supresme
Qui de Potirons autrefois
Fit sortir de nobles Gregeois :
Au lieu qu'une si digne chose,
O maudite metamorphose !
Par vous, Ennemis de mon bien,
Maintenant est changé en rien.
Après, dans ses chaudes alarmes,
Lavant Morille de ses larmes,
Malgré vous, dit-il, et le sort,
J'en jouyray mesme en sa mort !
Il la leve et tout à son aise,
D'un baiser mordant la rebaise,
Baiser qui lui semble plus doux
Que le meilleur de ses ragoûts.
Deslors cet Expert en Cuisine
Son sein pour tombeau luy destine
Et ne fait point de bons repas
Qu'il n'ait Morille entre ses plats.

Voilà, cher Tircis (1), la merveille
Sur qui j'implorois ton oreille,
Merveille qui n'est pas assez
Pour respondre à tes vins poussez ;
Mais j'ay suivy mon subjet même,
J'ay craint de devenir plus bleme
Et chez moi, sans peine et sans bruit,
Ces vers sont creus en une nuit (2).

(1) Var. (Edit. de 1653) : *Pailleur*.

(2) Dans l'Ed. de 1653, ce dernier huitain se trouve à la fin de la pièce suivante et sert de conclusion, à la fois, à *la Metamorphose de Morille* et à *la Metamorphose de Champignon*. Nous avons cru devoir respecter la première pensée de l'auteur.

METAMORPHOSE DE CHAMPIGNON (1)

Puisque de Morille l'histoire
T'a semblé digne de memoire,
Cher Tircis (2), je veux aujourd'huy
Te raconter aussi l'ennuy
Du serviteur le plus fidelle
Qui jamais aima cette Belle :
Ce fut le Joly Champignon,
Petit de corps et grand de nom,
Mais de la plus triste avanture
Qu'entendra la race future.
Morille dont la cruauté
Estoit egale à sa beauté,
Avoit pour luy le cœur de roche
Et fuyoit jusqu'à son approche ;
Si bien qu'il la suivoit de loin
Et ne put l'aider au besoin,
Quoy que contre un Dieu sa deffense
Eust bien peu fait de resistance.
Dès qu'il apprit ce changement
(Car que ne sçait point un Amant
De ce qui touche sa maistresse ?)
Le cœur tout confit en detresse,
De ses cris il perce les airs,
N'habite plus que les desers,

(1) Cette pièce se trouve réimprimée parmi les Vers bachiques (p. 32) de l'éd. de 1653.
(2) Var. (Ed. de 1653) : *Pailleur.*

Où dans un mal-heur si funeste
Il puisse au moins voir quelque reste
Du doux objet de son amour
Renaistre encore quelque jour.
Mais quand il perdit l'esperance
De jouyr plus de sa presence,
Et que l'Esté moins gracieux
Refusa Morille à ses yeux :
Il perdit aussi tout courage,
Son mal se convertit en rage,
Les bons mets luy sont deplaisans,
Il les fuyt comme des presens
De ce Dieu de qui la caresse
Fut si fatale à sa Maistresse ;
Il maudit cent fois la clarté,
Deteste d'avoir tant esté,
Appelle heureux qui cesse d'estre
Aussi-tost qu'il commence à naistre;
S'arrache à soy-mesme inhumain
Ses cheveux de sa propre main,
Et sans souffrir que rien l'arreste,
De grands coups s'ecrase la teste;
Enfin, d'un transport furieux,
Il querelle mesme les Dieux :
Les Dieux, peut-estre par vengeance,
Et pour punir son insolence,
Ou peut-estre aussi par pitié
De cette constante amitié
Qui l'oblige à pleurer sans cesse,
Pasle et maigre, en vain sa maistresse,
D'un trait de feu piroüettant

Le font perir en un instant
(Car c'est le propre du Tonnerre
D'esteindre le feu de la Terre)
Mais non pas perir de façon
Qu'il ne reste rien de son nom ;
Apres la pluye on vid eclorre
Un Champignon qui croist encore
Lorsque la Balance à son tour
Egale la nuit et le jour.
Sa pasleur et sa petitesse
Marquent l'excez de sa tristesse,
Et sa trop grande humidité,
De ses pleurs la fecondité ;
Son Chef s'abbaisse contre Terre,
Pour la peur qu'il a du Tonnerre ;
Il demeure applaty des coups
Qu'il se donna dans son courroux,
Et du grand coup, par qui la foudre
Presque le réduisit en poudre ;
Il est chauve et cela fait voir
D'autres traits de son desespoir :
Respectueux dans sa mort mesme
Il suit de loin l'objet qu'il aime,
Car en Automne seulement
Ose paroistre cet Amant (1).
Il souhaitoit durant sa vie
Qu'elle luy fust bien-tost ravie,
Il a ce qu'il a souhaité,

(1) Var. (Ed. de 1653) :
En automne ordinairement
On voit parestre cet Amant :

Il perd dedans peu la clarté.

Come, de tant de maux la cause,
Voyant cette metamorphose
Et que Champignon dans sa mort
De Morille imitoit le sort,
Voulut pour le moins sur ses tables
Les rendre ainsi qu'inseparables,
Et ne fit plus de bons repas
Qu'il n'eust l'un ou l'autre en ses plats.

EPITRES & SATYRE,

POEME BURLESQUE

EPITRES

I (1)

FRIAND Gourmet des nouveaux vins,
Futur honneur des Quinze-vingts (2),
Tircis (3), m'est-il permis de rire
Et m'est-il permis de t'écrire,
Si tes yeux autresfois si bons
Sont comme deux rouges Charbons
Et te deffendent la lecture
D'une si mauvaise escriture ?
Mais plustost que de ne voir rien
De ce qu'on t'offre d'entretien,
En te racontant des sornettes,
Prends les yeux d'autruy pour lunettes.
Responds moy donc, Cher Confident,
D'où t'est venu cet accident,
Est-ce d'avoir trop sur la brune
Contemplé le cours de la Lune

(1) Réimpr. dans les *Œuvres poétiques* de 1653. Vers Bachiques, p. 37.

(2) On sait que Le Pailleur se plaignait d'une maladie des yeux, qui le rendit presque aveugle.

(3) Var. (Edit. de 1653): *Pailleur*.

Et les mouvements differens
De ces grands Corps tousjours errans ?
A force de voir les Planetes
Tes yeux se sont-ils faits Cometes ?
Ou si c'est pour t'estre attaché,
Ainsi que je t'ay reproché,
A considerer ces deux Dames
Qui jettent des traits tout de flames,
Puisqu'un visage gracieux
Est, ce dit-on, le mal des yeux.
N'est-ce point que Damon luy-mesme
Pourvu d'une beauté supresme,
Tel qu'il s'est à toy presenté,
De la poudre aux yeux t'a jetté ?
Ah ! non, ton mal vient d'autre chose
Et n'a pas de si noble cause,
Il vient, si j'ai bien deviné,
D'avoir un peu trop chopiné.
Le jour de Saint-Martin, je gage
Qu'à bien trinquer tu faisais rage,
J'entends, trinquer à tout venant
Ainsi qu'à Caresme prenant,
Et qu'apres, mainte et mainte attaque,
Quelques-uns te tournant casaque
(Il m'est avis que je te voy)
Je vay donc, dis-tu, boire à moy ;
A moy, cria l'un de la troupe,
Qui te fit brindes (1) de sa coupe

(1) *Brinde,* terme de buveur. Santé que l'on portait (Cf. Furetière : *Dictionn.*)

Et te délivra du soucy
De boire sans un grand mercy.
Par ces solennelles Orgies,
Tu celebras les Pithigies,
Et lorsque tu humois le vin,
Tes yeux avaloient du venin ;
Mais las, que pour toy j'apprehende
Une feste encore plus grande !
Dieu des festins, de ce bon Chef
Veuilles destourner tout me chef.
Je crains que la Ceremonie
De la prochaine Epiphanie
Ne te fasse le Roy des Roys;
Car bien-tost apres tu mourrois.
Tu veux, dis-tu tout en colere,
Un Aqueduc de mon corps faire
Et me condamner comme un veau
A ne m'abbreuver plus que d'eau :
Non, mon amy, mais je te prie
Qu'elle modere la furie
De ce Dieu, de qui les transports
Bons à l'esprit, nuisent au corps ;
Quoy que Bacchus soit plein de charmes,
Songe pourtant qu'il a des armes,
Et que dessous ses estendars,
Aussi bien que sous ceux de Mars,
Un Soldat d'humeur trop guerriere
Risque de perdre la lumière.
Que si tu me dis qu'Apollon
Sans Bacchus, n'est qu'un violon
Et que sans le piot ta Muse

Se trouveroit froide et Camuse,
Je te responds que leur sçavoir
Ne vaut pas deux bons yeux pour voir.
Puis il est permis de s'esbatre
Et non de chinquer comme quatre ;
On en prend par nécessité,
On en prend pour la volupté ;
Mais toy gros Tircis (1) tu t'emportes,
Quand tu bois, tu barres les portes,
Et ne crois point d'objet divin
A l'égal d'un verre de vin ;
Souffre donc avec patience
La juste et douce penitence
Qui te fait trouver chaque objet
De la couleur d'un vin clairet.
Cependant de peur que ce stile
De tes yeux irrite la bile
Et te fasse entrer en courroux,
Je veux finir en filant doux.
Pour toy donc Phœbus je conjure,
Luy qui de tes Muses a cure,
Luy qui restaure la santé
Et qui donne à tout la clarté ;
Par la splendeur qui l'environne,
Par le Laurier qui le couronne,
Par ces yeux si chers et si beaux
Dont il fit deux Astres jumeaux ;
Enfin par tes vers qu'on admire,
De te guerir, puisqu'il t'inspire.

(1) Var. (Ed. de 1653) : *Pailleur*.

II (1)

BRILLANTE gloire du Parnasse,
Toy qui joints de si bonne grace
Les Muses avecques le vin,
Corps admirable, Esprit divin,
Alcandre, amy rond et fidelle (2),
Apprends apprends une nouvelle
Qui te fera bien-tost mourir,
Si rien ne te peut secourir (3)
Celuy dont la belle apparence
Nous avoit comblez d'espérance ;
Celuy qui s'acqueroit le nom
De Cambouys, d'Estafignon ;
Celuy qui dans sa grotte obscure
Faisait son cours en pourriture
Pour mériter tes derniers vers,
Ce Cantal (4) est mangé des vers ;
Il est mangé, j'ay veu la place
Où ces animaux pleins d'audace,

(1) Réimpr. dans les *Œuvres poëtiques* de 1653 (Vers Bachiques), p. 41.

(2) Var. (Ed. de 1653) :

Beuveur aussi rond que fidelle,
Apprends, St-Amand la nouvelle.

(3) Var. (Ed. de 1653) :

Si le Pot ne te peut guérir.

(4) On sait que Saint-Amand fit un poème sur *le Cantal* (Voir ses *Œuvres*, Ed. Livet, t. I, p. 280).

Enflez et gras à nos despens
Dessus la paille alloient rampans ;
J'ay veu ces restes de Nature,
Ces excremens de pourriture,
Ces lâches et traistres Enfans
De nostre perte triomphans :
Maudite engeance de viperes
Qui naissez en tuant vos meres,
Puissiez-vous pour nous bien vanger,
Vous mesmes vous entremanger,
Ou plustost mechante vermine
Puissiez-vous mourir de famine.
Toute la Cave est en douleur,
Les murs y pleurent ce malheur,
L'air espaississant ses tenebres
Y rend les Objets plus funebres ;
Le vin devant clair et riant,
Ayant perdu ce mets friant
Qui relevoit si haut sa gloire,
S'est revestu de couleur noire
Et dans le verre m'a paru
Plus trouble que du vin bourru :
Aussi son aide je réclame
Pour faire porter à mon ame
Le deüil d'un tel évenement,
Et pour pleurer plus dignement,
Je veux que ce jus plein de charmes
Se mesle et coule avec mes larmes ;
Mais que dis-je, ô lâche propos !
Quoy ! s'affliger parmy les pots !
Non, non, buvons à la memoire

De celuy qui nous eust fait boire ;
Mais buvons-y sans nul ennuy,
Nous boirons bien encor sans luy.
Bacchus qui connoist notre force
Expres nous osta cette amorce
Et de luy nous voulut sevrer
Pour nous pouvoir mal enyvrer
Il demande un pur Sacrifice ;
Loin donc d'icy, Jambon, Saucisse,
Cervelas, arriere de nous,
Nous boirons aujourd'huy sans vous.
Tandis avec un gay visage
Disons en l'honneur du fromage
Qu'il fut si bon et si parfait
Qu'il ne pouvoit vivre en effet,
Puisque sur cette terre dure,
Rien de parfait long-temps ne dure.
Disons que mesme un jour les Cieux,
Comme ce Cantal précieux
Qui des Cieux eut la forme ronde,
Doivent perir avec le monde
Et par un semblable destin,
Dans eux-mesmes trouver leur fin :
Bref qu'il te reste deux fromages
Qui loin de craindre ces dommages,
Vivront par la force des vers,
Autant ou plus que l'Univers.

SATYRE

Cette vieille sempiternelle
Qui veut faire encore la belle
Me semble plaisante en ce point,
Que dessus la gorge elle porte
Un mouchoir mis de telle sorte
Qu'il cache ce qu'elle n'a point.

Ces tetons de triste memoire
Ne vivent plus que dans l'histoire
De la ligue des temps passés ;
Son sein n'est qu'une platte forme
On plustost la figure enorme
De deux boulevars renversez.

Ses dents d'une très fine ébene,
De l'action la plus sereine
En font une action d'horreur,
Car en riant elle ouvre un gouffre
Si plein de bitume et de souffre
Que l'ame en fremit de terreur.

Ses yeux de long-temps las d'occire,
Tout bordez de rouge et de cire
Semblent deux flambeaux mal esteints ;
Il en sort une vapeur noire
Qui de son front ternit l'yvoire
Et ne sert qu'à ses cheveux peints.

Tout son visage n'est que ruse,
Elle employe et plastre et céruse
Pour couvrir le défaut des ans ;
Enfin ce n'est qu'une effigie
Qui se veut faire, après la vie,
Servir de mesme que les Grands.

POEME BURLESQUE

Dieu vous gard, Madame la Mer,
Et vous et vostre flot amer ;
Vrayment je vous trouve jolie,
De belle taillle et bien polie,
Et je m'estonne grandement
D'avoir vecu si longuement
Sous le doux climat de la France,
Sans vous faire la reverence,
A vous, qui pour les Curieux
Y paroissez en tant de lieux,
Et moy, qui n'ai pour toute affaire
Qu'à courtiser qui me peut plaire.
J'avois bien veu de vos portraits,
Mais qui n'estoient pas si bien-faits
Car quoy qu'on vante une peinture
Il n'est rien que de voir Nature
Dedans son propre original,
Et mesme au Palais Cardinal
Où l'on vous avoit estallée,
Vous estiez fort mal empalée
De broches qu'on faisoit rouler
Afin de vous faire couler :
J'avois bien leu dans nos Poëtes
Vostre courroux et vos tempestes,
Mais je ne voy sur vostre front
Nulle des rides qu'ils y font ;

Bien loin de paroistre mauvaise,
Vous me semblez toute niaise
Et sans que l'œil me le deffend
Je vous prendrois pur un Enfant.
Comme vous venez au rivage
En vous joüant, lui rendre hommage
Et d'un mouvement humble et doux
Baiser jusqu'aux moindres cailloux !
Toutes fois cette humeur bonace,
De quelque embusche vous menace,
Pour le moins à ce qu'en on dit
Des personnages de credit.
Comme vostre juppe diverse.
D'argent, d'azur, et verte et perse
Represente naïvement
Et la Terre et le Firmament !
Mais Dieu quels branlemens secoüent
Qui de monter sur toy se joüent !
Tu leur fait par un trait mocqueur
Montrer ce qu'ils ont au cœur,
Tandis qu'au fond de tes entrailles,
Tu receles leurs funerailles.
D'où vient cette ecume et ce fiel
Que tu vomis contre le Ciel !
D'où se sont ces fureurs émeuës !
Qui te fait monter jusqu'au nuës :
C'est ce que l'on disoit de toy.
Que tu ne gardais point de foy,
Trompeuse et bizarre Maistresse.
Et qu'au bout de mainte carresse
Tu laissois aller bien souvent

Toutes tes promesses au vent.
Vid-on jamais de telle rage
Ny d'humeur qui fust plus sauvage !
Hé ! comment de toy vint au jour
Venus cette mere d'amour !
Si ce n'est pas la raison mesme
Que dans un desordre supresme
Et tel qu'il regne sur ces Flots,
L'Amour est sorti du Cahos.
O Mer inconstante et legere,
Tousjours à toy mesme contrere,
Si de la contrarieté,
Comme un Philosophe a chanté,
S'engendre icy bas chaque chose,
De ta fœcondité la cause
Est toute claire desormais ;
Mais j'aimerois mieux vivre en paix
Et demeurer tousjours sterile,
Que d'estre à ce prix-là fertile.
Simple, j'adresse mes discours
A des enragez et des sourds ;
Les coups sur moi viennent s'abattre,
Je n'ai point de foüets pour la battre
Afin de punir sa fureur,
Ainsi que fit cet Empereur,
Qui la traita de vile Esclave ;
Elle frémit, murmure, bave
Et me noye, il ne s'en faut rien,
Avecques son pissat de Chien.
Adieu vilaine, adieu Coureuse
De tout l'Univers amoureuse ;

Vas-t'en de port en port chercher
Quelque miserable Nocher ;
Vas sous l'enseigne de la Lune
En dandinant busquer fortune
Et recevoir dans ton giron
De mille peuples l'aviron
Que le Venitien t'espouse,
Mon humeur n'en est point jalouse,
Ny que pour luy faire depit
Un adultere entre en ton lit ;
De quelque argent dont tu me brilles,
Vas vendre à d'autres tes coquilles,
Car pour rien je ne voudrois pas
Estre en ton sein ni dans tes bras.

CHANSONS ET AIRS

CHANSONS

I

La Mere des Amours
Tenant ses grands jours
Dans son Siege d'yvoire,
Prononce à sa gloire :
A l'amour on resiste en vain,
Qui n'aima jamais, aimera demain.

Que nos cœurs soient contents
A ce gay Printemps
Et que le plus severe
Me suive et revere :
A l'amour on resiste en vain,
Qui n'aima jamais, aimera demain.

Chaque chose icy bas,
Ressent mes appas,
Et la Terre elle-mesme,
Rit au Ciel qu'elle aime :
A l'amour on resiste en vain,
Qui n'aima jamais, aimera demain.

Le Ciel pour la voir mieux
Ouvre tous ses yeux
Et la trouvant si belle,
Brûle aussi pour elle :
A l'amour, on résiste en vain,
Qui n'aima jamais, aimera demain.

A cet exemple heureux
Doit estre amoureux
Tout ce qu'en soy resserre
Le Ciel et la Terre :
A l'amour, on resiste en vain,
Qui n'aima jamais, aimera demain.

II

Mes yeux et mon cœur ont entr'eux
Une cruelle guerre,
Est-il mortel plus malheureux
Dessus le reste de la Terre !
Ah ! ciel je suis perdu,
Ma liberté s'en va conquise,
L'Estat qui se divise
Est à demi rendu.

Mes yeux font couler dans mon cœur
Une cuisante flame,
Qui consume et tient en langueur
Toutes les forces de mon âme ;
Ah ! Ciel, etc.

Mon cœur pour étouffer ce feu,
Tant de larmes envoye,
Que ces larmes s'en vont dans peu
Esteindre mes yeux et ma joye.
Ah ! Ciel, etc.

Mes yeux reprochent à mon cœur
D'aimer trop la pensée
De cet adorable vainqueur
Dont mon ame est si fort blessée.
Ah ! Ciel, etc.

Mon cœur fait reproche à mes yeux
Peut-estre par envie
De voir trop l'objet gracieux
Par qui sa franchise est ravie ;
Ah ciel je suis perdu,
Ma liberté s'en va conquise,
L'Estat qui se divise
Est à demy rendu.

III

Ne vous attendez pas, Sylvie,
D'estre tousjours ainsi servie
Sans me reconnoistre autrement ;
Si vous ne vivez d'autre sorte,
Vous n'avez qu'à fermer la porte,
Ou chercher un nouvel Amant.

Quand j'ay bien tasché de vous plaire
Je ne sçay quelle humeur severe
Vous pousse à mespriser mon feu ;
He bien suivez vostre caprice,
Mais avecques tant d'injustice
Vostre regne durera peu.

Je veux qu'une Dame soit belle,
Je veux qu'une ardeur soit fidelle
Et plus puissante que la mort,
Alors que le desdain nous outrage
L'amour cede enfin à la rage
Et le dépit est le plus fort.

De peur d'une fortune pire
Je me soustrois de vostre Empire,
Adieu, je retire ma foye ;
Mais vous promettez d'estre bonne,
Je vous la rends, et vous pardonne,
De grâce aussi pardonnez-moy.

Peut-estre ay-je tort de me plaindre,
Peut-estre dois-je me contraindre
Et souffrir mieux vostre desdain ;
Mais est-ce une chose nouvelle
Qu'un serviteur vieux et fidelle
Soit un peu trop hault à la main ?

IV

Tu l'as dit tout publiquement,
Que tu m'acceptois pour Amant,
Adorable et belle Uranie ;
Mais je n'y puis adjouster foy,
Et tu crois, aussi bien que moy,
Que qui le dit ainsi, le nie.

Quelque innocent que soit l'Amour,
C'est un enfant qui hayt le jour,
Et qui veut tousjours qu'on le cache ;
Il est et timide et honteux,
Et ce qu'il communique à deux,
Il fuit qu'un troisième le sçache.

Qu'il fasse, pour punition
D'une si fausse affection,
Qu'une vraye à mes feux responde,
Et, comme c'est un Dieu discret,
Que tu m'oses dire en secret,
Ce que tu dis à tout le monde.

V (1)

Amy, fuyons les Canonades,
Ne parlons que de Carbonnades, (2)

(1) Réimp. dans les *Œuvres poétiques* de 1653 (Vers bachiques), p. 58.

(2) *Carbonnade,* grillade, viande qu'on fait rôtir sur des charbons.

De Jambons et de Saupiquets (1)
Laissons tonner Mars et sa foudre
Et n'allumons point d'autre poudre
Que celle qui sort des luquets. (2)
Bien-heureux mille fois cet aage
Qui ne connaissoit point l'usage
De tous ces instruments d'Enfer :
Ce fut sans doute une Megere
Qui rendit la mort plus legere
En l'armant de plomb et de fer (3).

VI

SUR UNE BOUTEILLE DE VIN D'ESPAGNE. (4)

QUE l'on defasse ses liens, (5)
Sa rançon (6) nous promet des biens

(1) *Saupiquet*, mets assaisonné avec des épices, pour aiguiser l'appétit. Sauce piquante.

(2) *Luquets* ou *lucquet*, lucarne.

(3) Dans l'Ed. de 1653, ces deux strophes sont suivies du sixain suivant :

Loin donc le mousquet et la pique,
Cherchons une arme plus antique
Et prenons le pot, mais en main ;
Suivons Bacchus en cette guerre,
Où des plus sanglants coups de verre
On relève le lendemain.

(4) Réimp. dans les *Œuvres poëtiques* de 1653 (Vers bachiques), p. 62 : *Sur deux Flacons de Vin d'Espagne, chanson.*

(5) Var. (Ed. de 1653) : *Leurs liens.*

(6) Ibid. : *Leur rançon.*

Qui valent mieux que des Couronnes ;
Mais de peur d'une trahison,
Donnons luy (1) nos propres personnes
Et nos corps au lieu de prison. (2)

Il est d'Espagne, et du meilleur
A voir cette jaune couleur
Par qui la nostre est consumée ;
Avec luy chacun est content (3),
Il n'a pas la moindre fumée
Bien que son pays en ait tant.

Laissons en repos l'Espagnol
Et n'estendons plus nostre vol
Si loin par de là nostre terre ;
Aimons-le à cause de son vin,
Oui si nous lui faisons la guerre
Que ce soit pour ce jus divin. (4)

(1) Ibid. : *Donnons leur.*

(2) Dans l'Ed. de 1653, ce sixain se trouve précédé du couplet suivant :

Nostre esprit semble tout bourru,
N'avons nous pas assez couru
Sans battre à table la campagne ?
Revisitons nos Ennemis,
Ces deux grands prisonniers d'Espagne,
Et sçachons où on les a mis.

(3) Var. :

Sans rien craindre, beuvons d'autant.

(4) Dans l'éd. de 1653, ce couplet passe avant le précédent.

VII (1)

O bon vin à la couleur pâle
Ça que je te donne un baiser
Mais non un baiser de Tantale,
Qui ne serve qu'à m'abuser.

Je veux un baiser qui se noye
Au milieu de cette liqueur,
Un baiser d'amour et de joye
Et qui descende droit au cœur.

O bon vin tu n'es point farouche,
Tu ne sçaurois me refuser,
Voilà que tout mon corps te touche
Et que tu n'es plus qu'un baiser.

Ma Phyllis n'en fais pas de mesme :
Mais si mon esprit n'est content
Songeant à sa rigueur extrème,
Soyons gaillards beuvant (2) d'autant.

(1) Réimp. dans les *Œuvres poétiques* de 1653 (Vers bachiques), p. 53.

(2) Le texte de la *Musette* (1647), portait : *boivant*. Nous avons cru devoir corriger ce mot sur l'éd. de 1653.

VIII (1)

Laquais que l'on me donne à boire,
Je veux m'enyvrer aujourd'huy,
Je veux que ce vin ait la gloire
D'avoir estouffé mon ennuy ;
Verse m'en donc à tasse pleine,
Que je boive à perte d'haleine
Douze ou treize coups seulement ;
Quiconque aime une fiere Dame,
Jette de l'huyle sur sa flame
S'il pense boire sobrement.

O que cette boisson vermeille
Chatoüille doucement le cœur ?
Je veux mourir, chere Bouteille,
Si rien égale ta liqueur :
Tu vaux mieux cent fois que Sylvie,
Cette cruelle oste la vie,
Et toy tu fais ressusciter ;
Aussi desormais l'inhumaine
Ne me doit plus causer de peine
Car pour toy je la veux quitter.

Toutesfois s'il faut qu'elle voye
Que je ne vy plus sous sa loy
Comme c'est la plus courte voye
Pour tirer une Dame à soy ;

(1) Réimp. dans les *Œuvres poëtiques* de 1653 (Vers bachiques), p. 55, Chanson.

S'il faut, dis-je, que cette Belle
A mes premiers feux me r'appelle
En leur promettant guerison,
Souffre, Bouteille, que je die
Que pour m'oster ma maladie,
Tu m'avois osté la raison.

IX

DAMON

BAISE, baise moy tout à l'heure,
Depuis que j'ay quitté ces lieux,
Je le jure par tes beaux yeux,
J'ay fait aux champs longue demeure :

DAPHNÉ

Pour te donner un baiser soit,
La civilité me l'ordonne.

DAMON

Si la civilité le donne,
C'est mon amour qui le reçoit ;
Baise, baise, je te supplie,
Daphné, me veux-tu refuser ?

DAPHNÉ

Ne viens-je pas de te baiser !
Quoy si tost mon baiser s'oublie !

DAMON

Que ton jugement se confond,
Ma Daphné, si tu le peux croire !
C'est pour avoir trop de memoire
Que j'en demandois un second.

X

S'IL avient qu'au mal qui me presse
Je cherche quelque allegement,
Vous vous plaignez à tout moment
Que je vous tourmente sans cesse,
Mais aimez un peu seulement
Et vous appellerez caresse
Ce que vous appellez tourment.

Voyant cette main larronnesse
Et cet œil si doux et charmant,
De s'y joindre amoureusement
Qui ne s'efforceroit sans cesse ?
Aimez donc un peu seulement, etc.

Si vous aviez quelque tendresse
Pour les douleurs de vostre Amant,
Vous plaindriez-vous à tout moment
Que je vous tourmente sans cesse.
Aimez donc un peu seulement, etc.

XI

Que je hay l'esprit de Philin
De qui le langage malin
M'arrache de ma Brune,
C'est detourner l'eau du moulin
Pour arroser une commune.

Thoinon est plus blanche que lin,
Margot, dit-il, a l'œil bénin
Plus que n'a pas ta Brune ;
C'est, etc.

Margot, ce m'a dit Jacquelin,
Ailleurs qu'aux yeux a du venin,
Ce que n'a pas ma Brune.
C'est, etc.

XII

Quand je jouë auprès de Belise,
Je guigne ses attraits divins,
Car la veuë oblique est permise
Ce m'a-t'on dit, sur ses voisins.

Elle refuse, la mignarde,
Ce soulagement à mon feu
Et dit d'une façon grognarde
Que je voy quand elle a beau jeu.

Maudit sois-je, chere Belise,
Si le plaisir du gain m'est cher :
Deusses-tu me mettre en chemise,
Je ne voudrois pas te tricher.

Je ne songe, belle Mignarde
Qu'à te considerer un peu,
Si c'est ton jeu que je regarde,
Ah ! que je voy toujours beau jeu !

AIRS

I

Peux-tu bien sortir de ce lieu
Sans me dire un dernier adieu ?
Mais las il seroit inutile ;
Car malgré l'amoureux ennuy
Dont mon sort est fertile,
Mon cœur te garde et je te suy.

Que si tu m'espargnes tes yeux
Afin que j'en supporte mieux
Les maux d'une si dure absence,
Qu'est-ce de ta severité,
Si mesme ta clemence
A tant de cruauté ?

II

D'ou vient ce desordre fatal ?
Vrayment, ma fureur est extresme,
Beaux yeux, plus vous causez de mal,
Et plus il faut que je vous aime.

Amour, seul autheur de leurs coups,
C'est à toy que je fay ma plainte,
Pourquoy, ces yeux estant si doux,
Rends-tu si rude leur attainte ?

III

PHYLLIS, vous estes Souveraine,
Tout le monde vous obeyt :
Mais ce qui vous rend nostre Reyne
Est ce qui fait qu'on vous trahit.

Vos beautez ont un tel Empire
Et captivent si bien les cœurs,
Que pour elles chacun souspire,
Mesme en depit de vos rigueurs.

Phyllis, soyez en asseurance,
Souffrez-nous sans nous dedaigner ;
Nous ne voulons pour recompense
Que vous servir et voir regner.

IV

SI j'ay commis quelque forfait
En vous aimant, Rare merveille,
Phyllis, rendez-moy la pareille
Et faites ainsi que j'ay fait.

N'attendez point cinq ou six mois
A punir une telle offence,
Quiconque presse sa vengeance,
Il se venge (1) plus d'une fois.

(1) Le texte portait : *vange.*

Je beniray le chastiment
Qui vous rendra moins inhumaine,
Phyllis, haster doncques ma peine
Et de vous venger (1) en m'aimant.

V

AMOUR, que faut-il que je fasse ?
Je sers une jeune Beauté,
Qui joint à sa divine grâce
Une eternelle cruauté.

Alors que je dy qu'elle est belle,
Elle s'en offense soudain,
Et quand je dy qu'elle est cruelle,
Elle en augmente son dedain.

Donc puisque je dois autant craindre
En la loüant qu'en la blamant,
Amour, il faut bien se contraindre,
Souffrir et me taire en l'aimant.

VI

TREMBLEZ, tremblez, fiere Sylvie
Le Ciel s'irrite contre vous,
Il a dessein sur votre vie
Oyez murmurer son courroux ;

(1) Id. : *vanger*.

Vostre perte est inevitable,
Sauvez-vous donc en m'embrassant,
Vostre rigueur vous rend coupable
Et mon feu me rend innocent.

Ce feu qui prend son origine
De la lumière de vos yeux
Est d'une nature divine
Aussi bien que celui des Cieux ;
Las ! il ne craint que vous, Sylvie,
Embrassons-nous donc en ce jour,
Je pourray vous sauver la vie,
Vous pourrez sauver mon amour.

VII

Quoy que celuy soit nostre maistre
Qui sçait le fonds de nostre cœur,
Casiste, je n'ay point de peur
De me rendre à moy-mesme traistre :
Je t'ouvre mon cœur sans regret,
Je t'aime, voilà mon secret.

Dois-je craindre quelque dommage ?
Je suis desja dedans les fers,
C'est ma liberté que je pers,
Que puis-je perdre davantage ?
Je t'ouvre mon cœur sans regret,
Je t'aime, voilà mon secret.

VIII

S'IL faut, ô miserable Amant,
Que tu rencontres Sylvanire,
Ne luy dis rien de ton tourment,
Mais seulement pleure et souspire.

Lorsque son injuste rigueur
Se mocquera de ton martyre,
Tais-toi devant son ris moqueur,
Et seulement pleure et souspire.

On peut feindre une passion
Sous l'apparence du bien dire,
Mais on souffre sans fiction
Lorsque le cœur pleure et souspire.

IX

CLORIS qu'on croioit sans pitié,
Jure qu'elle n'est point cruelle,
Qu'elle a tousjours de l'amitié
Autant que l'on en a pour elle.

Que par ces mots je suis charmé,
Dieu que mon bon-heur est extresme,
Si Cloris aime comme on l'aime,
Ah ! bon Dieu que je suis aimé !

X

DAPHNÉ

Qu'aimes-tu mieux mon cher Tircis
Entre ces fleurs si bien ecloses,
Ou de l'incarnat de ces roses
Ou de la blancheur de ces lis ?

TIRCIS

Daphné, je connois ton dessein,
Tu veux apprendre de ma bouche
Ce qui plus vivement me touche
Ou de ta bouche ou de ton sein.

MADRIGAUX, RONDEAUX ET EPIGRAMMES

MADRIGAUX

I

Ma flame est si respectueuse
Que je me tais de tous mes maux,
Et j'aime jusqu'à mes rivaux
Tant mon amour est vertueuse ;
Mais si je suis assez discret
Pour taire mon ardeur extresme,
Je decouvre assez mon secret
Aimant, Phyllis, tout ce qui t'aime.

II

SUR UNE ELEVEURE

L'Amour estoit dedans les yeux
De l'incomparable Sylvie
Et ressentit de si grands feux
Qu'il en perdit bien-tost la vie :
Amants, vous voyez son tombeau

Dessus le bord d'une paupiere ;
Mais chacun cherche un sort si beau
Et pour jouyr de la lumière
Ne craint point l'ardeur du flambeau.

III

AYME moy, gentille Bergere,
Car tu n'aimeras pas tousjours ;
Le temps d'une aisle trop legere
S'envole et ravit nos amours :
Montre-toy bonne menagere
Du plus doux plaisir d'icy-bas,
C'est une chose passagere
Mais toy-mesme ne l'es-tu pas ?

RONDEAUX

I

Que de maux l'amour nous prepare
A la suite d'une Barbare
De qui l'on vante la beauté !
Rien ne fléchit sa cruauté,
Belle et bonne est chose trop rare.

Deussé-je passer pour bizare,
Il faut que la raison m'en pare,
On a moins de felicité
Que de maux :

L'esprit tout eperdu s'egare,
Du cœur le desespoir s'empare,
On est sans cesse tourmenté,
Aupres de l'objet souhaité,
Et s'il avient qu'on s'en separe,
Que de maux !

II

Aux champs, à ce gay renouveau,
Je vous semonds par ce Rondeau
De faire avecques nous carrousse ;
On y flaire une halene douce
Qui reconforte le cerveau.

On y voit fleurir le rameau,
La feuille remonte à l'Ormeau,
Enfin, pour mieux dire, tout pousse
Aux Champs.

La Bergère et le Pastoureau
Considerant comme l'oiseau
D'une aile amoureuse tremousse,
Tous deux couchez dessus la mousse ;
Mais mon esprit va bien et beau
Aux Champs.

EPIGRAMMES

I

A TIRCIS

Tircis, je ris de la Sagesse
Qu'approuvoit l'ancienne Grèce,
Car la malice d'aujourd'huy
Est montée à ce point supresme,
Que c'est plus de connoistre autruy
Que de se connoistre soy-mesme.

II

Alcandre (1), Telephonte (2) et moy
Vivons sous une mesme loy ;
Une fille plus qu'estimable
A nos cœurs s'est trouvée aimable
Et l'on juge à voir nos santez
Que nous en sommes bien traitez :
Nos ventres gros comme des tonnes
Sont les remparts de nos personnes
Et nostre visage content
Montre que nous beuvons d'autant ;

(1) Saint-Amant (Voir note 2 de l'Epitre II).
(2) Benserade.

En cet estat chacun souspire,
Chacun luy conte son martyre ;
Chacun en faisant les doux yeux
Luy jure une amour éternelle,
Et je croy qu'elle sera telle ;
Depuis que nous aimons la Belle,
Nul de nous ne se porta mieux.

III

FERMER la bouche, ouvrir les yeux
Fait fondre, dis-tu, notre gresse,
L'amour m'a rendu soucieux,
Je suis sobre, et veille sans cesse ;
Je te voy, je ne me plains point,
J'ouvre les yeux, ferme la bouche
Et toutesfois, Belle farouche,
Je conserve mon embonpoint.

IV

GROS et gras a donner envie
Perrot (1) se veautre entre deux draps
Et mene la plus douce vie
Qu'on puisse mener icy bas ;

(1) Il s'agit, croyons-nous, de Paul Perrot, sieur de la Salle, frère cadet de Cyprien Perrot et père du célèbre Perrot d'Ablancourt dont les traductions ont été qualifiées de « belles infidèles ». M. de la Salle, note Tallemant (Tome V des *Historiettes*, éd. in-8°), avoit embrassé la Réforme, et faisoit assez bien des vers médisans. On lui attribue une part dans la rédaction de la *Satyre Menippée*.

Tandis qu'un habit se decrotte
Il resve seul avec plaisir
Et pour les beaux vers qu'il fagotte
Ne trouve que trop de loisir.

Sa veine alors moins endormie
Coule bien plus facilement,
Des Muses l'Aurore est amie,
Il l'esprouve journellement.

Ma foy, ma foy, ces Neuf pucelles
Ne sont pas si sages qu'on dit,
Si tous les matins l'une d'elles
Le va trouver dedans le lit.

V

Lise qui n'a pas plus d'appas
Qu'il en faut pour n'estre pas belle,
Jure qu'elle ne se rend pas,
Aussi pourquoy se rendroit elle ?
Vrayment on s'en pourroit mocquer,
Car nul ne songe à l'attaquer.

VI

Phryné, dont les hauts sentimens
Penetroient desja la science,
Ne faisant que sortir d'enfance,
Avecques l'un de ses Amants
Commit une amoureuse offense
Et pour sa plus grande deffense

Dit que les premiers mouvemens
N'estoient pas en nostre puissance.

VII

Elle est battuë ainsi que plâtre
Cette Beauté que j'idolâtre,
Par les mains d'un mary jaloux,
T'estonnes-tu donc que Lidie
Paroisse à nos yeux si hardie ?
C'est qu'elle est tous les jours aux coups.

VIII

Vous vous estes plainte, Thoinon,
Que je vous traitois en infame
Il est vray qu'en vostre Anagramme
Je n'ay rien rencontré de bon,
Mais en merité-je du blâme ?
Ay-je dit pis que vostre nom ?

IX

Pierre est jeune, amoureux et beau,
Cependant, legere Isabeau
Tu ne tiens plus la foy promise ;
Il doit jusques à sa chemise,
C'est ce qui trouble ton cerveau.
Mais faut-il que ce bruit t'estonne ?
Ne doit-il que jusqu'à sa peau ?
Il peut payer de sa personne.

X

Tu te fais saigner, Isabelle,
Pour paroistre d'un teint plus blanc,
Dieu qu'il te couste d'estre belle,
Puisque c'est au prix de ton sang !

XI

Tu demandes non sans raison
Ce que font Robin et sa femme
L'une prend garde à la maison
Et l'autre prend garde à sa Dame.

XII

Non, non, il n'est point veritable
Ce que l'autrefois on me dit,
Que Laïs trop peu charitable
N'avoit rien qu'elle ne vendist,
Car elle achepte le visage
Qui fait vendre son pucelage (1).

(1) On trouve dans le *Recueil des plus excellens vers de ce temps* (Paris, Estoc, 1617), cette épigramme curieuse :

Avec je ne sçay quel fard
Plus que toy mesme tu es belle ;
La nuit ta face couche à part
Et dans cent boëtes on la celle.
Ainsi le jour tu es pucelle ;
Mais Dieu sait si cela est creu.
Ta beauté tant de fois nouvelle
Isabeau n'est pas de ton creu.

XIII

Guy voulut prendre en hymenée
Une vieille et riche Guenon
Et la voyant au lit menée
Commence à trembler tout de bon :
En un mot sa frayeur fut telle,
Qu'au point que l'heure s'approcha
Qu'il devait coucher avec elle
Avec la Fievre il se coucha.

XIV

Cy gist d'une infâme Megere
Le corps par les ans tout usé,
Que la Terre lui soit legere
Bien qu'elle nous ait tant pesé (1).

(1) Cette pièce peut servir de réplique à l'épigramme suivante, tirée du *Parnasse satyrique* de 1623 :

Celle de qui chacun se joue
Et qui n'en refuse pas un,
Ne mérite pas qu'on la loue :
Je la prise moins que la boue,
Puisqu'elle passe sous chacun.

DEMANDES-TU ce qui m'amuse,
Tircis je ne veux plus rimer ;
Je travaille à faire imprimer
Les vers que me dicta la Muse :
Je crois qu'il est desormais temps
De suivre l'exemple d'un Pere
Qui songe à pourvoir ses Enfans
Quand il n'a plus dessein d'en faire.

LES

OEVVRES POETIQVES DV S^R DALIBRAY.

Diuisées en vers

Bachiques,
Satyriques,
Heroïques,
Amoureux,
Moraux,
& Chrestiens.

A PARIS,
Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE, au Palais, dans la petite Salle, à l'Escu de France,

M. DC. LIII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

AU LECTEUR

Toy que je voy d'un triste front
Estre ennemy des gaillardises,
Et qui reçois pour un affront
Tous les mots que tu n'authorises ;
Sçaches que j'eusse bien, comme les autres font,
Changé les vers que tu mesprises ;
N'estoit que plus on veut corriger des sottises
Et plus sottises elles sont.

VERS BACHIQUES

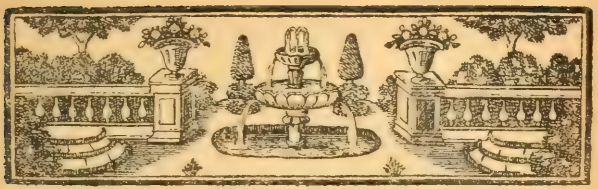

SONNETS

I

Je ne veux plus, Pailleur, me rompre tant la teste
Je suis lassé de lire et de faire des vers ;
L'homme est vraiment stupide et pire qu'une beste
Si pour vivre il s'attend d'estre mangé des vers.

Au sage chaque jour est un grand jour de feste
Qu'il coule avecques joie en passe-temps divers,
Je consens qu'Apollon me lorgne de travers
Pourveu que de Bacchus la faveur me soit preste.

Je me rendray du moins fameux au cabaret,
On parlera de moy comme on fait de Faret,
Qu'importe-t'il, Amy, d'où nous vienne la gloire ?

Je la puis acquerir sans beaucoup de tourment,
Car, grâces à mon Dieu, desja je sçay bien boire,
Et je bois tous les jours avecques Saint-Amant.

II

Je ne vay point aux coups exposer ma bedaine,
Moy qui ne suis connu ny d'Armand (1) ny du Roy,
Je veux sçavoir combien un poltron comme moy
Peut vivre n'estant point Soldat ny Capitaine.

Je mourrois, s'il falloit qu'au milieu d'une plaine
Je fusse estropié de ce bras dont je boy ;
Ne me conte donc plus qu'on meurt autant chez soy,
A table, entre les pots, qu'où ta valeur te mene.

Ne me conte donc plus qu'en l'ardeur des combas
On se rend immortel par un noble trespas,
Cela ne fera point que j'aille à l'escarmouche.

Je veux mourir entier, et sans gloire, et sans nom,
Et croy moy, cher Clindor, si je meurs par la bouche
Que ce ne sera pas par celle du Canon.

III

Hé bien, brave Pailleur, comment te portes-tu ?
Es-tu tousjours subjet aux maux de la colique ?
Es-tu d'une humeur gaye ou bien melancholique ?
En un mot ton esprit est-il droit ou tortu ?

(1) Le Cardinal de Richelieu.

Quant à moy d'aucun mal je ne suis combattu :
Ou je gouste tantost de la liqueur Bachique :
Ou je revoy tantost quelque œuvre poëtique :
Ou je lis quelque escrit qui dresse à la vertu.

Pour cette heure en un Bois de qui le moindre Chesne
A trois fois plus de tour que n'en a ma bedaine,
Je rêve à ce Sonnet et luy cherche une fin.

Mais rêvant et marchant si fort je m'embarrasse,
Que sans connoistre plus mon subjet ny ma trace
Mon discours perd sa suite et mes pieds leur chemin.

IV

Tirsis (1), qui tiens tousjours une si bonne table,
Et dont l'exemple à boire est pour nous une loy,
La Cour ne souffre point des gens faits comme toy,
Souffre donc son humeur changeante et variable

Si tu n'avois esté trop franc et veritable,
Tu n'aurois pas perdu l'oreille de ton Roy :
Mais il vaut bien mieux estre homme de bien chez soy,
Que d'estre auprès des Roys un flatteur meprisable.

Tandis console-toy de ton bannissement,
Tu vis hors de la Cour, mais tu vis doucement,
Et le sort ne peut plus te faire aucune injure.

Mais quel mal t'a-t'il fait, Noble et Rare Beuveur ?
Il ne sçauroit oster les dons de la Nature,
Car tu bois aussi bien que tu fis en faveur.

(1) Il faut lire : *Pailleur*.

V

Pailleur, je vis hyer de ces Reformateurs
Qui voudroient retrancher la moitié des Paroles ;
Je les vis, et serois de leurs Approbateurs,
Si je n'avois jugé leurs promesses frivoles.

Ils n'auront de long-temps fait d'autres Orateurs ;
(Et que cecy soit dit sans user d'hyperboles)
S'ils n'instruisent eux-mèmes en leurs doctes Escoles,
Pere, Mere, Nourrice, et tous les Serviteurs.

C'est par là qu'il faudrait reformer le Langage ;
C'est de là que l'Enfant le succe en son bas aage :
Mais quant à nous, Pailleur, rions de leur leçon.

Nous n'en sçavons que trop, sans suivre leur Methode,
Pourveu qu'on vive encore à l'ancienne mode,
Et qu'on boive toujours de la mesme façon.

VI

Il est passé le temps de ta verte jeunesse,
Te voilà desjà vieux, Amy, je le connois,
Non parce que ton poil te tombe soubs les doigts :
Car peut-estre cela vient de quelque Maistresse.

Non parce qu'un poil gris, Fourrier de la Vieillesse,
A celuy qui te reste est meslé quelquefois :
Car souvent la Nature, en violant ses loix,
Cache des Monts de feu soubs une Neige espesse.

Non parce que ton Corps est devenu pesant,
Ny parce qu'en tes vers tu n'es plus si plaisant :
Car cela peut venir des excez de la Table.

Mais ce qui fait, Pailleur, que je t'estime vieux,
C'est que des vieux le vin est le laict delectable.
Et que, de jour en jour, je voy que tu bois mieux.

VII

Dieu vous preserve, en voyageant,
D'estre traisné par une Rosse
De la perte de vostre argent,
D'un importun dans le carosse.

Dieu vous preserve d'un Cocher
Qui n'a ny montre ny cervelle,
Qui vous fait à minuit coucher,
Pour vous lever à la chandelle.

Dieu vous preserve d'un chemin
Dont la fange n'a fonds ni fin,
D'une Lune qui trop retarde :

De Becdambes (1) et Mascaret,
Mais pardessus tout Dieu vous garde
D'un borgne et mauvais Cabaret.

(1) *Becdambes*, vent de mer (expression populaire).

VIII

Quoy, l'on fait aussi la debauche
Trois pas au-dessous de mon huys !
Vrayment, je suis bien où je suis,
On boit à droite, on boit à gauche.

Dans une sale à costé droit,
Maint Crocheteur vuide la couppe ;
Et plus bas en un autre endroit

On respond tope à cette trouppe.
Au milieu de ce plaisant bruit,
Qui ne me trouble ny me nuit,
L'amour de Bacchus me transporte.

Je trinque au ton de ces faquins,
T'enquiers-tu comme je me porte ?
Toujours gaillard, entre deux vins.

IX (1)

Si c'est Phœbus qui trotte à l'entour de la Terre,
Ou la Terre en son lieu qui roule dans les Cieux,
Cher Pailleur, tu le sçais, et tes soins glorieux
T'ont rendu vieux Soldat en cette vieille guerre :

(1) Ces deux sonnets IX et X sont extraits d'une série de pièces « *Sur le Mouvement de la Terre* », qui termine la partie dite des vers bachiques.

Mais moy de qui l'esprit ne va pas si grand erre
Et qui suy seulement ce que je voy des yeux,
Je puis bien m'y tromper, et ferois beaucoup mieux
De ne parler jamais que du pot et du verre.

Toutes fois, dans le vin, je trouve une raison,
Ou, si tu l'aimes mieux, une comparaison
Qui me range aisement du party de ce Livre :

Car apres avoir beu treize ou quatorze coups,
Des esprits tournoyans dans notre cervelle yvre
Font que tout semble aussi tourner autour de nous.

X

O l'excellent esprit ! que voilà bien conclure !
Nous irons chez Bon-Puys ! ô paroles de miel !
Là nous pourrons ouyr cet Ange Gabriel,
Et joüyr en l'oyant d'une volupté pure.

O *Bel-Air* (1) qui reçeus ce nom de la Nature
Pour la serenité que te garde le Ciel ;
Tu l'obtiens maintenant, et sans te faire injure,
Des Airs de cette fille et du petit Michel :

Bon-Puys est-il vraiment ce bon hoste d'élite,
Puisque chez luy bien mieux qu'au Puis de Democrite,
Dans le fonds d'une tasse on rencontre le vray :

(1) Cabaret situé près du Luxembourg. Voir notre notice.

Puisse-t'il donc tousjours preparer la grillade,
La tranche de jambon avecques la salade,
Pour Pailleur, Bensserade et le gros Dalibray.

GOINFRERIE ACADEMIQUE

N'espere pas, Phœbus, qu'icy je te reclame
Ny que j'emprunte rien de ta divine flame
Puisque durant le temps que je t'ay fait la Court (1)
Tu ne m'as pas daigné voir, et m'a laissé tout court :
Si la belle Nanon veut m'estre favorable,
Je n'apprehende point un accident semblable ;
Que son œil seulement me regarde en pitié,
Ma veine à son aspect s'enflera de moitié :
C'est elle que j'implore, elle sera mon aide,
Aussi bien à Phœbus en rien elle ne cede,
Elle a comme Phœbus, l'œil vif, blonds les cheveux,
Double mont, où chacun de nous dresse ses vœux.
Mais que fais-je indiscret ? Quelle amoureuse rage
Comme insensiblement r'enflamme mon courage ?
Quel furieux dessein me porte après les vers ?
Ay-je donc ou le cœur ou l'esprit de travers ?
Ne me souvient-il plus de ma fiere Maistresse
Et comment Apollon abusa ma jeunesse ?
Si fait, il m'en souvient, et de plus, des hazards
Que j'ay honteusement courus sous le Dieu Mars,
Devant que de venir me ruer en Cuisine,
Et de tout en voicy l'histoire et l'origine.

(1) Il faut lire : *la Cour*.

Attaqué de ce mal qui prend au bout des doigts,
Je voulus marier le luth avec la voix :
Mais ou soit que ma voix se trouvast enroüée,
Ou que pour moy Pegase eust la jambe encloüée,
Jamais en ma faveur ce pôuvre (1) estropié
Ne put faire jaillir goutte d'eau de son pié :
Aussi ne trouvant point d'autre moyen d'en faire,
Je fis des vers tirez de ma seule colere ;
Des vers où je blasmois fort et ferme Apollon,
Luy disois à son nez, qu'il n'est qu'un violon,
Qu'a tort on le vantoit Dieu de la Medecine,
Et qu'il ne connoissoit herbe, jus, ny racine,
Luy qui s'appercevant de l'estat où j'estois
Ne me guerissoit pas d'un petit mal de doigts.
Or depuis ce temps là (je vous le dis sans feinte)
Phœbus a moins pour moy d'amitié que de crainte :
Et comme je chantois pour eternel adieu,
Je prends congé de vous au sortir de ce lieu ;
Je prends congé de vous, ô Sonnets et Sornettes ;
Je prends congé de vous, ô Chants et Chansonnettes ;
Je prends congé de vous, Ruisseau Parnassien ;
Je prends congé de vous, beau breuvage de chien ;
Je prends congé de vous, Phœbus et vostre troupe ;
Je ne monteray plus sur la gemelle croupe,
Sur la gemelle croupe, où je voy tant de gens
Dans leur verte jeunesse à monter diligens,
Pour quand ils sont en haut, montrer plus à leur aise
Comme Singes leur cul ; mais qu'il ne vous deplaise :
Apollon sousriant m'apparut à ces mots,
Et voulut m'addoucir avec un tel propos ;

(1) Pauvre.

Il est vray, mon amy, qu'en ce lieu chacun monte ;
Mais comme tu disois, c'est souvent à leur honte ;
Car pour bien reussir en ce noble sejour,
Il faut estre guindé des aisles de l'Amour :
« Apollon et l'Amour s'accordent bien ensemble :
« C'est l'Oncle et le Neveu, l'un à l'autre ressemble ;
« Tous deux sont puissans Dieux, chacun d'eux, jeune et beau ;
« Tous deux ont le carquois et chacun le flambeau ;
« Tous les deux ont des traits dont nostre ame est blessé
« Et chacun des transports relevant la pensée ; »
Là j'arrestay Phœbus, car il me sembla bien
Que ces six derniers vers ne venoient pas du sien ;
Cette comparaison, dit-il, est empruntée,
Mais elle est bien de moy, puisque je l'ay dictée ;
Puis ainsi qu'à l'Amour le larcin m'est permis,
Et c'est tousjours monstrer que nous sommes amis.
Voila ce qu'il me dit pour toutes ses excuses :
Après il me fit voir un baiser de deux Muses,
Par où je reconnus que ce pere du jour
N'est à le prendre bien qu'un serviteur d'amour.

D'abord de leur visage elles se firent montre,
Et des plus puissans traits dont s'arme la beauté ;
Puis d'un pas mesuré venant à la rencontre
Se joignent d'un baiser sur la bouche porté :
Leurs levres recevant ainsi que quelque playe
Sembloient teintes de sang, le coup rendit du bruit ;
La marque en demeura ; mais tout cela sans fruit
Fay qu'en un vray combat l'une et l'autre s'essaye.
Donne m'en une en teste, ou mesme si tu veux,
Que je fasse, luy dis-je, un tiers entre les deux.

Ne crois pas, dit Phœbus, qu'ainsi l'on les profane,
Elles ont toutes fait de saints vœux à Diane :
Puis si pour estre Poëte, il faut estre amoureux,
Il faut pour l'estre bon, estre Amant malheureux.
Helas ! de ce discours je fis l'experience,
Car j'aimay, mais j'aimay sans autre recompense.
Je composay des vers qu'en effet on prisoit,
Mais tousjours rejettant celuy qui les faisoit.
Or de dire, Messieurs, toutes les avantures
Qu'il me fallut souffrir dessous des loix si dures,
Ce seroit temps perdu, puisque ces Dames cy
Vous font assez sentir quel estoit mon soucy.
Enfin desesperé des rigueurs de Sylvie
J'estois prest de mourir, je detestois ma vie,
Resolu de chercher à me faire perir,
Si d'un si cruel mal je ne pouvois guerir.
Tout Amant est Soldat, a-t-on dit, ce me semble,
Au moins Mars et Venus s'accordent bien ensemble :
C'est luy que je suivis, mais aussi malheureux
Que je l'avois esté quand j'estois amoureux :
Aussi qui le croiroit, qu'un Amant devinst lâche ?
Je le fus toutesfois plus qu'homme que je sçache,
Soit que mon naturel me fit craindre les coups,
Ou que je fusse n[é] pour un destin plus doux :
J'avois beau me forger, afin de me remettre,
Que de Venus, sur moy je portois une lettre
Qui me recommandoit à son bon Amy Mars,
Et pouvoit m'exempter du malheur des hazards :
Je ne voulus jamais payer de ma personne,
Pour parler comme a fait l'Autheur du Duc d'Ossonne(1);

(1) *Jean Mairet*, poète français (Besançon, 1604-1686).

En cecy seulement Capitaine ay-je esté,
Que je ne combattois qu'en toute extremité,
Et l'acte le plus grand qui se soit fait en guerre,
Voire qu'on ait jamais pratiqué sur la terre,
C'est que je pardonnois à tous mes ennemis
Sans desir d'en voir un dessous mes pieds soubsmis.
En un mot, de Soldat je n'avois que la trogne,
Mais de mauvais guerrier je devins bon yvrogne.
Non pas tant toutesfois que mon plus grand soucy
Ne fust d'avoir de soupe un ventre bien farcy :
Ce qui me fit quitter et la guerre et ma troupe
Ne gardant de Soldat que l'amour de la soupe :
Amour dont je suis gros, qui m'a fort bien traité,
Et non comme celuy qui m'avoit tourmenté,
Et dont il me restoit encor quelque pensée,
Qui ne put par le vin jamais estre effacée,
Mais que la bonne chere estouffa beaucoup mieux :
Car Bacchus, d'Ariane est toujours soucieux,
Et s'il n'est tout à fait assoupy de trop boire,
Il en ressent l'ardeur du moins en sa memoire :
Au lieu qu'un bon morceau qui le ventre remplit,
Fait que le trait d'Amour de nos flancs rejaillit,
Et tombe vainement rebouché sur la place
Ainsi que rabattu d'une forte cuirasse.
O bonne chere ! donc le meilleur appareil
Que l'on puisse appliquer dessus un mal pareil :
De grace, enseigne moi de quels mots assez dignes
Je te reconnoistray de tes faveurs insignes.
Tu peux bien m'inspirer ton los en cet ecrit,
Car tu donnes le ventre, et le ventre l'esprit :
Tu le remplis ce ventre avecques tant d'usure,

Que souvent nourriture en luy passe Nature,
Si qu'on ne dresse plus tous ses vœux à l'amour,
Et c'est un des moyens dont tu l'ostes du jour :
Aussi quiconque est pris de ton amour divine
Ne veut plus desormais entrer qu'en la Cuisine :
Cuisine, où tant de gens immolent tant de bien,
Où l'on boute tout cuire, où l'on n'epargne rien.
Là de braves garçons, en remuant la hanche,
Enfoncent dans le pot la cuiller jusqu'au manche :
Là l'un dresse, l'un pique, embroche, couvre, sert,
Un autre, à demi nu, prepare le dessert ;
L'un manie un rouleau, l'autre pestrit en haste,
Sans pouvoir soubs ses doigts faire lever la paste,
Qui lors qu'elle a receu sa derniere façon,
Est mise en un four chaud, où l'on pousse un fourgon :
Là le feu l'acornit, elle y devient ridée,
Lorsque toute l'humeur en est enfin vuidée.
Bien-heureux cependant, et trois fois bien-heureux
Belles, qui vous fournit d'un morceau savoureux
D'une tourte ; à ce mot l'eau me vient à la bouche,
Il me semble la voir, je la sens, je la touche :
Mais non, je vous la laisse, aymant encore mieux
Vous parler de pasté, ce lievre precieux (1),
Le plus lâche animal qui vesquit sur la terre
Et qui, mort maintenant, nous excite à la guerre,
Mais où l'on ne void point d'autres mortalitez
Que celles qui se font à force de santez.
En un mot cette guerre en plaisirs est fertile,
Et n'est pas toutesfois plus plaisante qu'utile.

(1) Le texte donnait ce vers faux :
Parler de pasté, ce lievre precieux,

Et vous mesmes, Messieurs, pensez vous supporter
Ces yeux que vous voyez devant vous eclater,
Si contre leur pouvoir rien ne vous fortifie
Que le foible discours de la Philosophie ?
Non, non, il est besoin d'un plus ferme soustien,
Autrement, dites tous que vous ne tenez rien.
Allons donc là dedans avec ces Dames mesme :
Elles se repaistront de laitage et de cresme,
Cependant qu'avec moy, vous b[oi]rez à loisir
Sans rien diminuer de l'amoureux plaisir :
Au contraire, ayant beu, voire autant que Penthée,
Et sur elles tenant vostre veüe arrestée,
Vous jouirez aussi de ces biens nompareils,
Qu'en chacune, au lieu d'un, vous verrez deux Soleils.

L'AUBERGE

Pailleur, est-il honteux de manger et de boire ?
Il faut que de mon sort je te conte l'histoire ;
Je t'aime, tu le sçais, et j'aime Luxembourg,
Et je n'ay sceu trouver dans tout nostre fauxbourg
Où je pourrois loger pour un temps ma personne
Que dans un Cabaret ; que ce mot ne t'estonne,
Il en a bien le nom, mais non pas tout l'effet :
Ce fut de vray jadis un Cabaret parfait,
Le *Riche Laboureur* (1), nul vivant ne l'ignore,
Et du pain et du vin on y fournit encore
Avec le saucisson et cervelas salé,
Poulains par qui le vin dans nous est avalé ;
Mais c'est tout, et cela dans une salle basse
Qui fremit d'un bruit sourd que fait la populace :
Or, dessus cette salle est mon appartement
Où j'entre toutefois assez ouvertement
Par une porte à part et par une montée
Qui de pas un Beuveur n'est jamais frequentée.
Quelquefois dans ma chambre, ou dans mon Cabinet,
Je medite à grands pas ou t'escris un Sonnet,
Quand j'entends tout à coup quelque gueule profane
Qui crie à plein gosier : *A la Nopce de Jeanne*,

(1) Cabaret situé près de la foire Saint-Germain. Voir notre notice.

Cette Nopce de Chien, (1) ou quelque autre chanson
Qui renverse mes vers d'une estrange façon.
Il me semble d'abord que c'est dans ma Cuisine
Qu'on mene tant de bruit, et d'une ame mutine,
Je donne un coup de pied pour faire le hola.
A peine suis-je à moy revenu que voilà
Un valet qui me sers de quoy faire carousse;
Vin blanc ou vin clairet, liqueur piquante ou douce :
Voudrois-je avecques toy trancher icy du fin ?
Un Poëte, jamais n'est ennemy du vin,
Et je n'habite pas en ce lieu de franchise,
Ainsi qu'un Huguenot pres d'une belle Eglise :
Je m'appaise, je ris, je bois cinq ou six coups
De vin blanc ou clairet, de vin vieux ou vin doux :
Alors il me souvient de ce traineur d'espée,
Cet heureux Fanfaron que l'on nomma Pompée,
Qui d'un seul coup de pied de cent mille soudars

(1) C'est une chanson gaillarde du Pont-Neuf. On peut la lire dans le *Recueil nouveau des Chansons du Savoyard, par luy seul chantées dans Paris* (A Paris, chez la Vefve Jean Promé, 1665, in-12). Elle commence ainsi :

A la nopce de Jeanne
Cette nopce de chien
On y boit en asne,
Mais on n'y mange rien.
Les tutes cousines,
Parentes, voisines,
N'estoient que des putains,
Qui font danser Priape
Au son du tambourin
Comme un jeune faquin....

On trouve de curieux renseignements sur *le Savoyard*, « l'Orphée du Pont-Neuf » (ainsi se qualifiait-il lui-même), dans les *Aventures de Dassoucy* (Cf. Ed. nouvelle. Paris, Delahaye, 1858, in-12).

Devoit faire fremir la campagne de Mars.
Et je tiens ma fortune à la sienne pareille
De faire au moindre bruit paroistre une bouteille
Car comme on ne void point de mal sans quelque bien
Et comme d'un garçon l'ordinaire n'est rien,
De la Chambre où je suis, j'ay ce grand avantage
Que quand le mauvais temps nous menace d'orage,
Ou que le trop grand froid m'attache auprès du feu,
Je n'ay pour boire un coup qu'à coigner quelque peu :
Ou s'il faut que parfois j'arrive de la ville
Crotté jusques au cul (comme il est tres facile)
Pour me reconforter je n'ai qu'à dire un mot,
On apporte apres moy pinte, pain et fagot ;
Mais quand il fait beau temps, le logis ne m'arreste,
Car boire toujours seul, ce seroit vivre en beste :
Je quitte donc ma chambre avec intention
D'aller au lieu voisin manger en pension :
Je traverse la rüe et suis à la mesme heure
Où force honnestes gens ont choisi leur demeure.
Là si tost que je suis du bon Maistre apperceu,
Pour ma pièce d'argent, je suis le bien receu ;
Non qu'il faille payer à chaque fois qu'on disne,
Cela sentiroit trop son infâme Cuisine ;
Il suffit que ce soit quand le mois est passé,
Et du livre de vie on est lors effacé.
J'entre et me mets à table en bonne compagnie
Sans nul bonadiez et sans ceremonie :
Là de maint discours grave et maint joyeux propos
Nous passons doucement une heure entre les pots ;
L'un baptise son vin, et l'autre, un peu moins triste,
Jure qu'il auroit peur qu'il fust anabaptiste,

Que le Maistre, luy-mesme, au fonds de son caveau,
L'a desja baptisé comme un enfant nouveau ;
L'autre, plus amoureux, cajole la servante
Et lors qu'on boit six coups, de six autres se vante ;
Un gros frere frappart paroist au mesme instant,
Qui demeure à la porte et nostre aumosne attend.
On se taist, on se leve, et vers la Cheminée
On songe comme on doibt passer l'apres-disnée.
Voilà comme je vy, je te laisse à juger
Pailleur, s'il est honteux de boire et de manger,
Cependant, je te prie, en toute reverence,
De daigner où je loge exhiber ta presence :
Ce lieu jà si fameux (j'en suis tres-asseuré)
Doit estre bien piustost de ton corps honoré
Qu'il ne te rendra pas le moins du monde infâme ;
Tu n'y rencontreras jamais Moine ny Femme :
L'autre jour je trouvay l'un de ces scrupuleux
Qui n'osent recevoir de femelles chez eux,
Et qui me demandoit le lieu de ma demeure
Pour venir avec moy passer quelque bonne heure ;
Mais je luy respondis que s'il fuyoit de voir
Quelques femmes chez luy, je n'osois recevoir,
Plus scrupuleux que luy, chez moy Moine ny Femme,
Et qu'il n'y pourroit pas entrer sans quelque blâme....
Le bruit des pots qui met ma cervelle à l'envers,
M'empesche de trouver une suite à ces vers :
N'importe, nous irons jusqu'où voudra la rime,
Mais quoy, ne pas rimer est-ce commettre un crime ?
Mais quoy, puis-je empescher le monde d'avoir soif ?

CHANSONS

I

C'est trop, c'est trop gemir ;
Ne sçaurois-je arracher Phyllis de ma memoire,
Les veilles et les soins m'ont desja fait blemir ;
Et me mettroient enfin dans une tombe noire.
Vous pouvez bien, Phyllis, m'empescher de dormir,
Mais vous ne pouvez pas me deffendre de boire.

Sans le secours des pots,
J'aurois desja donné cent fois du nez à terre ;
L'injuste Dieu d'amour, assez mal à propos,
Me livre incessament une cruelle guerre :
Vous pouvez bien, Phyllis, m'empescher le repos,
Mais vous ne pouvez pas me deffendre le verre.

Vostre objet est si beau
Qu'il n'est rien icy bas qui vous fait comparable,
Et mon brasier est tel qu'en y jettant de l'eau
Je ne fay qu'irriter son ardeur incroyable.
Vous pouvez m'envoyer, Phyllis, mort au tombeau,
Mais non pas m'empescher de tomber sous la table.

II

Amy, vivons en paix, quitte cette rapiere
Que je voys pendre à ton costé

Et mets bas aussi cette aiguiere
Je m'en vay boire à ta santé.

Non, n'apprehende rien de cette liqueur pure,
Car puis qu'il nous faut tous mourir,
Il est plus noble, je le jure,
De bruler qu'il n'est de pourrir,

Prens-en à petits traits qui chatoüillent ton foye,
Je ne veux point te voir crever,
Si tu crains que ta soif se noye,
Contente toy de l'abbreuver.

III

Boire mon vin sans eau,
Et ne bouger de table,
De me rendre tonneau
Cela seroit capable ;
Mais que m'importe-t'il d'estre son austre employ ?
Je fais assez de bruit (pourveu que l'on m'entende)
En demandant du vin, et que mon nom s'estende
Aussi loin comme moy.

Je ne veux point secher
Du desir de la gloire ;
Mes soins sont de chercher
L'avantage à bien boire,
Car que m'importe-t'il d'estre sans autre employ ? etc.

VERS SATYRIQUES

SONNETS

I

Ma foy j'ay l'esprit de travers,
C'est trop monter dessus Parnasse,
Que voulez-vous donc que je fasse,
Muses, de tant et tant de vers ?

Cheres Compagnes si fidelles,
Confidentes de mes pechez,
Vous qu'on croit chastes et pucelles ;
Combien de gens vous debauchez !

Que d'enfans, depuis mon enfance,
Me sont nez de vostre accointance
Qui pressent mon faible devoir !

Mais c'est des enfants l'ordinaire,
Qu'ils font plus de mal à pourvoir
Qu'ils n'ont donné de peine à faire.

II

Le nom de fortune ou de sort
Est un nom dont chacun abuse,
Si l'on regrette quelque mort,
On s'en prend au sort, on l'accuse.

Si quelque chose tourne à bien,
Si quelque affaire est reüssie,
La prudence humaine n'est rien,
C'est le sort qu'on en remercie.

Dans un douteux evenement
On s'adresse au sort seulement,
De v[œ]ux le sort on importune.

Il preside et regne en tous lieux,
On fait un Dieu de la fortune,
Qui prouve qu'il n'est point de Dieu.

III

Cleon, depuis le temps que tu perdis ton pere,
Tu vivois avec nous comme l'un d'entre nous,
On ne t'en a point veu d'une humeur plus austere,
On ne t'en a point veu d'un visage plus doux.

Quand l'heure du diner te retiroit d'affaire
Ainsi que tu voulois, tu beuvois treize coups,
Et quand tu te sentois las de la bonne chere,
Le Cours ou Luxembourg estoient tes rendez-vous.

Cependant je ne sçay quelle morne pensée
Tient depuis quelques jours ton ame embarassée,
Et te vest d'un manteau jusqu'aux talons porté.

Il ne se vit jamais un habit de la sorte,
Il ne se vit jamais une douleur si forte,
Dis-nous, Cleon, ton pere est-il ressuscité ?

IV

On se mocque, Geron, de la peine obstinée
Qui t'acquit à la fin l'objet de ton amour ;
Celle à qui si long-temps tu fus faire la Cour,
A mille autres, dit-on, s'estoit abandonnée.

Tu ne t'en doutois pas, qu'elle fust si mal née,
Ny femme à te joüer un si perfide tour,
Et ce que jusqu'alors t'avoit caché le jour,
Tu l'apperçeus la nuit de ton bel Hymenée.

Tu ne dois pas pourtant beaucoup t'en affliger,
Un semblable malheur est commun et leger.
Tu trouvas une femme au lieu d'une pucelle.

Peut-estre la pucelle estoit-elle en son flanc :
Mais est-il après tout de victoire plus belle,
Que celle qui s'obtient sans repandre de sang ?

V

Dormir comme un lirot (1) la grasse matinée,
Avaler le bouillon si tost qu'on est levé,
Assis auprès du feu, marmoter un Ave,
Puis pour prendre appetit monter la haquenée.

A table ne parler ny de la destinée,
Ny de l'an Platonique en son cercle achevé ;
Mais bien plustost d'un vin nouvellement trouvé,
Et s'il faut esperer bonne ou mauvaise année.

Apres cela se rendre où la Dame à le mot :
Tantost innocemment s'exercer au tripot ;
Tantost se divertir à quelque pesche utile.

Les bons jours seulement gringoter (2) au Jubé ;
On dit tant qu'à tout bien tu naquis inhabile,
Tu pourrois, ce me semble, estre un fort bon Abbé.

VI

Toy que nous estimons si sçavant et si sage,
Tu soustiens Philemon, et soustiens hautement,
Que ce que nous nommons du nom de mariage
Ne doit point s'appeller du nom de Sacrement.

(1) *Lirot, lérot,* ou *liron,* loir.

(2) *Gringoter,* fredonner. « On le dit, par exemple, des hommes qui fredonnent à voix basse et non articulée pour prendre le ton et chanter quelque air. » (Cf. Furetière : *Dictionn.*)

Mais comment, cher Amy, nous tiens-tu ce langage ?
Est-ce par raillerie, ou si c'est autrement ?
Tu sçais ce qu'une femme apporte de tourment,
Ce que c'est des Enfans, ce que c'est du menage,

Crois-tu donc qu'un mortel voulust souffrir ces maux
Qu'il connoist icy bas n'avoir point leurs egaux,
Si d'un sacré lien il n'avoit la croyance ?

Pour moy, loin de tenir ces propos hazardeux,
Au lieu d'un Sacrement, je croy que c'en sont deux,
Et que le mariage enclost la Penitence.

VII

Tandis qu'un Demon de debauche
Rend tout le monde furieux,
Et que pour voir qui boira mieux
On lasse la droite et la gauche :

Pol, de qui l'esprit libertin
Fuyt l'allegresse trop publique,
Court aux champs dès le grand matin
Dans une humeur melancholique.

Il rêve là tout à loisir,
Et là contemple avec plaisir
Du peuple la folie extresme.

Il tasche à ne le suivre pas :
Des jours gras il fait son Caresme,
Et du Caresme ses jours gras.

VIII

Pol ne se met point en soucy :
Pour voir arriver le Caresme ;
Comme il est venu, Dieu mercy
Dit-il, il s'en ira de mesme.

Je n'en ay point eu jusqu'icy
Le visage encore plus blesme ;
Car à n'en pas mentir aussi
Je ne le crains, ny je ne l'aime.

Le Jeusne est un pauvre soldat
Que facilement on abbat
Pour peu que des dents on se serve.

J'en suis tousjours victorieux,
Et du Caresme je n'observe
Sinon que d'en boire un peu mieux.

IX

Sortir dès la pointe du jour
Pour arriver de meilleure heure,
Afin de mieux faire sa Cour
En faisant plus longue demeure.

Trouver que chacun a disné
Jusqu'aux marmitons de cuisine,
Et, sans se monstrer estonné,
Faire tousjours fort bonne mine.

N'avoir point de collation
Comme une trop basse action
Qui deroge aux hautes Noblesses.

S'en aller qu'il fait desja brun ;
Fy de la Cour et des Princesses,
Les voir et jeusner ce n'est qu'un.

X

Qu'une femme coquette est un fardeau pesant,
Encore qu'elle ait tousjours la teste fort legere !
Aux Amants de dehors rien n'est si complaisant,
Mais à son pauvre Espoux, c'est pis qu'une Megere.

A-t'elle des enfans de quelque favory ?
Des maux qu'elle ressent son Espoux est coupable :
N'a-t'elle point d'enfans ? elle en blasme un mary
Qui de la contenter ne fut jamais capable.

Chez elle, elle est malade et ne prend goust à rien,
Elle perd la parole et manque d'entretien ;
Faut-il faire un Galant ? elle est gaillarde et saine :

Elle entre en appetit, elle a de la vigueur,
A force de vomir ne se rompt plus la veine,
Car c'est son seul mary qui luy fait mal au cœur.

EPIGRAMMES

I

Je ne sçay qui des deux possedera la Dame
Que poursuivent ensemble et Damon et Thelame ;
Mais il est tout certain que qui l'aura des deux
Ne sera pas le plus heureux.

II

Geron d'une humeur fort jalouse
Prend une Guenon pour espouse,
Et vrayment il ne fait pas mal
Puisqu'il veut aimer sans Rival.

III

Un Vieillard faisoit les yeux doux
A Lise jeune et belle femme,
Et lui redisoit à tous coups
Qu'un bois sec beaucoup mieux s'enflame,
Non pas, luy répondit la Dame,
Lors que le bois vert est dessous (1).

(1) Cette pièce offre une plaisante variante à cette épigramme du XVIe siècle :

Celuy qui vieille amye avoit
Se mit un jour à le luy faire...

(Cf. *Thresor des joyeuses inventions*, Paris, Vefve Bonfons, s. d.).

IV

Ce n'est point ny pour sa noblesse,
Ny pour ce qu'elle ait rien de beau,
Tu l'espouses pour sa richesse,
Cet epouvantail de vieillesse,
Tu veux trouver de l'or en foüillant un tombeau.

V

Martin pressoit Janneton d'amourette,
Ne crains plus rien l'affaire est toute faite
Luy disoit-il, je t'ay donné ma foy,
Je puis sans mal me joüer avec toy ;
Je sçay que c'est, quittez cette entreprise,
Dit Janneton, une fois j'y fus prise.

VI

Tu juges Laïs fort honneste
D'avoir rejetté ta requeste
Avec un si riche present ;
Tes conjectures sont frivoles.
Refusa-t'elle cent pistoles ?
C'est qu'elle en veut avoir deux cent.

VII

L'un des yeux de Lise est de verre,
L'autre pleure un Espoux en terre
Qu'elle aima peu pour ses defauts ;
L'œil vray n'est-il pas le plus faux ?

VIII

Qui te fait mepriser une veufve si riche ?
Veux-tu que plus long-temps elle demeure en friche ;
Tu n'y trouves, dis-tu, qu'un defaut seulement,
C'est que sans cesse un œil luy pleure,
Quoy qu'elle ait l'autre assez charmant ;
Je ne t'en puis donner une raison meilleure,
L'un pleure son Espoux, l'autre cherche un Amant.

IX

La pauvre Aminthe desespere
De ne pouvoir avoir d'enfant,
Et seroit femme pour en faire
Par le moyen que Dieu deffend (1).

Elle se sert de tout remede
Afin de faire enfler son sein ;
Mais helas ! rien ne luy succede,
Elle se purge et baigne en vain.

Enfin elle loüe un Carosse
Et s'en va seule aux eaux de Spa ;
Je croy qu'elle en reviendra grosse
Car son mary n'y sera pas.

(1) N'est-ce point comme une réminiscence de ce sixain qu'on trouve dans le *Parnasse satyrique*, de 1623 ?

Ta femme a donc fait un enfant
Par le moyen que Dieu défend,
Toutesfois ta bouche le nomme
Ton mignon, ton futur appuy.
Mais n'es-tu pas un meschant homme
De posséder le bien d'autrui.

X

On dit bien que l'amour vient de la connoissance ;
Mais la regle n'est pas certaine de tout point ;
Pour le moins chaque jour j'en voy l'experience
Dans Philemon qui s'ayme, et ne se connoist point.

XI

Cliton est d'un esprit fort sage et fort remis
Et de dire du mal, ne fut jamais si lâche :
Jamais pour un bon mot il ne perd ses amis ;
Il n'a point de bons mots, ny d'amis que je sçache.

XII

Paulin, mauvais Autheur, son livre te presente,
Et te reconnoissant d'une humeur mesdisante
T'oblige de le lire, et de n'en dire mot :
Je ne sçay pas pour moy comme tu le veux prendre ;
Mais à n'en point mentir, Paulin n'est pas trop sot,
Il a trouvé par là le moyen de te le vendre ;
Te te vantes par tout qu'il ne t'a rien cousté,
Dis plustost que tu l'a doublement achepté.

XIII

Jamais l'Abbé, nostre voisin,
N'achepte grappe de raisin,
Mais fait de sa liqueur d'eternels sacrifices ;
La raison qu'il en donne est vrayment de grand pois,
Il ne veut pas avoir, non plus qu'en benefices,
La mere et la fille à la fois.

XIV

La Verdure au teint tout de rose
A fait une metamorphose
Dont de plus avisez ne s'aviseroient pas ;
Ce n'est point vers, ce n'est point prose,
Il a bien soucy d'autre chose
Et rit de ces menus fatras ;
C'est qu'un jour deffendu, sans aucune dispense,
De chappons et perdrix il se remplit la pance,
Et d'un Mercredy maigre en fit un Mardy gras.

XV (1)

Vils et criminels Ennemis
De la riche littérature,
En quel point nous avez-vous mis
Avares Rogneurs d'escriture ?
Vous faites autour de la Croix,
Une procession maudite,
Et vous pechez, race Hypocrite,
A la barbe mesme des Roys.

(1) *Contre les Jésuites.*

L'ANTIGOMOR

SONNET

QUAND dessous le nom de Gnathon,
J'accuse un Parasite infâme,
Quand je dy que c'est un Glouton
Qui seul toute une table affame :

Quand je dy qu'il va tous les jours
Chercher quelque part de quoy frire,
Quand je dy que ses sots discours
Arment contre luy la Satyre :

On dit que je suis mesdisant
Et qu'on void mesme, en me taisant,
A qui cet Eloge s'applique.

Je ne l'aurais pas dit encor,
Mais puisque c'est la voix publique,
Cet homme, il est vray, c'est Gomor.

SONNET

Que Gomor est ingenieux !
Que son artifice est extresme !
Et que de tous ses envieux
Le dessein se destruit luy-mesme !

On a fait des vers contre luy
Pour le bannir des bonnes tables,
Et voila, ces vers aujourd'huy
Luy sont devenus profitables ;

Par cœur il les a tous appris,
Et devant les plus beaux Esprits
Il les debite avec audace :

De la malice il vient à bout,
Ce qu'elle a fait pour qu'on le chasse,
Fait qu'il est bien reçeu par tout.

EPIGRAMMES

Gomor seroit bien amoureux,
Pourquoy non, il est fort et roide,
Et son œil tout brillant de feux
Montre qu'il n'a l'echine froide :
Il n'est point amoureux pourtant,
Craint-il d'estre chagrin et blesme ?
Je l'ay veu passer maint Caresme
Qu'il estoit et frais et content ;

Et puis quand il fait des ouvrages
De deux ou trois petites pages,
Il faut bien qu'il ait d'autres soins ;
Ah ! je voy bien ce qu'il redoute,
C'est qu'il aime à manger sans doute
Et qu'un amoureux mange moins.

*

Gomor, ce fameux Parasite,
Ayant souffleté son valet,
Le valet en son cœur medite
D'avoir raison de ce soufflet ;
Mais pour en tirer la vengeance
Il se trouve bien empesché ;
Car de luy voler sa finance,
Gomor n'a point d'argent caché ;
De l'empoisonner, c'est un crime
Plus grand que le mal qu'il a fait,
Et quand il trouverait l'action legitime,
Il n'en peut venir à l'effet,
Car jamais au logis Gomor ne boit ny mange :
Enfin il trouve un chastiment
Qui sans aucun forfait le vange :
On sçait que ce fameux Gourmand
Tous les jours à midy chez quelque Grand se range,
Que fait donc le valet ? ô la malice estrange !
A dessein que son maistre, ou jeusne, ou disne mal,
Il fait tarder sa montre, et boitter son cheval.

*

Si tu ne connois pas encor
Le fameux et rare Gomor,
Voicy comme on le peut connestre ;
En chaire on ne le void parestre,
Dessus les bancs, encore moins,
Il se rit bien de tous ces soins :
Pour le Conseil il n'y va gueres,
Ce n'est pas un homme d'affaires ;
La promenade ny le Cours
N'ont rien pour lui de delectable,
Mais veux-tu deux jours tenir table ?
Tu le connoistras dans deux jours.

*

Quand on fait à Gomor la guerre
D'avoir tousjours bon appetit
L'hyver il s'en excuse et dit
Que lors la chaleur se resserre :
Que si l'on l'attaque au Printemps :
Nos esprits, dit-il, plus contents
Dissipent plus de nourriture ;
Et si c'est l'Esté, la nature
A besoin de se reparer :
Enfin, si c'est durant l'Automne,
La melancholie aiguillonne,
Et nous fait, dit-il, devorer.

Ainsi ce Goinfre inimitable
Pour toutes les quatre Saisons
A quatre diverses raisons
De demeurer tousjours à table.

*

GOMOR n'est point un homme sombre
Il est brillant et hardy,
Il est solaire et n'aime l'ombre
Que quand elle marque midy.

*

PARDESSUS les plus raffinez
Gomor d'avoir bon nez se vante.
Il n'est Cuisine qu'il n'evante,
N'est-ce pas avoir fort bon nez ?

*

GOMOR n'est point un importun
Comme a dit faussement de luy toute la ville,
Quand il va manger chez quelqu'un,
Il va seul, et jamais n'a de bouche inutile.

*

CHER Philidor, je ne sçay pas
En quel quartier Gomor demeure,
Mais je le rencontre à toute heure,
Horsmis à l'heure du repas.

*

GOMOR en un fameux repas
Avoit perdrix en poche mise,
Qu'à son logis entre deux plats
Il met comme en lieu de franchise ;
Lorsqu'un Chat, le maistre des Chats,
Bien et beau vous le devalise ;
Gomor aussi tost s'en avise
Et ce fut assez piteux cas,
Il est outré de faim ; et de sa perdrix prise :
Que fait donc le pauvre homme ? ô rage ! ô gourmandise,
Qui le sçait si je ne le dis ?
Et qui le pourra croire encor que je le dise ?
Il devore le Chat pour manger la perdrix.

*

GOMOR, ce Goinfre remarquable,
Saoul des viandes, et non las,
Un jour apres un grand repas
Se laissa tomber sous la table :
Lors, dit un amy Charitable,
Messieurs, ne vous estonnez pas,
C'est qu'il sent qu'on disne là-bas.

*

QUAND Gomor atteste une chose,
S'il n'est vray ce que je propose,
Ce morceau me puisse etrangler,
Dit-il, et prend pour l'avaler
Le meilleur morceau de la table :
Gomor ne jurez plus, on vous tient veritable.

*

GOMOR estant à table avec certains Pedants
Qui crioient et preschoient trop hault sur la vendange ;
Luy qui ne songe alors qu'à ce que font ses dents,
Paix là, paix là, dit-il, on ne sçait ce qu'on mange.

*

J'APPRENDS de Gomor aujourd'huy
Une chose vrayment notable,
C'est qu'il ne sort jamais de table,
Et cecy n'est point une fable,
Il faut l'oster de devant luy.

*

GOMOR, qui n'a point le teint blesme,
Jure qu'il jeusne le Caresme ;
Quant à moy, je croy ce qu'il dit,
Pour le moins s'il est veritable
Qu'on jeusne, lorsqu'on sort de table
Demeurant sur son appetit.

*

GOMOR n'est point un hypocrite
Qui montre ce qu'il fait de bien,
Il en a tant plus de merite,
Car lorsqu'il jeusne on n'en void rien.

*

GOMOR à ce que l'on m'a dit
N'a point dessin de nous repondre ;
Mais pretend mieux que par escript
Bien-tost ses ennemis confondre ;
Il veut peut-estre dès demain
Qu'ils viennent avec luy manger tous à sa table ;
A sa table ! avec luy ! l'irreconciliable !
Il veut qu'ils meurent tous de faim.

*

QUOY me taire, et qu'on m'attaquât
Par des injures à douzaine !
Comment veux-tu qu'il repliquât ?
S'il a toujours la bouche pleine.

*

POURQUOY contre Gomor chacun ecrit-il tant ?
Que le monde est critique et se plaist à medire !
Tout ce qu'il fait de mal, il mange et boit d'autant ;
Voila de grands subjets pour faire une Satyre :
Outre cela, dit-on, il n'a gueres d'esprit,
Et ne peut rien repondre à tout ce qu'on escript ;
Je trouve qu'il en a, s'il trouve de quoy frire
Et qu'il fait cent fois mieux de disner que d'ecrire.

*

POURQUOY tousjours blâmer Gomor
D'aimer à faire bonne chere ?
N'est-il pas plus blasmable encor
S'il avient qu'il ne mange guere ?

Car si le bonhomme est un sot,
Comme il n'est que trop veritable,
Est-il jamais plus supportable
Que quand il mange et ne dit mot ?

*

Je croyois que Gomor estoit plus sedentaire,
Qu'il lisoit les matins livres nouveaux et vieux ;
Mais c'est en ce temps-là qu'on le trouve en tous lieux :
Si quelqu'un pense le contraire,
Qu'il le suive, il verra bien-tost ce que je dy ;
Qu'il a tous les matins aflaire,
Mais affaire tousjours qui termine à midy.

*

On dit que Gomor en colere
Quitte enfin l'Université,
Et juge que c'est une mere
Dont il fut tousjours mal traité ;
Mere ou marastre, il ne m'importe ;
Mais Gomor n'a point de raison ;
Traita-t'on jamais d'autre sorte
L'enfant bastard d'une maison ?

*

Gomor a tousjours tant de faim,
Qu'à S. Roch il prendroit son pain
Et malgré mesme, ce dit-on,
Son Chien, sa peste et son baston.

*

FUYONS aujourd'hui la Satyre,
La bonne feste nous l'enjoint :
Parlons de Gomor sans medire,
C'est à dire n'en parlons point.

*

REVEREND Pere Confesseur
J'ay fait des vers de medisance.
Contre qui ? Contre un Professeur.
La personne est de consequence.
Mon Pere, c'est contre Gomor.
He bien ! achevez vostre *Confiteor*.

*

GOMOR, non pour avoir trop leu,
Mais plustost pour avoir trop beu,
Eut enfin fort mal à la veüe ;
Lors que luy dit le Medecin ?
Il faut que vous quittiez le vin,
Car c'est un venin qui vous tüe.
Que si vous voulez faire mieux,
Vous en pouvez laver vos yeux
Pour oster cette ardeur extresme.
Alors Gomor luy repartit,
Mais si j'en beuvois tant que des yeux il sortît
Monsieur, seroit-ce pas de mesme ?

✶

GOMOR n'estoit point si blamable,
Quoy qu'on ait de luy mal parlé ;
Il eut des qualitez qui le rendoient aimable,
Entr'autres celle-cy, qui n'est pas peu notable,
Il ne se fit jamais attendre à table,
Car il y vint tousjours sans y est estre appellé (1).

✶

CELUY n'a pas mal réüssi
Qui composa tous ces vers cy ;
De Gomor on y void l'image ;
Peu d'esprit et prou de langage.

(1) On connaît cette épigramme de Martial, traduite par Clément Marot :

DE MACÉ LONGIS.

Ce prodigue Macé Longis
Fait grand serment qu'en son logis
Il ne souppa jour de sa vie :
Si vous n'entendez bien ce poinct,
C'est à dire il ne souppe point
Si quelque autre ne le convie.

VERS AMOUREUX

SONNETS

I

La poudre que tu vois dedans ce verre enclose,
C'est, si tu ne le sçais, la cendre d'un Amant ;
Amant si malheureux, qu'apres le monument
Il s'agite sans cesse, et jamais ne repose.

Phyllis, qu'il cherissoit pardessus toute chose,
Et pour qui, jour et nuit, il s'alloit consumant,
S'esloigna de ses yeux, et cet esloignement
De son trepas hasté fut la funeste cause.

Tout sec d'impatience aussi bien que d'amour,
Il mourut, de sa Dame attendant le retour,
Et mesurant toujours le temps de sa demeure :

Et ce soin fut dans luy tellement imprimé,
Que sa cendre à present marque encore chaque heure
Temoignage d'un cœur vivement enflammé (1).

(1) C'est une paraphrase du Sonnet XVIII de notre première partie (Cf. *La Musette*, p. 15.)

II

POURQUOY, mes tristes yeux, versez-vous tant de pleurs ?
Voulez-vous donc vous perdre, ayant perdu Sylvie
L'absence de cet astre, et la clarté ravie,
Vous ont-elles causé de nouvelles douleurs ?

Avez-vous oublié que les mesmes malheurs
Auprès d'elle sans cesse accompagnoient sa vie,
Alors que se voyant de mes pas poursuivie,
Elle se deroboit, et s'enfuyoit ailleurs ?

Ainsi, quand cette belle, à mon repos fatale,
N'auroit jamais quitté sa demeure natale,
Mes jours n'en seroient pas en un moindre hazard :

Si vous desirer donc verser tousjours des larmes,
Pleurez mes yeux, non point l'heure de son depart,
Mais le premier moment que vous vistes ses charmes.

III

MAINTENANT qu'un air doux nous ramene un beau jour
Considere, Phyllis, cette Saison nouvelle,
Comme elle rit au Ciel et luy parle d'amour,
C'est parce qu'elle est jeune, et parce qu'elle est belle.

Cette fleur qui blanchit les arbres d'alentour,
Ce n'est pas une fleur qui doive estre eternelle :
Desja dedans son sein la terre la rappelle,
Desja le chaud hasté la brule à son retour.

Et tu perds cependant le temps de ta jeunesse
Sans suivre les advis d'une bonne Maistresse,
De Nature, qui monstre à chacun son devoir.

Ah! si cette saison ne fond enfin ta glace,
Si pour te faire aimer elle a peu de pouvoir
Qu'elle t'apprenne au moins comme la beauté passe (1).

IV

Ouy, Phyllis, nos esprits d'une divine essence
Retiennent de là haut quelque secret rapport,
Qui fait que bien souvent ils sont surpris d'abord
Quand ce qu'ils ont aimé revient en leur presence :

Ainsi par un effet de cette convenance
Qui nous reste du Ciel lorsque nostre ame en sort,
Je fus ravy vers toy d'un violent transport
Si tost que mon esprit eut du tien connoissance.

Il ne te faut donc point redouter desormais
Que mon vouloir se change ou s'ebranle jamais,
Son fondement, Phyllis, est trop stable et trop ferme :

(1) Ce dernier tercet rappelle ces jolis vers de Ronsard (*Continuation des amours*, 1555, p. 22) :

Le temps s'en va, le temps s'en va ma Dame
Las ! le temps non, mais nous nous en allons,
Et tost serons estendus sous la lame.

Et des amours desquelles nous parlons,
Quand serons morts, n'en sera plus nouvelle :
Pour ce aimez-moi, ce pendant qu'estes belle.

Car puisque je t'aimois dans un autre sejour,
Que ma vie icy bas accomplisse son terme,
Je pourray bien mourir et garder mon amour.

V

Bien-heureux les souspirs qui passent par ta bouche,
Si quelque chose au moins t'oblige à souspirer ;
Bien-heureux le doux air que tu veux respirer ;
Et bien-heureux le vent que ton haleine touche ;

Bien-heureux le sousris qui sort tout couronné
De perles d'orient au point de sa naissance ;
Et bien-heureux encore, bien-heureux le silence,
Qui dessous ces rubis te tient emprisonné ;

Bien-heureux qui vous void, belles lèvres de roses,
Bien-heureux qui vous oid, quand vous estes decloses,
Plus heureux qui sur vous peut sa flamme appaiser.

L'une de vous paroist un peu plus avancée,
Mais je l'en aime mieux d'estre ainsi rehaussée,
Car elle en est aussi plus proche du baiser.

VI

Vous avez des beautez qu'on ne peut trop priser,
Un port majestueux dont un mortel s'estonne,
Une teste à porter la plus riche Couronne,
Et des yeux qui pourroient tous les cœurs embraser.

Vous avez des bontez qu'on ne peut epuiser
Et qui font qu'icy bas, à vous tout s'abandonne ;
Aussi c'est la raison que la Terre se donne
A celle à qui le Ciel n'a peu rien refuser.

Vous avez un esprit qui tout esprit surpasse,
Et dont la vive pointe et la naïve grace
N'eclaterent jamais sans qu'on en fut charmé.

Vous estes la beauté, la bonté, l'esprit mesme,
Mais avec tout cela, malheureux qui vous aime,
Car il peut s'asseurer de n'estre point aimé.

VII

Pourquoy faut-il tousjours qu'on garde cette Belle ?
Que ne la laisse-t'on en pleine liberté ?
N'a-t'elle pas assez de sa severité ?
N'a-t'elle pas assez des Graces avec elle ?

Craint-on qu'elle ait pitié de mon ardeur fidelle
Et m'accorde le prix que j'ay tant souhaité ?
Helas ! moins je l'obtiens, plus je l'ay merité,
Puisque tousjours ma peine en devient plus cruelle.

Vous donc qui la veillez, laissez-nous un moment,
Que je luy puisse dire un mot de ce tourment
Dont je suis devant vous obligé de me taire.

Ce que vous pratiquez est injuste en effet,
Vous empeschez le bien que Phyllis me peut faire,
Et vous n'empeschez pas le mal qu'elle me fait.

VIII

L'ADORABLE Phyllis m'est en songe apparuë
Telle que mon amour l'imprime en mes esprits,
Et telle qu'on la void peinte dans mes escrits,
Mais elle n'avoit point cet orgueil qui me tuë.

Releve l'esperance en ton ame abbatuë,
Cesse fidelle Amant tes plaintes et tes cris,
Car voilà, me dit-elle, avec un doux sousris,
Voilà qu'à ton secours ta Dame est accouruë.

A ces mots, elle m'offre un baiser amoureux,
Je la baise et rebaise, et me sens bien-heureux,
Quand pour perdre cet heur tout à coup je m'eveille.

Comment pourra l'amour tous mes maux soulager.
Puisqu'il refuse mesme alors que je sommeille
A des tourmens si vrais un bien si mensonger ?

IX

TOUT le monde, Phyllis, te vante d'estre belle,
Et croit qu'il ne soit point un objet plus charmant
Mais chacun blasme aussi ton humeur trop cruelle,
Et par là ta beauté perd de son ornement.

Tu te mocques tousjours de ma flame fidelle,
Et de tant de douleurs que je souffre en aimant,
Veux-tu donc acquerir une gloire nouvelle ?
Que ta douceur paroisse une fois seulement.

Peut-on trouver ailleurs des tourmens qui soient pires ?
Aux bonnes actions il faut que tu souspires,
Si tu ris en causant un mal comme le mien.

Hé ! bien, ris si tu veux, de ma longue souffrance,
Pourveu qu'ayant pitié de ma perseverance,
Tu souspires un jour en me faisant du bien.

X

De ce jour là, Phyllis, qu'une absence mortelle
Enleva de mes yeux leur objet le plus beau,
De ce jour, mes plaisirs furent mis au tombeau,
Et depuis, je n'ay veu qu'une horreur eternelle.

Et maintenant, en vain, Flore se renouvelle,
En vain est de retour le celeste flambeau ;
Je ne voy ni les fleurs qu'on void au renouveau,
Ny les feux dont le Ciel en ce temps estincelle.

Ouy, Phyllis, je languis dans l'horreur d'une nuit,
Où rien que de l'Amour le flambeau ne me luit,
Plustost où sans rien voir, je sens sa flame ardente.

Las ! je suis bien aveugle en un si triste sort,
Car l'Amant ne voit rien, quand sa Dame est absente,
Et l'Amour clost les yeux aussi bien que la Mort.

XI

Je ne vous aime plus, m'a dit dans sa colere
Celle que j'ay toujours aimée uniquement ;
Je ne vous aime plus, ô mots pleins de tourment !
Qu'ay-je fait, qu'ay-je dit qui lui puisse deplaire ?

Mais elle fut tousjours si dure et si severe,
Auroit-elle eu d'amour le moindre sentiment !
Ah ! non, je n'en croy rien, elle feint seulement
Et pretend par ces mots que je me desespere.

Toutesfois dans l'ardeur d'une autre passion
Eut-elle peu penser à cette fiction ?
Sans doute elle t'aymoit, Amant trop miserable :

D'elle tu n'eus jamais que d'injustes refus,
Et le mot qui pour toy fut le plus favorable
C'est quand elle t'a dit qu'elle ne t'aimoit plus.

XII

Ah ! Phyllis, c'en est fait, mon esperance est morte,
Comment puis-je jamais amollir ta rigueur.
Si tu refuses mesme à ma triste langueur
Jusqu'à l'allegement qu'un regard nous apporte ?

Certes, je suis marry qu'une amitié si forte
Que celle que pour toy je conceus dans mon cœur,
Dès l'instant que je vis ton bel œil, mon vainqueur,
Il faille maintenant qu'un desespoir l'emporte.

Aussi fut-il jamais pareille cruauté ?
Par toy jusqu'en la mort tout plaisir m'est osté
Lors que je suis privé du bel œil qui me tuë :

Une chose pourtant me rend moins malheureux,
Si ce n'est par tes yeux, je meurs au moins pour eux,
Et sinon pour te voir, au moins pour t'avoir veuë.

XIII

Ce n'est point pour servir à mon propre interest
Que je n'approuve pas qu'on dise que l'on t'aime ;
Je ne deffends icy que ton jugement mesme,
Et je n'accuse aussi que ce qui te deplaist :

Mais Phyllis, il est vray, que qui sert et se taist,
Se fait entendre assez par son visage blesme ;
Où les discours sont grands, l'amour n'est pas extresme
Et le cœur n'est point pris, si la langue ne l'est.

Poursuy doncques tousjours de payer de risées
Les perfides desseins de ces ames rusées
Qui voudroient t'abuser de sermens imposteurs.

Et sçaches, qu'en Amour, la plus haute science,
C'est de ne mettre au rang de tes adorateurs,
Que ceux qui comme moy t'adorent en silence.

XIV

L'Amour avec la Mort a fait une alliance,
Ils se logent tous deux au milieu de mon sein ;
Tous deux diversement exercent ma constance ;
Tous deux de me gesner ont pris mesme dessein.

L'Amour jette ses traits avecques violence,
Et la Mort de son dard fait un coup inhumain,
Dard par qui dans mon cœur le trait d'Amour s'avance,
Et que, d'un autre trait, l'Amour pousse soudain.

Ainsi depuis leur paix et leur foy mutuelle,
L'atteinte de l'Amour en devient plus cruelle.
Et le coup de la Mort moins facile à guerir ;

Et mesmes ils ont fait cette loy rigoureuse,
Qu'en moy, la Mort pourroit devenir amoureuse
Et que l'Amour, en moy, pourroit faire mourir.

XV

De quoy serviroit-il de flatter ta fierté ?
Ouy, ouy tu cesseras enfin d'estre adorée,
Tes cheveux n'auront plus cette couleur dorée,
Ny tes yeux, ces rayons si brillants de clarté :

Alors considerant la fin de ta beauté
Et de ma vive ardeur l'eternelle durée,
Ma raison, diras-tu, s'estoit bien egarée
Lorsque je mesprisoy tant de fidelité.

Pourquoy fus-je si dure alors que j'estois belle ?
Ou pourquoy desormais, devenant moins cruelle,
Aux soupirs amoureux ay-je le cœur ouvert ?

O que je reconnois trop tard à mon dommage,
Que l'Amour regne peu sous un jeune visage,
Mais bien plustost se trouve où la beauté se pert.

XVI

J'avois presque passé le meilleur de ma vie
Sans avoir jamais sçeu ce que c'estoit d'amour,
Ny de ces doux transports qui font que nuit et jour
A l'objet d'un bel œil on a l'âme ravie ;

Ce n'estoit pas pourtant qu'une eternelle envie
Ne me fist rechercher à qui faire la Cour,
Mais je ne trouvois rien en ce mortel sejour,
Sous qui ma liberté voulust estre asservie.

Enfin, je vy Phyllis, ce miracle des Cieux,
Et depuis j'ay tousjours brulé pour ses beaux yeux ;
Mais la Parque desjà menace mes journées :

O Cieux ! je vous invoque, esloignez mon trepas ;
Pour un objet si cher prolongez mes années,
Ou rendez-moy le temps que je ne l'aimais pas (1).

XVII

Je suis Maistre parfait en l'art de bien aimer,
Et l'un des plus parfaits qui peut-estre se treuve,
De toutes les amours j'ay passé par l'espreuve,
N'est-ce pas un subjet pour me faire estimer ?

Une fille, dont l'œil pouvoit tout enflammer,
S'empara de mon ame encore toute neuve ;
Une divine femme, une divine Veuve,
Eurent depuis aussi le droit de me charmer.

De la fille j'aimay la honteuse innocence,
De la femme j'aimay la modeste asseurance,
De la veuve j'aimay l'honneste liberté :

(1) Il y a ici une réminiscence de Mathurin Regnier. On connait cette jolie pièce du *Cabinet Satyrique* (Ed. de 1864, I p. 181) :

Lorsque j'estois comme inutile
Au plus doux passe-temps d'amour,
J'avois un mary si habile
Qu'il me caressoit nuict et jour.

Ores celuy qui me commande
Comme un tronc gist dedans le lict,
Et maintenant que je suis grande
Il se repose jour et nuict.

L'un fut trop vaillant en courage
Et l'autre est trop alangoury.
Amour, rends moy mon premier âge
Ou rends moy mon premier mary.

Si bien que des amans je pretends la couronne,
Et qu'on n'accuse pas mon peu de fermeté,
Car je n'aimay jamais qu'une seule personne.

XVIII

Dans ces draps s'estendit le beau corps d'Amarante
Aussi blanc que la neige, aussi pur que ma foy ;
Dans ce lit elle a pris ce qu'elle m'oste à moy,
Le sommeil enchanteur d'une flame naissante.

D'une moindre bonté mon âme estoit contente
Sans m'accabler d'un bien seul comparable à soy,
De l'hospitalité c'est surpasser la loy,
Et faire une action par delà toute attente.

Elle est impitoyable à force de pitié ;
Le don seroit plus grand s'il n'estoit qu'à moitié
En un mot, tout mon heur n'est qu'un fâcheux mensonge.

En vain, ce lit est bon, en vain sont doux ces draps,
Le moyen de dormir lorsqu'il faut que je songe
Que je suis dans son lit, et qu'elle n'y soit pas.

XIX

Quel est donc, ô mon cœur, le subjet de ta plainte?
Qui t'a rendu si triste et si fort agité ?
Quand tu suivrois les biens, l'honneur, la volupté,
Croirois-tu ressentir une plus douce attainte ?

Il est vray que tu n'as que soupçon et que crainte,
Il est vray que pour toy l'on n'a que cruauté,
Mais n'es-tu pas heureux servant une Beauté
Dont tu portes tousjours dans toy l'image emprainte ?

Cela devroit-il pas consoler ta langueur ?
Cela devroit-il pas t'addoucir sa rigueur,
Quand sa rigueur devroit durer toute ta vie ?

Un veritable Amant n'est jamais mal-heureux,
Si tu te plains, mon cœur, en voyant ta Sylvie,
Ne dissimules point, tu n'es plus amoureux.

XX

C'est trop te suivre Amour, souffre que je te laisse.
Je ne demande rien de mes travaux passez,
Et je tiendray mes soins fort bien recompensez ;
Si je puis en repos jouyr de la vieillesse,

Aussi bien, qu'aurois-tu d'un corps plein de foiblesse,
Et dont l'âge rendroit tous les esprits glacez ?
Ainsi qu'aux grands Seigneurs, ne t'est-ce pas assez,
Que je t'aye immolé le temps de ma jeunesse ?

Grand Prince, es-tu vraiment puissant maistre d'Amour,
Et, comme aux Cours des Grands, on ne trouve en ta Cour
Qu'abus, que trahisons, que fraude et qu'artifices.

Las ! tu devois payer ma foy d'un si haut prix :
Et voilà, je n'emporte, après tant de services,
Qu'un peu d'experience avec des cheveux gris.

XXI

J'ay fait des vers toute ma vie
Et j'ay toute ma vie aimé ;
Ma pauvre veine en est tarie,
Et mon cœur en est consumé.

J'estois glorieux de te suivre,
Pere du sçavoir et du jour,
Et croiois aussi que l'Amour
Me feroit heureusement vivre.

Maintenant pres de mes vieux ans,
J'ay mille repentirs cuisans
De n'avoir pris un meilleur maistre.

Phœbus et l'Amour m'ont trahy,
Mes vers, vous le faites connestre
Combien tous les deux m'ont hay.

STANCES

I

Je ne sçay si ces vers sont dignes de memoire,
Mais je sçays bien qu'ils sont d'un miserable Amant
Qui rechercha bien moins d'en tirer de la gloire
Que d'en pouvoir tirer quelque soulagement.

Il se mocqua du bruit et de la Renommée,
S'il fut mauvais Poëte, il fut Amant discret ;
Comme Phyllis est belle, elle fut bien aimée,
Et l'on n'ayme pas bien si ce n'est en secret.

Que s'il a mal loüé tant de beautez divines
Et d'un stile trop rude exprimé sa douleur,
C'est qu'il n'a ressenty que de dures espines,
Dont il n'a peu cueillir seulement une fleur.

Aussi n'attend-il pas que personne l'estime,
Si ce n'est pour sa longue et parfaite amitié ;
Il souffre que l'on blasme et son stile et sa rime,
Mais il pretend du moins qu'on ait de luy pitié.

II

Phyllis, est-il donc vray que de ton hymenée
On doit dans peu de temps allumer le flambeau ?

Helas! s'il est ainsi, cette mesme journée
Qui te donne un Espoux me conduit au tombeau.

Ce n'est pas que j'espere aucun trait favorable
De ces yeux dont l'eclat m'a si bien sçeu charmer,
Mais je m'estimerois doublement miserable
S'il m'estoit desormais deffendu de t'aimer.

Car puisque tu fuyois une amour legitime,
Alors que je pouvois t'aimer innocemment,
Que dirois-tu Phyllis, et quel seroit mon crime,
Si jusqu'en ton Hymen, je gardois mon tourment?

Il vaut donc mieux mourir que de vivre infidelle
Ou vouloir t'obliger à manquer à ta foy ;
Quand je ne seray plus, tu seras moins cruelle,
Et tu pourras sans crime avoir pitié de moy.

Ne plains pas, toutes fois, la perte de ma vie,
C'est par là seulement que je pouvois guerir ;
Pour un si beau subjet elle est digne d'envie,
Et dès que je te vis, je fus prest à mourir.

Escoute cependant ce qu'un cœur souhaite
Du feu de ton amour vainement consumé ;
Puisse malgré ma mort ta joye estre parfaite
Et ton Espoux t'aimer autant que je t'aimay !

Que la possession, que ny le temps ny l'aage,
N'apportent nul degoust à vos embrassemens ;
Que tousjours vostre ardeur s'augmente davantage
Et vous offre tousjours des plaisirs plus charmans.

De moy, j'habiteray ces campagnes funebres
Où l'on peut en amour librement souspirer,
Et là j'iray chercher de profondes tenebres,
Attendant que ton Ombre y vienne m'eclairer.

VERS MORAUX

SONNETS

I

Songe, songe Mortel, que tu n'es rien que cendre
Et l'asseuré butin d'un funeste cercueil ;
Porte haut tes desseins, porte haut ton orgueil,
Au gouffre du neant il te faudra descendre.

Qu'est enfin un Cesar, et qu'est un Alexandre
Dont les armes ont mis tant de peuples en dueil ?
Ils sont où les grandeurs doivent toutes se rendre
Et toutes se briser comme contre un ecueil.

Que ces exemples donc ton esprit humilient,
Et que tes vanitez sous de tels Roys se plient,
Ils furent en leur temps plus que tu n'es au tien.

Cependant il n'en reste après tant de merveilles
Qui furent des humains la perte ou le soustien,
Qu'un peu de poudre au vent et de bruit aux oreilles.

II

C'est un estrange cas que l'homme en cette vie
Qui si legerement precipite son cours,
Se laisse derober la plupart de ses jours,
Combien qu'il ait de vivre une si forte envie.

Tantost il servira quelque ingrate Sylvie
Et se perdra soy-mesme en de lâches amours,
Tantost de longs chagrins, à la suitte des Cours,
Luy feront regretter sa liberté ravie.

Cependant remarquons ce qu'emportent de temps
Les maux et le sommeil, depuis nos premiers ans
Jusqu'à ce que la mort termine nos journées :

Si nous voulons ranger nos heures bout à bout,
Quand nous aurons vescu plus de soixante années,
Nous n'aurons pas vescu plus de dix ans en tout.

III

Qu'est-ce que d'estre nés grands Princes de la Terre
Et d'eclater icy comme des demy-Dieux ?
Qu'est-ce que de regir dans la paix, dans la guerre
Et de rendre son nom formidable en tous lieux ?

Qu'est-ce que d'appuyer dans un Senat supréme
Les volontez d'un Maistre, ou celles de Themis ?
Qu'est-ce que de passer pour l'Eloquence mesme ?
Qu'est-ce que d'estre enfin ou vainqueur ou sousmis ?

Qu'est-ce que de courir sur la Terre et sur l'Onde
Afin d'y ramasser tous les thresors du monde ?
Qu'est-ce que d'estre riche, indigent, foible ou fort ?

Qu'est-ce que d'estre un but de douleurs ou de joyes ?
Ce sont divers sentiers, ce sont diverses voyes
Qui se rasssemblent tous pour conduire à la mort.

IV

Toy, qui pour t'elever un superbe edifice
Dans un si vaste champ prends tes allignemens,
Et qui pour t'affermir sur de hauts fondemens
Fais jusques aux Enfers creuser un precipice.

Toy, pour qui nos coustaux, sous un mauvais auspice
A la cheute des bois souffrent des tremblemens,
Et pour qui l'on s'empresse à ces emmeublemens
Par où l'ambition combat nostre avarice.

Toy, dis-je, dont le corps desja cassé des ans
Est encore le but de mille maux cuisans,
D'où prends tu tant de cœur pour un si grand ouvrage ?

Ton dessein, je l'avoüe, est magnifique et beau,
Mais compte avec tes maux, mais compte avec ton aage,
Tu bastis un Palais, il te faut un Tombeau.

V

Tirsis, que te sert-il de pâlir sur un livre
Et de faire un Recueil de tant d'Auteurs divers ?
Ton travail, comme toy, sera mangé des vers,
Ou rien n'en restera que ton nom sur le cuivre ;

Viens plustost avec nous philosopher et vivre,
Et sans te soucier de Prose ni de Vers ;
Jouys à ce Printemps des biens qui sont offers
A ceux à qui le Ciel a permis de les suivre.

L'homme trop studieux ressemble à l'indigent
Qui, jour et nuit, avide, amasse de l'argent
Et perd l'occasion de le mettre en usage ;

Tous deux egalement ont l'esprit insensé,
Tous deux en franchissant le funeste passage
En laissent cent fois plus qu'ils n'en ont dépensé.

VI

N'use plus, cher Tirsis, de tant de prevoyance,
Tout se meut icy bas par un secret ressort,
Qui nous pousse tantost aux delices du port
Tantost nous fait perir contre toute apparence.

Ce mouvement caché, cette inique ordonnance
Qu'autrement nous nommons la Fortune ou le Sort,
Soubmet également et le foible et le fort
Sous les bizarres loix d'une aveugle puissance.

Pourquoy donc conçois-tu de si grands deplaisirs
D'avoir perdu le fruit de tes justes desirs,
Cesse, crois-moy, Tirsis, cette plainte opportune :

Ne dis plus que ton mal est sans comparaison,
Car comme bien souvent la fortune a raison,
Bien souvent la raison manque aussi de fortune.

VII

Tirsis laisse parler le vulgaire insensé
Et n'ecoute jamais, sinon ta conscience,
Chez elle seulement est le siege dressé
Qui doit te condamner ou prendre ta deffense.

Le plus beau de tes ans s'en va tantost passé,
Et tu n'as pas de vivre encore la science ;
Ton esprit hors de soy se trouve balancé
Et suit d'un faux honneur la trompeuse apparence.

De moy, que les clameurs d'un vulgaire indiscret,
Viennent pour me troubler dans mon calme secret,
Mon calme n'en sera que plus grand et plus ferme.

Ce n'est qu'un vent qui bruit autour de ma maison
Et qui, frappant en vain la porte que je ferme,
En fait mieux reposer mes sens et ma raison.

VIII

C'est à tort qu'on t'accuse, ô Femme trop aymable,
D'avoir l'esprit enclin à l'infidelité ;
La froideur de ton sexe est bien moins variable
Que n'est pas ce grand feu dont l'homme est agité :

Tu cheris la vertu bien plus que la beauté,
Et par là ton amour n'est pas si muable,
Car est-il icy bas pareille vanité
A celle de poursuivre un attrait perissable ?

Que si quelque mortel tient ton cœur engagé,
Qu'il n'apprehende point d'estre jamais changé,
Puisque ton honneur sert de garant à ta flame :

Mais pour l'homme, il se plaist tousjours au changement
Et changeroit tousjours, s'il gaignoit une Dame,
Comme une Dame peut se gagner un Amant.

APPENDICE

I. PIÈCE JUSTIFICATIVE

II. POESIES EXTRAITES DES Ms. CONRART

I

LETTRES PATENTES DU ROY HENRY II PORTANT LEGITIMATION DES ENFANS DE M. PIERRE VION, PRESTRE, CURÉ ET SEIGNEUR D'OINVILLE (1).

[Bibliothèque Nationale (Ms. Fr. Vexin, 16). *Preuves de l'Histoire du Vexin* (1401-1556), ff. 299-301, N° 1492 bis].

HENRY, par la grâce de Dieu, Roy de France à Tous presens et advenus : comme aucunes personnes decorées de vertus et honnestetés de vye, ne doivent estre imputés à reproches du vice de nature, mais l'honneur desd., vertus et bonnes mœurs reluire et resplendir sur le dit Vice, et toute la mancte et faulte de geniture en ligne, estre destruicte, absconse et abolye, et soit ainsi que nos bien aymés *Nigaise Vion*, *l'aisné*, *Jehan*

(1) En marge : Septembre 1552. Pour l'intelligence de ce texte, voir notre notice p. VIII, note 1. On sait que *Jean Vion*, ou *Vyon*, fut le grand-père paternel de Charles Vion de Dalibray. Il devint lieutenant général au bailliage de Mantes, en 1562.

Vion, *Nigaise Vion*, *le Jeune*, Escholiers, Estudiant en nostre Université de Thoulouse, et *Marie Vion* du diocèse de Paris tous enfans naturels... soient nés et extraits de copulation illicite, toutes foys les vertus et bonnes mœurs qui sont en leurs personnes meritent et discernent bien que les defauts de leur naissance et extraction, soyent sur eux supplée, et en ce leur subvenir de nostre grâce, sçavoir faisons que nous, ce consideré, voulant estandre nostre grace envers lesd. *Nigaise*, *Jehan*, *Nigaise*, *et Marie Vion*, et les relever du deffault de leurs susdits pere et mere, pour ces causes et autres considerations à ce nous mouvants iceulx *Nigaise l'ainé*, *Jehan*, *Nigaise le jeune* et *Marie Vion*, avons de nostre propre mouvement certaine science, grâce speciale, pleine puissance et autorité Royalle, Legitimez et Legitimons, et decorons du titre et nom de Legitimation, par ces presentes voulons et nous plaist que dorenavant ils soient en Jugement et dehors dicts, tenus et comptez pour Legitime, en leur concedant, octroyant et les dispensant que nonobstant ledict deffault de geniture et naissance illicite, que l'on peut et pourroit sur ce alleguer ils et leurs enfans nez et procrées en vray, loyal et Legitime Mariage, puissent tenir et posseder tous et chacun les biens, meubles et immeubles soient fiefs, arriere fiefs, ou autres biens quelconques, qu'ils ont par cy devant acquis, ou pourront cy apres acquerir tant par donation à eulx ou l'un d'eulx faite ou à faire entre vifs ou Testament de derniere volontez.

Que autrement, en quelque forme et maniere, et par quelque personne que ce soit, et d'iceux jo[uy]r, user, disposer et ordonner par son fait entre vif, Testament

de derniere volonté, et autrement, à leur plaisir et volonté, aussi de succeder, eux et leurs enfans, en tous et chacun, les biens, meubles et immeubles du dit *Vion*, leur pere et de tous leurs austres parents et amis, soient fiefs, arriere fiefs, ou autres biens quelconques, pourveu que ce soict du consentement de celles ou de ceux aux quels il succederont : et pareillement qu'ils soient reçeus et jo[u]yssent de tous honneurs, estats, offices et benefices, et autres actes Legitimes, et que leurs enfans et autres, leurs parens, leur puissent succeder par droit d'hoirie et ligne, donation, ou autrement, sinon qu'il y eut autre deffault que celuy de leur dite geniture et naissance, lesquels derechef nous avons du tout abolly et abollissons de nostre mouvement, grâce, puissance et autorité que dessus, par ces presentes, nonobstans quelconques droits, loix, usaiges, statuts generaulx et particuliers de nostre Royaume, pays, terres et seigneuries, et toutes choses à ce contraires, en nous payant finance moderée pour une fois seulement.

Cy donnons à mandement à nos aimés et feaulx les gens de nos comptes, *Prevost de Paris*, *Bailly de Roüen*, et tous nos autres justiciers, officiers et leurs *Lieutenants*, et à chacun d'eulx, suivant qu'à luy appartiendra, que de nos presentes, grâce, legitimation, dispensation et de tout le contenu cy dessus, fassent, souffrent, et laissent les dits *Nigaise, Jehan, Nigaise*, et *Marie Vion*, jo[uy]r, user plainement et paisiblement, sans en ce leur faire, mettre, ou donner, ne souffrir leur estre fait, mis ou donné ores, ny pour l'advenir, aucun trouble, destourbier, arrest on empeschement, en quelque maniere que ce soit, au contraire lequel se fait, mis ou donné

leur avoit esté, ou estoit, le reparent et remettent, ou fasse reparer ou remettre, incontinent et sans delays, a pleine et entiere execution au premier estat et don. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et estable à toujours, nous avons fait mettre nostre scel à ces dictes presentes ; sauf en autres choses nostre droict, et l'autruy en toutes. Donné à *Villiers-Cotrets*, au mois de Septembre, l'an de grâce mil cinq cent cinquante deux, et de nostre Regne le sixième : sur le reply est inscript par le Roy, *Du Thier*, avec paraphe.

[Et] à costé, Expedié et Enregistré en la Chambre des Comptes du Roy, nostre Sire, au Registre des (1) courant, moyennant XXV Soleils payé à Me *Jacques Marcel*, receveur General du Royaume estably, à *Paris*, par sa quittance du jourd'huy, faite au Bureau par ordonnance de nos seigrs le 18e jour de novembre 1552. Signé *J. Violle*, avec paraphe : et a costé Visa, Contentor, avec paraphe.

Ensuite l'enregistrement fait au *Bailliage de Meullent*, l'audience tenante, le Lundi 15 fever 1562, devant l'ancien officier du siege, pour l'empeschement du *Lieutenant General*, parent des impetrans..... (2).

Par devant nous *Pierre Berault*, plus ancien officier, sont comparus en jugement, devant nous, *Jehan de Vion*, Escuyer, Eslu pour le Roy à *Mantes*, et Damoiselle *Marie Vion*, et encore led. Me *Jehan Vion*, pour et au nom de *Nigaise Vion*, aussy Escuyer, homme d'armes,

(1) Il manque un mot dans le Ms.

(2) *Yves Vion*, oncle des personnages visés dans la présente pièce. La phrase est d'ailleurs incomplète dans le Ms.

de la Compagnie de Monsieur le *Marquis d'Elbeuf,* estant de present au service du Roy, frere et tous enfans de noble et discrette personne Me *Pierre Vion, prestre, Seigneur, Curé d'Oinville,* lesquels Me *Jehan Vion* et *Marie Vion* ont presenté pour eulx et pour le dit Me *Nigaise*, leur frère, certaines lettres patentes du Roy, données à *Villiers-Cotrets*, au mois de septembre 1552, faisant mention de ce qu'il a pleu au Roy les legitimer, decorer et dispenser, requerant avec le *Procureur du Roy* et le dit Me *Pierre Vion*, leur pere, la publication d'icelles lettres : et pour ce qu'elles soient leües et publiées Céant, et qu'elles soient et demeurent enregistrées aux Registres de Céant, pour leur servir et valoir ce que de raison. Lequel Me *Pierre Vion*, leur pere, a accordé lecture et publication, avec l'enterinement d'icelles lettres : Et par le *Procureur du Roy*, a esté dict que puisqu'il n'y a personne qui empesche l'enterinement des susd. Lettres, et apres que Lecture en a esté presentement faite par Nous Greffier et en faveur de la donation par led. Me *Pierre Vion* faite à lad. *Marie Vion*, sa fille, qui a esté Leüe, insinuée et publiée devant nous, accordons l'enterinement desd. Lettres de Legitimation, ordonnons oy (1) ce requerant lesd. Me *Pierre Berault* et *Procureur du Roy*, et apres la lecture faite desd. Lettres qu'elles seront enterinées et les enterinons, ordonnons qu'elles seront enregistrées aux Registres de Ceans.

(*Registre du Bailliage de Meulient, à la date du 15 février 1562*).

(1) Du verbe *ouïr*. *Ouy ce requerant.*

II (1)

A MONSIEUR DE MONTEREUL (2)

SUSCRIPTION

Ie ne say comme je doy mettre
Pour le dessus de cette lettre ;
Mais une chose say-je bien,
C'est que, sans ma paresse extrême,
Le Courrier n'y gagneroit rien,
Car je la porterois moi même.

(1) Les six pièces que nous publions ici, pour la première fois, sont extraites d'un des Recueils de Conrart, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, sous cette cote : 4127. Bien qu'anonymes, ces poèmes trahissent autant leurs auteurs que le milieu où ils furent écrits. Comme ils font allusion non seulement aux mœurs du temps mais encore au caractère des personnages visés dans le présent ouvrage, nons avons cru utile de les offrir en complément à notre travail. Notre choix se serait étendu à d'autres pages du même manuscrit, offrant des pièces curieuses à divers titres, si nous ne nous étions souvenu que notre cadre étroit nous donnait tout juste licence de reproduire ces quelques témoignages d'une muse tour à tour enjouée et burlesque.

(2) Il s'agit ici, non du poète Mathieu de Montereul (ou Montreuil), mais de Jean de Montereul, qui fut, croyons-nous, attaché au Prince de Conti et précéda à l'Académie française l'abbé Tallemant. Il eut des mots plaisants. Comme on lui demandait, un jour, s'il disait son bréviaire dans les courses qu'il faisait — car il a été dépêché bien des fois — il répondit : « Dieu en courant ne veut estre adoré. » (Tallemant des Reaux, *Histor.*, VII, p. 465).

*

Cher Montereul, ta belle lettre
Est venuë à temps pour remettre
En bon etat tous les ressors
De mon esprit et de mon corps.
Car depuis que par insolence
Phebus chia dans sa balance,
Et mit son nez au croupion
De l'effroyable Scorpion,
Tu sauras qu'en cette contrée
Une influence s'est montrée
Si triste et si pleine d'horreur
Qu'il sembloit que tout en fureur
Le Ciel eut declaré la guerre
A cette miserable terre.
On ne voyoit rien dans les airs
Que des foudres et des eclairs
Les tonnerres et les tempêtes
Menaçoyent nos craintives têtes ;
L'horrible pluye, et les grands vens,
Sans relâche s'entresuivans,
Faisoyent tant d'etranges ravages
Dedans nos malheureux villages,
Qu'on voyoit par fois trebucher
Le coq superbe du clocher.
Les grans Mays qu'aux portes on plante
A tous coups prenans l'epouvante,
Tomboyent dessus quelques oysons.
Le chaume des pauvres maisons

Les laissant toutes en ruine,
Flottoit au gré de la ravine,
Qui bien souvent le reportoit
Au même champ dont il sortoit.

Le peuple tout sec, et tout have
Cherchoit son asyle en sa cave,
Où l'on dit que les moins contens
S'efforçoyent de hausser le temps.
Pour moy, bien que dans une office
Où Bacchus faisoit le service,
Je treuvasse ma sureté ;
Penses-tu que j'aye evité
Les effects qu'apporte avec elle
Une influënce si cruelle ?

Non, non (quoy qu'indigne) mon corps
En a ressenty les efforts ;
On m'a veu tout changé de face,
Je n'estois plus qu'une carcasse ;
Tout les os me perçoyent la peau,
Et je n'avois plus rien de beau !
Dejà, par ma longue souffrance
J'avois epuisé la science
Des medecins les plus barbus.
Dejà mes sens estoyent forbus,
Et ma colique, et ma gravelle,
Dejà montoient dans ma cervelle.
Mon ame lasse de pâtir
Guignoit cent portes pour sortir ;
Bref, je voüois une neuvaine,
Si je passois cette semaine.

Lorsqu'avant hier, entre une et deux,
Un laquais retournant de Dreux,
Ton joly paquet me presente.
Ha ! que l'ame humaine est puissante
Quand sa prison ne vaut plus rien !
Elle ne reçoit aucun bien
Dont le presage ne l'emeuve.
Ce paquet en est une preuve ;
Car si tôt que je le reçeus,
Que je l'ouvris, que j'apperceus
Le beau petit ruban de soye,
Une je say quelle joye
Vint s'emparer de mon esprit.
Mais quand je connus ton escrit
(Ecoute une merveille estrange)
Voila, que tout mon corps je change,
Soudain je quitte ma langueur,
Mes sens reprennent leur vigueur,
Mon appetit reprend courage,
La couleur repeint mon visage,
Bref, je r'emmanche les ressors
De mon esprit et de mon corps.
A même temps j'entre en la salle,
Où la divine Marechalle (1)
Leut ta lettre, et ton beau discours.
Dieu sayt si ce fut pas toûjours
Avec d'aussy grandes louanges

(1) *Marie de la Noue, maréchale de Thémines*, amie de Le Pailleur. Tallemant, dans ses *Historiettes* (IV, pp. 198 et ss.), a donné de très curieux détails sur cette belle personne et sur la société qu'elle fréquentait. Née vers 1595, elle mourut en février 1652.

Qu'on en donne à de petits Anges ;
Et Dieu sayt aussi de ma part
Ce que j'en disois à l'ecart.
Enfin, tous ceux qui s'y treuverent,
D'un commun accord t'admirerent,
Chacun benissant d'un souhait
L'heureuse Mere qui t'a fait.
Mais je t'en diray davantage
Au retour de ce long voyage ;
Cependant, Amy, souviens-toy
D'embrasser pour l'amour de moy
Ce beau corps que tu says que j'ayme,
Peu s'en faut autant que moy-même (1).
Saluë aussi de même part
Patru (2), d'Ablancourt (3), et Conrart (4)
Et le reste de la brigade ;
Mais surtout le cher Bensserade (5),
Et le venerable Hedelin (6),

(1) *Vion de Dalibray*, sans aucun doute.

(2) *Olivier Patru*, avocat célèbre et bel esprit (Paris, 1604-1681). C'est ce même Patru qui posséda une maison rue de Vaugirard, près le Cabaret du *Bel-Air*. Il fut, sans nul doute, pour des raisons de voisinage, l'un des intimes de notre Vion de Dalibray.

(3) *Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt* (Châlons-sur-Marne, 1606-1664), traducteur de Tacite, de Lucien, de Ciceron, etc., Tallemant des Reaux prétend qu'il logeait au Luxembourg.

(4) *Valentin Conrart*, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, né à Paris en 1603, mort le 23 septembre 1675.

(5) Voir notre notice.

(6) *Horace-François Hedelin, abbé d'Aubignac et de Meimac*, fils d'un lieutenant général, né à Paris le 17 mars 1604, mort à Nemours le 22 mars 1676. (Cf. Tallemant : *Historiettes*, VII, pp. 201 et ss.).

Je ne dy rien de Chapelain (1),
La ryme n'en seroit pas bonne.
Outre qu'avec cette personne
Que j'ay fait vœu de respecter,
Je ne dois pas ainsi traitter.
Le Porteur te dira le reste,
Et pour finir, je te proteste
Que je ne sache rimailleur
Qui soit plus à toy que Pailleur.

D'Abondant, en goûtant le vin,
La propre veille Saint-Martin (2).

(1) *Jean Chapelain*, l'auteur de *la Pucelle* et de tant de lettres curieuses sur ses contemporains (Paris, Imprim. Nationale, 1880, 8°). Paris, 1595-1674.

(2) Cette pièce, on vient de le voir, est de Le Pailleur. C'est une des rares épîtres burlesques que nous ayons trouvé de cet homme d'esprit.

A MONSIEUR LE PAILLEUR (1)

SEMONCE POETIQUE

C'EST toy, Pailleur, gros, gras et grave,
Moins homme de Cour que de Cave,
Qui d'un vers bourru comme toy,
Quelquefois nous as fait la loy ;
C'est toy qu'aujourd'huy je defie
Et, malgré ma Philosophie,
Qui commence à faire du bruit,
Et qui m'occupe jour et nuit,
Je veux demander à ta Muse
A quoy, poltrone, elle s'amuse,
Et pourquoy les cendres du feu
Qui t'a fait jouër si beau jeu
Qu'il t'en reste encore la gravelle,
N'ont point gardé quelque etincelle
Qui vienne nous apprendre icy
Que tu vis toujours sans soucy ?
Dis-moi ce que tu pretens faire
D'estre loin de nous, et te taire ?

(1) Ms. 4127, p. 363. Cette pièce est de *Jean de Montereul*. C'est la réponse à l'épitre précédente.

Si tu goutes là des plaisirs
Qui soyent egaux à tes desirs ?
Ne dois-tu pas, en conscience,
Nous en donner la connoissance ?
Si tu souffres quelque tourment
Ecris au moins ton testament ;
Et fays en sorte que ta ryme
Sans fard, sans rabot et sans lime,
Nous face connoitre à Paris
Si tu pleures, ou si tu ris.

Que si pour te montrer habile
Tu veux aller sur le haut stile
Et sans enigmes, ni rebus,
Parler ou Pindare ou Phebus ;
N'as-tu pas une Marechale (1)
D'esprit et de corps sans egale,
Qui porte avec elle en tous lieux
Les plus beaux ouvrages des cieux ?
N'as-tu pas encore la Grilliere (2),
Dame autant aymable que fiere,
Dont l'humeur et les entretiens
Sont d'inevitables liens ?
Ne sont-ce pas là deux merveilles
Dignes de tes plus longues veilles ?
(Si tu peux en ce lieu veiller
Où tu ne veux pas travailler)

(1) *La Maréchale de Themine.*

(2) Il existe, dit-on, un portrait gravé de cette dame, d'après un crayon de Daniel du Monstier. Au bas de l'original, du Monstier avait écrit ces simples mots : « Elle n'a oublié qu'à payer. »

Ne sont-ce pas là deux personnes
Dignes des plus belles couronnes
Qui soyent dans la main du Destin ?
Et des guirlandes qu'au matin
L'on va cueillir sur le Parnasse,
Et faites de si bonne grace,
Que la plus grande humilité
En souffre bien la vanité.

Mais il me revient en memoire
Qu'estant peu touché de la gloire
Pour laquelle on voit si souvent
Des gens bayer le nez au vent,
Tu ne saurois prendre la peine
D'un ouvrage de longue haleine;
Tu pourrois chanter bien plutôt,
Et le saupiquet et le rôt,
Les ragoûts et les carbonades,
Les entremets et les grillades,
Les plats, les verres et les pots,
(Chers ustensiles du repos)
Que des Geans la rude guerre,
Lorsque, sans crainte du tonnerre,
Ils chargerent dessus leur dos
Le mont Olympe, et celuy d'Os,
Et sur Pelion les porterent,
Et puis après tous y monterent,
A travers les rochers grimpant
Avecque leurs piez de serpens ;
D'où, croyant bien à coups de pique
Aux Dieux faire aisement la nique,

Ils trebucherent de si haut,
Qu'en y pensant le cœur me faut.
Decrire aussi la mort d'Achile,
D'Hector, de Patrocle, ou Troïle,
Ou reprendre la trahison
De ce Dieu, qui, comme un oison,
Vint icy bas, à tire d'aile,
Faire pondre à Lœda la Belle,
Deux gros œufs blancs et bien formez,
Où se treuverent enfermez
Deux Preux, avec la belle Helene ;
Pour toy ce seroit trop de peine
Et jamais tu n'auras le soin
De prendre un sujet de si loin.
Je pri'rois bien ta Caliope
D'achever au moins ton Europe ;
Mais tu nous as dit que les vers
Tiennent trop du siecle pervers,
Où l'on condamnoit l'hyperbole ;
Où la science alloit par tout,
La Raison tenoit le haut-bout,
La pointe etant fort peu d'usage,
Où l'on vouloit que d'un ouvrage
Le sujet fut fort bien traité
Sans aucune ambigüité,
Que le Poëte y fit paroître
De tous costez des coups de maître,
Et sur le modele des vieux,
Que tout y fut judicieux.

Ce temps n'a point la dispute
Si l'on pouvoit dire *Culbute*,

Ou *Culebute*, en bon françois ;
On recevoit le mot d'*Ainçois ;*
Pieçà, jasoit, tenoyent leur place
Tout au beau milieu du Parnasse.
Quel malheur ! ce siècle maudit
Ne prononce point d'interdit
Contre *Moult,* contre *Illec* et *Ores*,
Qui pourroyent bien regner encores,
Si les esprits de ce temps cy
En avoyent eu quelque mercy.
Mais, graces à la sainte troupe
De Phebus, on a reçeu *croupe,*
Et condamné *Crope*, à jamais,
Dont autrefois je me charmois ;
Cela ryme, n'en doute mie ;
Mais pardon à l'Academie,
Ce petit mot m'est echappé ;
Je consens qu'il soit retiré
Et que l'on notte d'infamie
Aussi bien *miette* que *mie,*
Leurs complices et leurs suppos.

Mais je reviens à mon propos
Et t'avertis, si tu es sage,
De bien corriger cet ouvrage
Avant que de le mettre au jour ;
Voy si les vers ont le beau tour,
Evite la cacophonie,
Car maintenant elle est banie
Malgré l'appel interjetté
Au nom de la Necessité.

Garde toy bien de rymer *trope*
Au lieu *troupe*, avec *Europe* ;
Tout cela n'est plus de saison.
Ne fait pas fond sur la Raison ;
Car pour une pointe bien-faite,
Tu paroîtras plus grand Poëte
Que si tu pratiquois tout l'art
Et de Virgile et de Ronsart.
Sur tout consulte tes oreilles,
Car tu pourrois dire merveilles,
Qu'on ne voudroit pas te prêter
Une ruelle, à reciter
Des vers, ou la moindre rudesse,
Pourroit offencer la molesse
De ces femmes d'esprit coquet,
Qui pour ajuster leur caquet,
Ne parlent qu'en saintes-nytouches,
Et qui, pour se connoître en mouches,
Pensent bien se connoître en vers,
Jugent à tors et à travers,
Et rejettent *Epiphanie*
Comme sœur de *Cacophonie*.

Mais que tout ce conseil est vain !
Puis-que tu n'as pas le dessein
De faire jamais rien qui vaille,
Et pour neant je me travaille
A te faire icy des leçons
Que tu prendras pour des chansons.
Au moins, fais selon ta coutume,
Laisse griffonner à ta plume

Un œuvre, où le stile railleur
Face dire : C'est du Pailleur.
Chante-nous tes propres loüanges,
Soupire les courtes vendanges,
Parle de la cherté du vin,
Effet du plus mauvais destin
Qui puisse troubler la fortune
D'une âme qui n'est pas commune ;
Enfin ne laisse pas roüiller
Ton esprit, savant à railler,
Et d'une gravité burlesque
Compose nous quelque grotesque
Qui face rire la Gautray,
Ou le bon Monsieur d'Alibray.

J'en conjure ici ta parresse,
Au nom de ta belle maîtresse,
Au non de Bonpuis (1), et Lambert (2),
Au nom même de Coquinbert
Au nom d'Arcueil et de Surène,
Et de Bacchus et de Sylène,
De Bellerose (3) et Mondory (4),
Ou de quelqu'autre favory.
Au nom de Verpré (5), de Baptiste (6)

(1) *Bon-Puis*, ou *Le Puis*, cabaretier du *Bel Air* (Voir notre notice.)

(2) Michel Lambert (Voir notre notice)

(3) *Pierre le Messier*, dit *Bellerose*, comédien de l'Hôtel de Bourgogne, mort à Paris en 1670.

(4) Guillaume Gilbert de Mondory, acteur de la troupe du Marais, Paris (1580-1651).

(5) *Verpré*, comédien.

(6) Nom qu'on donnait familièrement au musicien Lulli. Il devait être fort jeune au moment où fut écrit cette pièce. On sait qu'il naquit en 1633.

Qui n'eut jamais la mine triste,
(A toy tout semblable en ce point)
Qui remplit fort bien son pourpoint ;
Mais encore au nom de Menage (1),
D'Ablancourt, de Patru le sage,
De Chapelain et de Conrart
Et si tu le veux, de Coustart. (2)

Que si ta Muse fait la Cane,
Puisses-tu danser la Pavane
Dessus la pointe d'Helicon
Trois mois entier sans Violon.
Que jamais fromage d'Auvergne
Ne te rencontre chez la Vergne (3);
Et qu'à peine d'estre pendu,
Le mouton se soit defendu.
Puisses-tu languir sans bouteille,
Sans verres, et sans jus de treille
Durant les chaleurs de l'Eté,
A la porte de la Santé.
Puisses-tu vivre en frenetique
Crier bien haut la Nephretique,
Estre banny de ce fauxbour,
Et porter tout le long du jour
De l'eau vendre dedans la rüe,

(1) *Gilles Menage*, l'auteur du *Menagiana* (Angers, 1613-1692).

(2) *Pierre Costar*, l'ami et le défenseur de Voiture (Paris, 1603-1660). Il était en quelque sorte l'oracle de l'Hôtel de Rambouillet. On a de lui un *Recueil de Lettres* en 2 gros vol. in-4°.

(3) *Aimar de la Vergne*, gouverneur du duc de Brézé. Il était lié d'amitié avec la Maréchale de Thémines et avec quelques beaux esprits du temps.

Et puis faire le pié de grüe,
Tout las, au vent, à decouvert,
A la porte du *Soufflet Vert,*
Ou bien de sa grosse Ecritoire,
Sans trouver jamais de quoy boire ;
Et qu'en fin, tout homme de bien
Connoissant que tu ne vaux rien,
Sans compassion te refuse,
Pour la lâcheté de ta Muse,
Même au jour de la Saint Martin,
L'odeur et l'aspect du bon vin.

SANTÉ (1)

Ça que je boive à Chatillon (2)
Eveillé comme un oisillon,
Eventé comme un papillon,
Faisant plus de bruit qu'un grillon,
Parmy les champs en un sillon,
Alègre comme un postillon
Que l'on ne paye qu'en billon,
Et qui va comme un tourbillon
Sans sangles, ni sans ardillons,
Semillant comme un barbillon,
Et qui dessous le pavillon,
Leve souvent le cotillon
De quelque jeunette fillon,
En lui fessant son tortillon
Dont, par dessous le guenillon
Il decouvre un echantillon.
Sonne dessus le carillon

(1) Ms. 4127, p. 423.

(2) Il y a tant de personnages du nom de Chastillon au XVIIe siècle, que nous ne savons vraiment à qui fut porté cette santé. Peut-être s'agit-il ici du graveur Chastillon, auteur d'une estampe célèbre représentant le château de Monceaux, à deux lieues au delà de Meaux.

Dessus le chant du corbillon,
Voilà quel est tout en Illon
Notre gaillard emerillon,
Pour qui je veux, en bourgillon,
Piqué du Bachique aiguillon,
Peindre mon nez de vermillon,
En troussant jusqu'au Houspilllon,
Avec ce simple croustillon,
Ce verre plein d'un doux boüillon
A la santé de Châtillon

AUTRE SANTÉ (1)

Or je connois bien que Bernage (2)
Allié du Châtillonage,
Veut qu'en faveur du Cousinage,
Je recommence chopinage,
Et que je donne temoignage
Que j'honore son patronage.
Ça donc que je fasse carnage
Du reste de ce jambonage,
Et que dedans le vin je nage
Pour un si digne personnage,
A qui le Roy, non du vinage,
Mais celuy du libertinage,
Qui se plaît au patelinage,
Et permet le patinage,
Que l'on instruise au badinage
Les femmes de son voisinage
Qui disent pour avoir lignage
Qu'elle vont en pelerinage :
Priape, Dieu du Jardinage,
Et qui triomphe en devinage,

(1) Ms. 4127, p. 424.
(2) *Bernage* qui succéda à Godeau comme évèque de Grasse.

S'il se met jamais en menage,
Pour domaine et pour appanage
Promet un celebre cornage
Mais n'ayant plus de rimes en nage
Je finis mon cherubinage,
Par ce coup de carabinage
Que je tire du nom de Bernage.

BOUQUET (1)

Cependant le brave *Vion*,
Qui souvent du jus de la vigne
Se raffraìchit le gavion,
Comme un chantre et buveur insigne,
De mon choix estant le plus digne
Aura l'honneur, au premier jour,
De vous entretenir d'affaire,
De pourvoir aux pieces de four,
Et nous montrer ce qu'il sayt faire
En matiere de satisfaire
Et de la bourse et du caquet :
Car je lui donne le bouquet.

*

Et puisqu'il a pris du plaisir
A gouter ma patisserie,
La matiere qu'il doit choisir,
Et sur laquelle je le prie
D'etaller sa galanterie

(1) Ms. 4127, p. 425.

Est de nous faire à haute voix
Un bel éloge de l'office
Dont j'ai si justement fait choix,
Et d'où nous vient ce bénéfice.
A la charge, par ce service
D'avoir loüé nôtre mettier,
De le regaler en quartier.

*

Ce sujet est digne de luy
Il sayt ce que c'est de cuisine,
Autant que goinfre d'aujourd'huy,
La bonne chere est sa Cousine,
Et ne sayt ce que c'est de lesine,
De ces mots dits pour le priser,
Il ne peut par ceremonie,
Le libre eloge refuser ;
Car si sa bouche nous le nie,
Sa taille (en bonne compagnie),
Dont il est si bien assorty,
Luy donneroit un dementy. (1)

(1) Nous n'avons pu retrouver l'auteur de cette pièce. Il s'agit, croyons-nous, d'un des nombreux traiteurs de l'époque dont le logis était grand ouvert aux poètes « bons-biberons ».

TABLE

UN POÈTE DE CABARET AU XVIIe SIÈCLE . . . V
BIBLIOGRAPHIE XXXV

LA MUSETTE

A TIRCIS 3
Tircis, Reçoy ces petits vers 4

SONNETS :

I . . . . *Que l'on ne puisse voir nos vers* 7
II. . . . *Gros et rond dans mon Cabinet.* 8
III. . . . SUR UN CABINET EN SAILLIE, etc. 8
IV . . . SUR LE FEU FAIT A LUXEMBOURG, etc. 9
V. . . . SUR UNE CEREMONIE FUNEBRE 10
VI . . . *En vain Phœbus me sollicite.* 11
VII . . . *N'use point de tant de prudence.* 11
VIII. . . *Phyllis, que j'aime ce miroir* 12
IX . . . *On dit que la facilité.* 13
X. . . . *N'ay-je donc pas assez souffert* 13

XI . . . Sur un depart caché 14
XII . . . Sur une Horloge de Sable. 15
XIII. . . *Je m'en estois tousjours douté* 16
XIV. . . *Grand Docteur au fait de la cave* 17
XV . . . *Cher Amy, si tu m'en veux croire* 18
XVI. . . *Je fus hyer, chere Sylvie* 19
XVII . . *Pour montrer ma facilite.* 19
XVIII . *Lorsque d'un baiser je vous prie.* 20
XIX. . . *Tandis que nous sommes en vie.* 21
XX . . . *Ton corps plus doux que ton esprit.* 21
XXI. . . *Me voicy seule et sans amour* 22
XXII . . *Puisque ny vos lis ny vos roses* 23
XXIII. . *Vous avez les pasles couleurs.* 23
XXIV. . *L'embonpoint de vostre visage* 24
XXV . . *Jean t'appelloit, jeune Phryné* 25
XXVI. . *Jean, debiteur des moins niais* 25
XXVII . *Guy, jaloux avecques raison.* 26
XXVIII. *Le gros Jean assomme de coups* 27
XXIX. . *J'ay songé, petite Isabelle.* 27
XXX . . *J'aurois perdu ma liberté.* 28
METAMORPHOSE DE MORILLE 31
METAMORPHOSE DE CHAMPIGNON 36

ÉPITRES :

I . . . . *Friand gourmet des nouveaux vins* 43
II. . . . *Brillante gloire du Parnasse.* 47
SATYRE. 50
POÈME BURLESQUE 52

CHANSONS :

I . . . . *La Mere des Amours* 59
II. . . . *Mes yeux et mon cœur ont entr'eux* . . . 60

III. . . . *Ne vous attendez pas, Sylvie.* 61
IV . . . *Tu l'as dit tout publiquement* 63
V. . . . *Amy, fuyons les Canonades* 63
VI . . . SUR UNE BOUTEILLE DE VIN D'ESPAGNE. . . . 64
VII . . . *O bon vin à la couleur pâle* 66
VIII. . . *Laquais que l'on me donne à boire* 67
IX . . . *Baise, baise moy tout à l'heure* 68
X. . . . *S'il avient qu'au mal qui me presse* . . . 69
XI . . . *Que je hay, l'esprit de Philin* 70
XII . . . *Quand je jouë auprès de Belise* 70

AIRS :

I . . . . *Peux-tu bien sortir de ce lieu* 72
II. . . . *D'où vient ce desordre fatal* 72
III. . . . *Phillis vous estes Souveraine.* 73
IV . . . *Si j'ay commis quelque forfait* 73
V. . . . *Amour, que faut-il que je fasse* 74
VI . . . *Tremblez, tremblez, fiere Sylvie.* 74
VII . . . *Quoy que celuy soit nostre maistre* 75
VIII. . . *S'il faut, ô miserable Amant* 76
IX . . . *Cloris qu'on croioit sans pitié* 76
X. . . . *Qu'aimes-tu mieux mon cher Tircis* . . . 77

MADRIGAUX :

I . . . . *Ma flame est si respectueuse* 81
II. . . . SUR UNE ELEVEURE. 81
III. . . . *Ayme moy gentille Bergere* 82

RONDEAUX :

I . . . . *Que de maux l'amour nous prepare.* 83
II. . . . *Aux champs, à ce gay renouveau* 83

ÉPIGRAMMES :

I . . . . A Tircis 85
II. . . . *Alcandre Telephonte et moy* 85
III. . . . *Fermer la bouche, ouvrir les yeux* 86
IV . . . *Gros et gras à donner envie* 86
V. . . . *Lise qui n'a pas plus d'appas*. 87
VI . . . *Phryné, dont les hauts sentimens* 87
VII . . . *Elle est battuë ainsi que ptâtre* 88
VIII. . . *Vous vous estes plainte, Thoinon* 88
IX . . . *Pierre est jeune, amoureux et beau* 88
X. . . . *Tu te fais saigner Isabelle* 89
XI . . . *Tu demandes non sans raison* 89
XII . . . *Non, non, il n'est point veritable* 89
XIII. . . *Guy voulut prendre en hymenée*. 90
XIV. . . *Cy gist d'une infame Megere* 90

Demandes-tu ce qui m'amuse 91

LES ŒUVRES POETIQUES

AU LECTEUR. 94

VERS BACHIQUES

SONNETS :

I . . . . *Je ne veux plus, Pailleur, me rompre tant la teste* 97
II. . . . *Je ne vay point aux coups exposer ma bedaine*. 98
III. . . . *Hé bien, brave Pailleur, comment te portes-tu ?* 98
IV . . . *Tirsis, qui tiens tousjours une si bonne table*. 99
V. . . . *Pailleur, je vis hyer de ces Reformateurs* . . 100
VI . . . *Il est passé le temps de ta verte jeunesse* . . 100
VII . . . *Dieu vous preserve, en voyageant* 101
VIII. . . *Quoy, l'on fait aussi la debauche* 102

IX . . . *Si c'est Phœbus qui trotte à l'entour de la terre.* 102
X. . . . *O l'excellent esprit ! que voilà bien conclure* . 103
GOINFRERIE ACADEMIQUE 105
L'AUBERGE 112

CHANSONS :

I . . . . *C'est trop, c'est trop gemir* 116
II. . . . *Amy, vivons en paix, quitte cette rapiere.* . 116
III. . . . *Boire mon vin sans eau* 117

VERS SATYRIQUES

SONNETS :

I . . . . *Ma foy j'ay l'esprit de travers* 121
II. . . . *Le nom de fortune ou de sort* 122
III. . . . *Cleon, depuis le temps que tu perdis ton pere.* 122
IV . . . *On se mocque, Geron, de la peine obstinée.* . 123
V. . . . *Dormir comme un lirot la grasse matinée.* . 124
VI . . . *Foy que nous estimons si sçavant et si sage* . 124
VII . . . *Tandis qu'un Demon de debauche* 125
VIII. . . *Pol ne se met point en soucy.* 126
IX . . . *Sortir dès la pointe du jour* 126
X. . . . *Qu'une femme coquette est un fardeau pesant.* 127

ÉPIGRAMMES :

I . . . . *Je ne sçay qui des deux possedera la Dame.* . 128
II. . . . *Geron d'une humeur fort jalouse* 128
III. . . . *Un Vieillard faisoit les yeux doux* 128
IV . . . *Ce n'est point ny pour sa noblesse* 129
V. . . . *Martin pressoit Janneton d'amourette* . . . 129
VI . . . *Tu juges Laïs fort honneste* 129
VII . . . *L'un des yeux de Lise est de verre* 129
VIII. . . *Qui te fait mepriser une veufve si riche* . . 130

IX . . . *La pauvre Aminthe desespere* 130
X. . . . *On dit que l'amour vient de la connoissance* . 131
XI . . . *Cliton est d'un esprit fort sage et fort remis* . 131
XII . . . *Paulin, mauvais Autheur, son livre te presente.* 131
XIII. . . *Jamais l'Abbé, nostre voisin.* 131
XIV. . . *La Verdure au teint tout de rose* 132
XV . . . *Vils et criminels Ennemis* 132

L'ANTIGOMOR :

Sonnet 133
Sonnet . . . . . , ... 134
Epigrammes 134

VERS AMOUREUX

SONNETS :

I . . . . *La poudre que tu vois dedans ce verre enclose.* 147
II. . . . *Pourquoy, mes tristes yeux, versez-vous tant de pleurs.* 148
III. . . . *Maintenant qu'un air doux nous ramene un beau jour* 148
IV . . . *Ouy, Phillis, nos esprits d'une divine essence.* 149
V. . . . *Bien-heureux les souspirs qui passent par ta bouche* 150
VI . . . *Vous avez des beautez qu'on ne peut trop priser.* 150
VII . . . *Pourquoy faut-il tousjours qu'on garde cette belle* 151
VIII. . . *L'adorable Phyllis m'est en songe apparuë.* . 152
IX . . . *Tout le monde, Phyllis, te vante d'estre belle* . 152
X. . . . *De ce jour là, Phyllis, qu'une absence mortelle.* 153
XI . . . *Je ne vous aime, m'a dit dans sa colere* . . 154
XII . . . *Ah ! Phyllis, c'en est fait mon esperance est morte.* 154

XIII. . . *Ce n'est point pour servir à mon propre interest* 155
XIV. . . *L'Amour avec la Mort a fait une alliance* . 156
XV . . . *De quoy serviroit-il de flatter ta fierté !* . . 156
XVI. . . *J'avois presque passé le meilleur de ma vie* . 157
XVII . . *Je suis Maistre parfait en l'art de bien aimer.* 158
XVIII. . *Dans ces draps s'estendit le beau corps d'Amaranthe* 159
XIX. . . *Quel est donc, ô mon cœur, le subjet de ta plainte* 159
XX . . . *C'est trop te suivre, Amour, souffre que je te laisse.* 160
XXI. . . *J'ay fait des vers toute ma vie* 161

STANCES :

I . . . . *Je ne sçay si ces vers sont dignes de memoire* . 162
II. . . . *Phyllis, est-il donc vray que de ton hymenée* . 162

VERS MORAUX

SONNETS :

I . . . . *Songe, songe Mortel, que tu n'es rien que cendre* 167
II. . . . *C'est un etrange cas que l'homme en cette vie.* 168
III. . . . *Qu'est-ce que d'estre n[é]s grands Princes de la Terre* 168
IV . . . *Toy, qui pour t'elever un superbe edifice* . . 169
V. . . . *Tirsis, que te sert-il de pâlir sur un livre.* . 170
VI . . . *N'use plus, cher Tirsis, de tant de prevoyance.* 170
VII . . . *Tirsis, laisse parler le vulgaire insensé* . . 171
VIII. . . *C'est à tort qu'on t'accuse, ô Femme trop aymable* 172

APPENDICE

LETTRES PATENTES DU ROY HENRY II. . . . 175

POÉSIES EXTRAITES DES Ms. CONRART :

A Monsieur de Montereul 180
A Monsieur Le Pailleur 186
Santé. 195
Autre Santé 197
Bouquet. 199

TABLE 201

ACHEVÉ D'IMPRIMER
Le VII Avril MCMVI
par
A. LEMERCIER
A NIORT
pour
E. SANSOT & Cie
Editeurs à Paris

PQ
1794
D25
1906

Dalibray, Charles Vion
Oeuvres poétiques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY